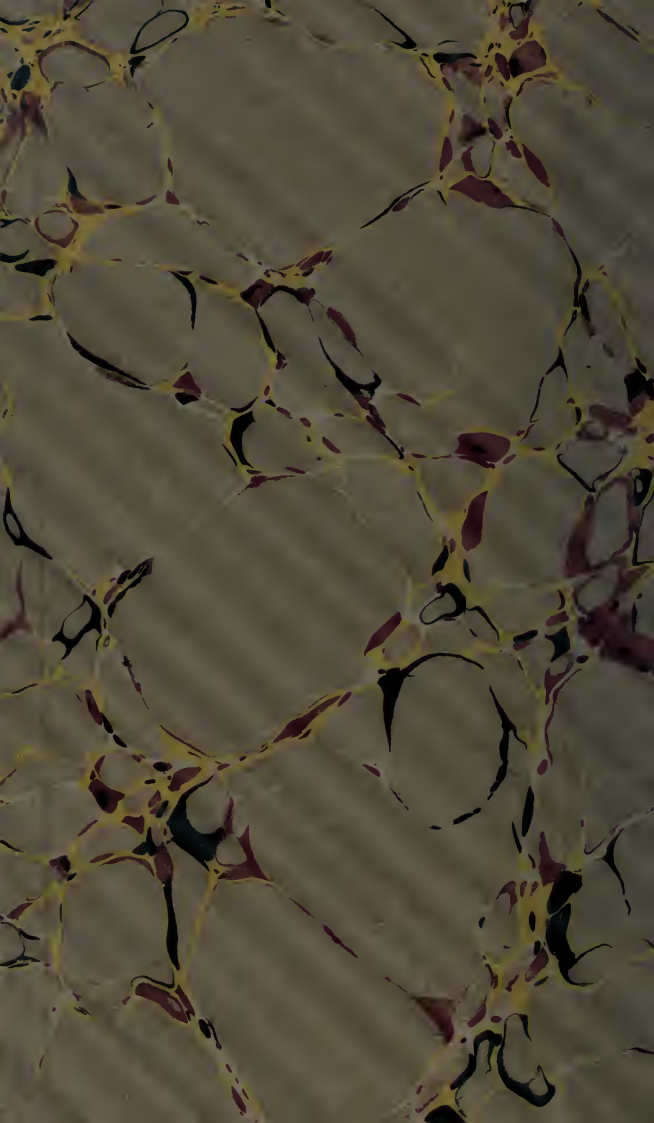
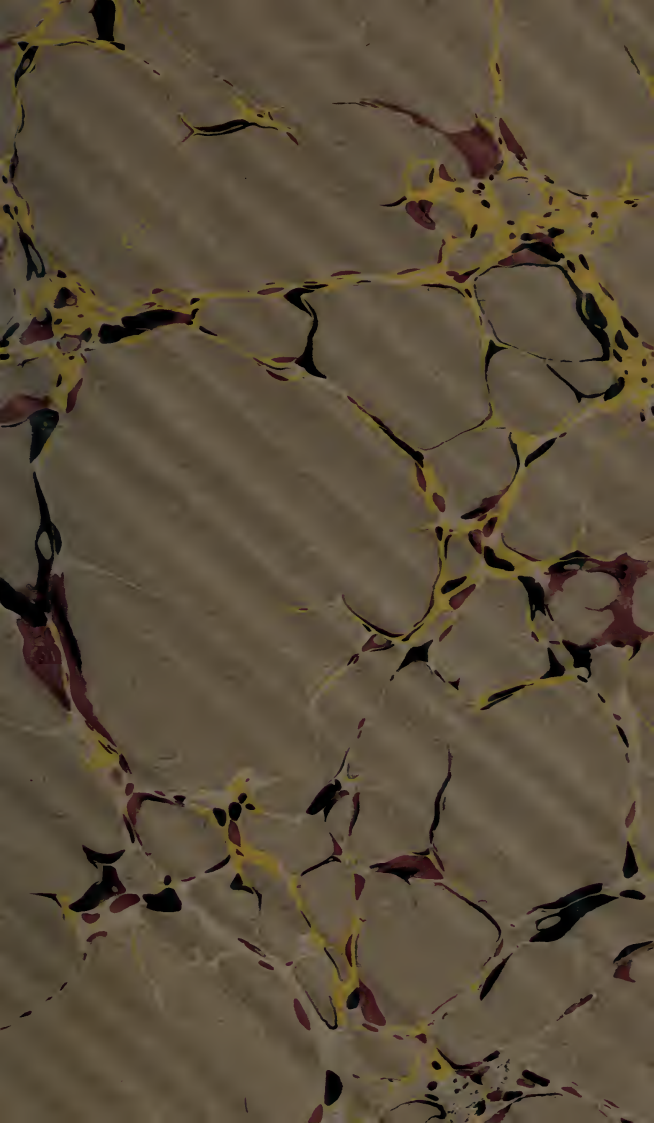


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





LE LIVRE
DES CENT BALLADES.

142

NOMBRE DU TIRAGE.

500	exemplaires	papier vergé;
5	—	papier Whatmann;
5	—	papier de Chine;
4	—	parchemin;
2	—	peau de vélin.

Tous les exemplaires sont numerotes.

N° 108

LE LIVRE
des
CENT BALLADES

CONTENANT

des conseils à un Chevalier pour aimer loialement
& les responfes aux ballades

PUBLIÉ

d'après trois manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris
& de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles

avec une Introduction, des Notes historiques & un Glossaire

par le marquis

DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE



PARIS

E. MAILLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Tronchet, 15

M D CCC LXVIII

284 486
1/8/93.

PQ

1489

L53

1868

A M. DE LAMARTINE

Voici le poëme que vous m'avez autorisé à vous présenter. Je ne pouvais placer un ouvrage plus délicat sous une protection plus illustre que la votre. Votre nom, universellement respecté, sera pour le public un gage de la pureté de ce petit livre d'amour & de chevalerie ; il est, pour moi, une preuve nouvelle de la bienveillance dont vous m'honorez, & dont je suis plus heureux encore que je n'en suis fier.

M^e DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

INTRODUCTION

DANS la préface de l'édition qu'il a donnée des *Poésies du duc Charles d'Orléans*, M. Marie Guichard, un érudit dont le savoir & le goût ne peuvent être mis en question, admirait la souplesse de la langue & l'élégance des vers de son poète, & s'étonnait de rencontrer une telle perfection à l'époque reculée où vivait le duc d'Orléans : il cherchait, parmi ses devanciers & ses contemporains, quels étaient ceux qui pouvaient lui être comparés, & trouvait qu'il n'y avait que deux

poètes au XV^e siècle, le duc d'Orléans & Eustache Deschamps. Encore aurait-il pu ajouter que si Deschamps avait le mérite d'une fécondité & d'une variété rares, on ne pouvait le comparer pour la noblesse des sentiments, ni même pour la perfection de la forme avec son illustre contemporain. La publication du poème que nous mettons aujourd'hui, pour la première fois, sous les yeux du public peut répondre à l'étonnement de M. Guichard, car, dans ce gracieux ouvrage, on retrouve à la fois une grande élévation de sentiments, une rare pureté de langue & de style, un charme très-grand de poésie & de versification, & cela dès la fin du XIV^e siècle. Mais cet intérêt de curiosité historique & littéraire n'aurait peut-être pas suffi à justifier les soins que nous avons pris de mettre en lumière ce petit poème. Il a, selon nous, un mérite plus grand, un mérite moral, bien supérieur encore à son mérite littéraire. Il n'est peut-être pas inutile de faire connaître à notre

société actuelle, à notre génération, plus flattée encore qu'elle n'est attaquée, comment on comprenait l'honneur & l'amour au XIV^e siècle.

Nous ne voudrions pas médire de notre temps ; médire de son temps, c'est toujours un peu médire de soi-même, &, il faut le reconnaître & s'en féliciter, nous sommes, grâce à Dieu, de toutes façons, très-loin du XIV^e siècle. Cependant, on ne peut s'empêcher de regretter que nous n'ayons pas conservé de cette époque quelques traditions, qui devraient obliger comme Noblesse oblige, & que nous nous soyons laissés aller à envisager aujourd'hui d'une façon toute différente de celle que l'on avait autrefois ces deux principes de l'ancienne chevalerie française, l'honneur & l'amour ; l'amour bien entendu, l'amour noble & pur, celui qui inspire les grandes & belles actions, celui qui nous élève, celui qui faisait autrefois les héros & les preux.

« Etre fidèle à son Dieu, à son épée & à

sa dame, » dit M. Kervyn de Lettenhove dans son étude sur Froissart, « flétrir également celui qui trahit l'honneur, comme celui qui trahit la beauté, braver l'orgueil & la force, protéger le malheur & la faiblesse; joindre, au courage indomptable des camps, la générosité & le dévouement d'une fraternité chrétienne, telles étaient les bases sur lesquelles reposait la chevalerie. »

Or, c'est là précisément ce que nous enseigne le *Livre des Cent Ballades*.

Le cadre du poème est fort simple; la fable en est presque naïve.

Un jeune homme, chevauchant entre Pont-de-Cé & Angers, rencontre un vieux chevalier : celui-ci, à l'air préoccupé du bachelier, à sa jeunesse, à sa mine rêveuse, à sa solitude, devine aisément qu'il est amoureux. Il l'aborde, lui demande quel genre de vie il compte mener dans le monde, &, s'il veut être loyal en amour & preux en guerre, afin de conquérir

le renom de vaillant & bon chevalier. Le bachelier lui répond que c'est là certes son intention & son désir, mais qu'il est bien jeune & qu'il ne fait encore quelles voies tenir. Le vieux chevalier lui explique alors, dans les cinquante premières ballades qui forment la moitié du poëme, les règles de loyauté & d'amour qui ont été, qui feront l'éternel honneur de la chevalerie française au moyen-âge, car elles lui ont donné ce prestige qui dure encore. — Le jeune homme persuadé promet de n'y jamais faillir, & de garder toute sa vie ces ordonnances qui sont en quelque sorte résumées dans le dernier vers de la ballade de Monseigneur de la Trémouille, c'est-à-dire d'avoir seulement

En ciel un Dieu, en terre une Déesse.

Le vieux chevalier s'éloigne & le jeune homme, poursuivant sa route, arrive au milieu d'une compagnie de belles dames & de chevaliers jouant & s'ébattant dans une

prairie qu'arrose la Loire. Il s'écarte modestement d'une si brillante assemblée, s'arrête près du rivage, &, regardant couler l'eau & nager les petits poissons, il repasse dans son esprit les conseils du vieux chevalier, tandis que, dans son cœur, il revoit la dame de ses pensées. Une des plus jeunes & joyeuses dames de la compagnie, l'apercevant ainsi à l'écart, devine qu'il est amoureux, tout comme avait fait le vieux chevalier, & s'approche de lui pour lui faire sa confession; elle le presse, jusqu'à ce qu'il lui ait avoué son amour, puis lui donne des conseils qu'il ne demande pas, conseils d'amour léger, d'amour volage, bien différents des austères & vigoureuses leçons que vient de lui donner le vieux chevalier. Le jeune homme, tout surpris de ce qu'il entend, refuse de croire à ces mauvais conseils & répond qu'il veut suivre celui d'être loyal. — « Et qui donc vous a donné le conseil d'être loyal en amour, de n'aimer qu'une seule dame & pour toute la vie? — Un

vieux chevalier que j'ai rencontré & qui m'a quitté près d'ici. — Je le connais, répond la dame, il ne parle ainsi que parce qu'il est vieux & qu'il n'a plus aujourd'hui auprès des dames le succès qu'il avait autrefois; en tous cas, soumettons la question qui nous divise à des chevaliers renommés en amour & en guerre, demandons leur avis, qu'ils nous disent

Qui plus grant
 Joie donne & plus entière,
 Loiauté, ou faux semblant
 En amant.

— Je le veux bien, dit le jeune homme, mais rédigez vous-même la question de savoir ce qui vaut mieux en amour, de Loyauté ou de Fauffeté. — Vous m'avez mal compris, dit la dame, demandez leur seulement s'ils croient

Qu'estre secret & plaifant,
 Pourchaçant
 En mains lieux joie plénière,
 Ne soit fait de vray amant.

Le défi est accepté ; la question, rédigée en des termes qui complètent l'esprit du débat, (& qui sont bien notables, car l'un & l'autre des conseillers si différents ont toujours considéré ce qui en amour donnait plus pouvoir de devenir preux) est posée d'abord à trois personnages principaux : ce sont le comte d'Eu, le maréchal Bouciquaut, & le sire de Crésecque, qui se joignent au bachelier & sont comme ses parrains pour commencer l'enquête. Ils l'adressent ensuite à tous les amoureux, en leur demandant de donner leur avis en une ballade.

A la question ainsi posée par l'auteur du poème, treize princes ou seigneurs ont répondu. Nous avons leurs noms & leurs ballades, la plupart charmantes ; &, disons-le tout de suite pour la moralité du poème, pour la gloire du vieux chevalier comme pour l'honneur du jeune, sur treize réponses, trois seulement donnent raison à la dame ; les neuf autres, avec des nuances diverses, sont de l'avis du vieux chevalier & main-

tiennent cette loi de l'invariable fidélité en amour, & de la loyauté irréprochable en honneur. Nous difons les neuf autres, car, malheureusement, nous ne poffédons que douze réponses au lieu de treize. Il nous manque une ballade, dont une note du favant M. Paulin Pâris, infcrite fur la garde d'un des manuscrits de la Bibliothèque impériale, nous a fait à la fois connaître l'existence & regretter la perte.

Ceux qui ont répondu à l'appel du poète & qui ont donné leur avis en une ballade fur le fujet qui leur était propofé, font :

Regnault de Trie,
 Chambrillac,
 Monfeigneur de Touraine,
 Meffire Lyonnet de Coifmes,
 Jaquet d'Orléans,
 Tignonville,
 Monfeigneur de Berry,
 Jehan de Mailly,
 Le fire d'Yvry,
 Franchois d'Auberchicourt,

Monseigneur de la Trémouille,
Bucy.

Il y en avait un treizième, le bâtard de Coucy, dont nous n'avons pu retrouver la ballade, le manuscrit sur lequel se trouve inscrite la mention de M. Paulin Pâris étant incomplet du dernier feuillet.

On peut voir déjà, par cette rapide analyse que, dans l'intéressant & curieux poème qui nous occupe, deux esprits différents sont en présence sur la question toujours vieille & toujours nouvelle, parce qu'elle est éternelle, de la fidélité en amour : c'est l'esprit germanique & l'esprit gaulois. L'esprit germanique, sage, profond, réfléchi, avec sa poésie innée & toujours élevée, faisait de la femme un être à part, au-dessus de l'humanité, une sorte d'ange, un intermédiaire entre le ciel & la terre, & pour lequel on devait avoir le respect le plus profond, le culte le plus religieux. La femme était comme un être sacré ; il fallait l'aimer ou plutôt l'adorer à genoux. Rien de ce qui

vient de la terre ne pouvait ternir sa pureté ; un regard d'elle faisait des heureux, un geste pouvait faire naître des héros, une parole eût fait des martyrs. Heureux les pays & les peuples qui ont ce respect de la femme, & qui la considèrent à côté d'eux comme un soutien, comme une espérance, comme l'intermédiaire le plus pur, le plus sacré, le plus charmant entre les misères de notre terre & les rêves du paradis !

L'esprit gaulois, au contraire, est moins poétique & plus positif. Il ne demanderait pas mieux sans doute que d'avoir ce culte & cette vénération pour la femme ; mais, hélas ! il ne l'a pas & ne saurait l'avoir. La femme elle-même semble prendre à tâche de lui faire quitter les régions de l'idéal, & de le ramener aux choses vulgaires & profanes de la vie. Il faut croire que c'est chose bien ennuyeuse que d'être reine, tant les reines mettent d'empressement à descendre de leur trône & à déposer leur couronne. L'esprit gaulois a beau faire ; pour lui, la

femme est un être charmant toujours, sans contredit, mais égal, sinon inférieur à l'homme, dont il partage, pour ne rien lui dire de désagréable, toutes les faiblesses; c'est un être capricieux, fantasque, inconstant, & des trahisons duquel il faut se hâter de rire pour n'en pas pleurer. Pendant que le chevalier part pour la Terre Sainte, combat à la croisade contre les infidèles, portant les couleurs de sa dame qui a juré de l'attendre fidèlement, celle-ci se console avec quelque beau page ou quelque hobereau de province, trop jeune ou pas assez vaillant pour suivre son seigneur à la guerre, mais qu'un caprice élève à la hauteur de sa dame. Voilà ce que l'esprit gaulois a fait de la femme que l'esprit germanique considérait comme l'être le plus délicat, le plus pur de la création. Un peu plus tard, moins d'un siècle après celui qui a vu naître les Cent Ballades, ce sera bien pis encore; les fabliaux, continués par Rabelais & Brantôme pour arriver jusqu'à La Fontaine, dépasseront souvent

la mesure permise à la critique la plus large. Nos aïeux ont eu trop tôt trop d'esprit; mais il y a ceci de curieux pour nous, que c'est précisément vers l'époque où furent composées les Cent Ballades, c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle, au moment où la chevalerie venait à peine de dépasser son apogée, que se place cette transition si marquée dans notre poëme par le plaidoyer fait contre les femmes, par une femme, &, en leur faveur, par un homme : il est vrai que cet homme est un chevalier français.

A la manière dont ce volume est imprimé, à l'absence de notes & de variantes, on reconnaîtra tout de suite que nous n'avons pas eu la prétention d'adresser notre édition des Cent Ballades uniquement aux érudits, aux hommes de science qui s'occupent avec tant de soin & de fatigue, avec un dévouement dont on ne saurait leur être assez reconnaissant, à mettre en lumière aujourd'hui les monuments les plus curieux de notre langue ancienne & de notre vieille

littérature. Ce petit poëme nous a semblé par son style si pur, par sa versification si élégante, comme par les conseils si délicats & si élevés qu'il donne sur les questions éternellement nouvelles & toujours pleines d'actualité, d'honneur & d'amour, pouvoir intéresser surtout ceux des hommes du monde, plus nombreux assurément qu'on ne le dit, sinon qu'on ne le croit, qui conservent encore intacte cette fleur de chevalerie transmise avec des traditions de famille auxquelles il est rare qu'on ose forfaire.

C'est donc aux gens du monde que nous désirons adresser cette édition, à toutes les personnes, qui, par la culture de leur esprit & par la distinction de leurs sentiments, s'intéressent aux questions historiques & aux questions morales; c'est pour eux que cette édition est faite, & c'est pour cela que nous nous sommes attaché principalement à en rendre, autant qu'il nous était possible, la lecture facile & agréable. Pour cela,

nous avons adopté une méthode qui n'est peut-être pas fort régulière; nous en demandons d'avance pardon aux paléographes, dont nous respectons infiniment la science & pour les travaux desquels nous avons autant de sympathie que de respect.

Tout en suivant celui des manuscrits de Paris que nous croyons le plus ancien, nous avons, à l'aide de quatre autres copies que nous avons pu consulter à Paris, à Bruxelles & à La Haye, essayé d'établir un texte unique qui fût à la fois le plus élégant, le plus clair & le plus aisément compris. Nous n'avons pas modifié une seule fois notre texte, & nous ne nous sommes jamais permis de mettre un seul mot, je dirai plus, une seule lettre qui ne se trouvât dans un des manuscrits que nous avions sous les yeux; mais, dans ces manuscrits, nous avons toujours cherché la leçon qui nous semblait la meilleure & la plus claire, & nous l'avons adoptée. On aurait tort, du reste, d'attacher trop d'importance à l'ortho-

graphie des mots, lorsqu'on est forcé de s'écarter du manuscrit qui sert de guide; car, le même mot est écrit d'une manière différente par tous les copistes, souvent dans la même strophe, & toutes les orthographes se retrouvent dans le même manuscrit. Quant à la ponctuation, nous nous sommes appliqué à bien distinguer les périodes, & à relier entre elles celles qui se rattachaient par le sens dans le développement de la même pensée. Nous avons usé, dans ce but, de la liberté que nous laisse l'anarchie à peu près complète en pareille matière, où les grammairiens n'ont pu encore s'entendre sur les règles à établir, & nous avons moins craint de pécher par excès de ponctuation que de tomber dans le défaut contraire.

Toutes les fois que nous nous sommes trouvé en présence de vers (& ils sont nombreux) dont la mesure ou le rythme n'étaient pas bien déterminés pour les lecteurs modernes, soit parce que les règles de la mesure & de la versification ont été

modifiées, soit parce que des lettres juxtaposées & qui avaient un son distinct au XIII^e & au XIV^e siècle sont devenues plus tard des diphthongues, sans prétendre en aucune façon trancher des questions difficiles de prononciation ancienne, nous nous sommes décidé, afin de donner plus de clarté au texte, à marquer d'un accent ou d'un tréma les lettres qu'il était indispensable, pour le rythme & la mesure, de faire sonner toutes deux : ainsi, par exemple, nous avons écrit, lorsque la mesure l'exigeait, *éureux* pour *eureux*, *bénéisse* pour *béneisse* (*béniisse*), *préiste* pour *preiste* (*prites*), *véoir* pour *veoir* (*voir*), *oy* pour *oy* (*oui*), *traytresse* pour *traytresse*, &c. En cela, nous nous sommes toujours reporté aux règles de l'étymologie, les plus sûres en cette matière.

Ceci nous amène à dire quelques mots des manuscrits que nous avons eus sous les yeux, & qui nous ont servi à établir notre texte du *Livre des Cent Ballades*.

La Bibliothèque impériale de Paris, si

riche en manuscrits de toute espèce, possède trois copies de ce curieux poème : deux écrites sur vélin & inscrites au Catalogue sous les numéros 2360, in-8°, & 2201, in-8°, fonds français (ancien 7999). La première de ces copies appartient aux dernières années du XIV^e siècle, la seconde aux premières du XV^e. La troisième, de date plus récente & de condition médiocre, sur papier, incomplète de plusieurs feuillets dans le courant du poème & à la fin, fait partie du fonds français n° 826, in-4° (ancien 7211-5). C'est le manuscrit dont M. Paulin Pâris a donné la description dans le sixième volume de ses notices & extraits des manuscrits. — Un autre manuscrit, très-beau d'écriture & de conservation, se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles; il date du premier tiers du XV^e siècle & porte le n° 11218. Il offre une très-grande ressemblance avec le n° 2360, de Paris; c'est sur ces deux manuscrits que nous avons principalement établi notre texte.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne a été copié à Bruxelles, le 15 avril 1772, par Gérard, qui, vers la fin du siècle dernier, fut longtemps secrétaire de l'Académie de Bruxelles. Gérard a fait beaucoup de copies de manuscrits, qui, à sa mort, furent achetées par le gouvernement néerlandais; celle-ci appartient, en effet, aujourd'hui à la Bibliotheca Regia de La Haye, & nous devons à l'extrême obligeance du conservateur, le savant M. Holtrop, d'avoir pu l'examiner tout à loisir, pendant le séjour que nous fîmes cette année à La Haye. C'est un petit in-4° sur papier, de 221 pages, qui porte le n° 776. Ce volume renferme quelques notes manuscrites de la main de Gérard; en voici une qu'il est peut-être intéressant de reproduire ici :

« Le manuscrit dont celui-ci est la copie, est-il écrit sur un des feuillets de garde, a été enlevé l'année 1794, de la bibliothèque publique, dite de Bourgogne, par les agents de la République françoise. »

Cela prouve l'importance qu'on y attachait; nous devons ajouter qu'il fut rendu en 1815.

À l'aide de la copie de Gérard, nous avons pu établir définitivement notre texte. Nous lui devons également notre sous-titre. Le titre que nous avons adopté est celui-même par lequel notre poëme est désigné dans un curieux passage du *Livre des faits du maréchal de Bouciquaut*, qu'on lira plus loin; aucun des manuscrits anciens ne portait de titre, & celui que nous avons choisi nous a semblé meilleur que celui de : *Livre d'Amours*, qu'une main moderne a écrit en tête du manuscrit de Bruxelles, & sous lequel pourtant Sanderus l'a indiqué dans sa *Bibliotheca Belgica manuscripta*, tome II, p. 10, n° 454.

De ces quatre manuscrits, sans compter la copie de Gérard, qui n'est qu'une reproduction exacte du manuscrit de Bruxelles, même dans ses erreurs, deux méritent toute notre attention : c'est le manuscrit de la Bibliothèque de Paris, n° 2360, & celui de

la bibliothèque de Bruxelles. Ces deux manuscrits offrent entre eux de grandes ressemblances & sont à peu près du même temps, la fin du XIV^e siècle ou le commencement du XV^e. En tous cas, ils datent de l'époque même de la composition du poëme. Cependant, pour des raisons que nous allons exposer tout à l'heure, nous croyons le manuscrit de Paris, n^o 2360, plus ancien, car il a été écrit avant même que toutes les réponses fussent terminées. Ces deux manuscrits sont très-beaux, d'une exécution fort soignée, & leurs textes nous ont fourni les meilleures leçons.

Le manuscrit de Bruxelles porte au commencement du poëme une miniature très-fine; en tête de chaque ballade, une lettre ornée & une lettrine en couleur commencent chaque strophe. Les manuscrits de Paris, n^{os} 2360 & 2201, renferment six miniatures différentes dans les deux copies, mais qui se trouvent devant les mêmes ballades; dans ces miniatures, le poëte est toujours repré-

fénté en homme de qualité, avec cette différence que dans le n° 2360, les personnages ont les costumes du temps, tandis que dans le numéro 2201, ils sont vêtus de robes blanches, ce qui montre que l'enlumineur avait été frappé surtout par la portion du poème où l'idéal fait opposition au réalisme. De plus, le manuscrit de Paris n° 2360 offre plusieurs particularités curieuses qui méritent de nous arrêter un moment.

La première & la plus remarquable nous prouve que ce manuscrit a été exécuté sinon avant que le *Livre des Cent Ballades* fût achevé, au moins avant que tous les personnages à qui la question était soumise eussent répondu; cela ressort, pour ainsi dire, matériellement de l'examen du manuscrit. Les noms des neuf premiers répondeurs aux ballades sont inscrits en lettres d'or, en tête de leurs ballades (à l'exception, toutefois, de celui de Jaquet d'Orléans, dont le nom est simplement peint en bleu). Les lettres initia-

les de la ballade & de chaque strophe sont enluminées avec soin, & le manuscrit se termine à la ballade du sire d'Yvry. Sur le verso resté blanc de cette ballade, & sur une autre feuille de parchemin ajoutée, une main différente a écrit les deux ballades d'Auberchicourt & de Monseigneur de la Trémouille, dont les noms se trouvent en très-petites lettres tout au haut de la page. Ces deux ballades n'ont pas de lettres ornées. Tout cela prouve qu'elles furent écrites après coup, lorsque le manuscrit était achevé; cela nous prouve aussi que ces deux réponses furent les dernières qui parvinrent alors sur la question posée dans les Cent Ballades. Cependant, deux autres réponses furent composées plus tard encore. Le manuscrit de Paris n° 2201, qui est d'une époque plus récente au moins d'un quart de siècle, renferme une réponse de plus; c'est la ballade de Bucy, qui est incomplète des trois derniers vers, car le dernier feuillet manque à ce manuscrit. M. Paulin Pâris, dans une

note écrite au bas de la dernière page, indique qu'il y avait une dernière ballade, celle du bâtard de Coucy, qui ne se rencontre que dans un seul manuscrit, appartenant à M. Hachon. Il nous a été impossible de retrouver ce manuscrit, sur lequel personne, ni M. Paulin Pâris, ni M^{me} Amable Tastu qui le lui avait communiqué autrefois, n'a pu nous donner la moindre indication.

Ainsi, après les neuf réponses de Regnault de Trie, de Chambrillac (nommé Chambrillart dans le manuscrit de Paris, n^o 2360), de Monseigneur de Touraine, de Lyonnet de Coïsmes, de Monseigneur de Berry, de Jaquet d'Orléans, de Tignonville, de Jehan de Mailly & d'Yvry, deux autres ballades ont été composées ; celles de François d'Auberchicourt & de Monseigneur de la Trémouille ; puis deux autres encore plus tard, celle de Bucy, & celle du bâtard de Coucy, que nous n'avons pu retrouver, ce qui porte à treize le nombre des réponders.

Il nous faut signaler encore, dans le manuscrit de Paris, n° 2360, & dans celui de Bruxelles, une variante très-importante, qui fixe approximativement la date de la composition du *Livre des Cent Ballades*.

Nous avons vu que ces deux copies, exécutées avec un soin particulier & un luxe probablement en rapport avec leur destination, étaient les plus anciennes de celles que nous connaissons. La ballade que les autres manuscrits donnent comme la réponse de *Monseigneur le duc d'Orléans*, se trouve dans ceux-ci inscrite sous le nom de *Monseigneur le duc de Touraine*. Or, comme Louis, frère du roi Charles VI & père du poëte Charles d'Orléans, né le 13 mars 1371, quitta en 1386 le titre de comte de Valois pour prendre le titre de duc de Touraine, qu'il abandonna en 1392 pour celui de duc d'Orléans, il s'en suit que cette réponse a été faite après 1386 & avant 1392; par conséquent, la composition des Cent Ballades est certainement antérieure

à cette dernière date, & très-probablement postérieure à l'année 1386. Du reste, d'autres considérations nous confirment dans cette opinion. M. Paulin Pâris fait observer qu'un des personnages nommés dans la ballade de Tignonville, Philippe d'Artois, fils de Jean d'Artois, comte d'Eu, succéda à son père, mort le 6 avril 1386, & mourut lui-même en 1397. Regnault de Trie, auteur de la première réponse, & de la vieilleffe de qui parle Tignonville, vivait encore en 1386, mais était mort certainement en 1406. Le duc de Berry, frère de Charles V, mourut en 1415, âgé de plus de soixante-dix-sept ans. Toutes ces raisons nous décident à placer la composition du *Livre des Cent Ballades* entre les années 1386 & 1392.

Cherchons maintenant quel est l'auteur de ce poëme. A notre connaissance, il n'existe que cinq mentions du *Livre des Cent Ballades*, & chacune lui attribue un auteur différent.

Par ordre de date, ce sont :

1° Une ligne, ainsi conçue, écrite par une main du XV^e siècle, à la fin du manuscrit de Bruxelles :

— Le Bastart d'Auxi a fait la plus grant part de ches Balades.

2° L'auteur anonyme de la *Chronique de Bouciquaut*, probablement Christine de Pisan, qui attribue la composition de ce livre à Bouciquaut lui-même & au sénéchal d'Eu, dans ce passage curieux :

« Le gracieux jovencel Bouciquaut, si comme nous avons touché, jà commençoit à sentir naturellement & par gentillesse de cuer, de qui Amour vient & fourt, la pointure amoureuse que doulx regard, le soubtil archer, procure & envoie à gentils courages. Or, si print à devenir joyeux, joly, chantant & gracieux plus oncques mais : si print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaints d'amoureux sentiment. De quelles choses faire gayement & doucement Amour le feist en peu d'heu-

res si bon maistre, que nul ne l'en passoit; si comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le sénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultre-mer. »

3° M. Paulin Pâris, dans le sixième volume de sa description des manuscrits français de la Bibliothèque du Roi (pages 366 à 471) donne la description du manuscrit de Paris, n° 826, le plus défectueux de tous, & attribue sa composition à Jehan de Werchin, sénéchal de Hainaut, vanté à plusieurs reprises par Christine de Pisan pour sa bravoure, sa galanterie & sa loyauté chevaleresque.

4° M. Kervyn de Lettenhove, dans sa remarquable étude sur Froissart & le XIV^e siècle, discutant la mention qui se trouve à la fin du manuscrit de Bruxelles, & qui attribue au bâtard d'Auxy la plupart de ces ballades, pense que ce poëme est l'œuvre collective de quatre compaignons, & que le principal rédacteur en est Jean de Bordes, fils de

Guillaume de Bordes, sénéchal d'Eu. Froissart nous apprend que Jean de Bordes accompagna Bouciquaut en Terre Sainte, assista à la bataille de Nicopolis, &, dit M. Kervyn de Lettenhove, « il est assez probable qu'il avait recueilli l'office héréditaire de sénéchal d'Eu, quand son père devint, en 1383, porte-oriflamme de France. » Il ne vivait plus en 1419.

5° Enfin, MM. de Circourt & de Puy-maygre, dans une note de leur traduction du *Victorial de Guttierre Diaz de Gamez*, concernant l'amiral Regnault de Trie, citent sa ballade & quelques fragments des autres, & font remarquer les premiers, que la ballade de Regnault de Trie met hors de question que l'auteur des Cent Ballades portait le prénom ou le surnom de Hutin.

En discutant brièvement chacune de ces opinions, il nous semble impossible que le maréchal Bouciquaut soit l'auteur de ce poëme, lequel semble composé tout entier à sa louange, & où il est, du reste,

désigné plusieurs fois, non comme l'auteur, mais simplement comme un des trois chevaliers compagnons à qui les réponses s'adressent.

L'opinion de M. Paulin Pâris, qui attribue le poëme à Jehan de Werchin, repose sur ce fait que Jehan de Werchin, sénéchal de Hainaut, est souvent nommé simplement le sénéchal dans les écrits poétiques de ce temps, & que, dans notre poëme, ce nom se retrouve trois fois.

M. Kervyn de Lettenhove, en donnant d'excellentes raisons morales de ne point attribuer la composition des Cent Ballades au bâtard d'Auxy, fils de Pierre d'Auxy, & qui paraît avoir été également attaché au comte d'Eu, s'appuie surtout, pour en donner la paternité à Jehan de Bordes, sur ce fait qu'il est — assez probable — que Jehan de Bordes fut nommé sénéchal d'Eu, lorsque son père devint porte-oriflamme de France, en 1383.

Jusqu'à présent, il nous semble que l'on

n'a pas attaché assez d'importance au sixième vers de la ballade de Regnault de Trie, qui commence ainsi :

Je vous mercie doucement,
 Entre vous quatre compaignons,
 Quant il vous plaist aucunement
 Oïr de mes oppinions
 Sur les débaz que beaux & bons
 Mist en termes le bon Hustin
 Qui tant ama.....

A ce nom de Hustin, M. Paulin Pâris met en note :

« Hustin de Vermeilles, déjà signalé dans les poésies de Christine de Pisan. »

De plus, dans le manuscrit de Paris n° 2201, en marge de la ballade 96^e, en regard de ce vers :

Et le chevalier lui nommasse
 Qui si bien conseiller me fot,

M. Paulin Pâris a écrit le nom de Hutin, lequel se trouvait probablement dans le manuscrit de M. Hachon, que nous n'avons pu nous procurer. Pourquoi donc ce Hustin,

désigné dans la ballade de Regnault de Trie, comme « ayant mis ce débat en termes beaux & bons, » ne serait-il pas l'auteur même de ce charmant poème, plutôt que Jean de Werchin ou Jean de Bordes, qui n'y sont pas nommés? Mais quel est ce Hutin? Est-ce Hutin de Vermeilles? Nous n'en savons rien; car ce prénom ou ce surnom était très-répendu au moyen-âge, & dans les chartes du temps, plusieurs personnages sont désignés ainsi. Nous ne sommes donc guère plus avancé, en le connaissant, pour décider quel est l'auteur du *Livre des Cent Ballades*, & nous sommes toujours réduit aux conjectures. L'auteur du poème ne s'est pas nommé; il nous est inconnu. Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à poser exactement les termes d'un problème dont nous n'avons pu trouver la solution, & que voici :

L'auteur des Cent Ballades était sénéchal de quelque province que l'on ne nomme pas. Cela est indiqué :

1° Par la ballade de Jehan de Mailly ;

Doulz sénéchal, m'alez-vous demandant
Lequel vault mieulx.....

2° Par la ballade 99^e, qui montre l'auteur s'adjoignant pour l'enquête, le comte d'Eu, Bouciquaut & Crésecque ;

3° Par la ballade de Regnault de Trie qui répond à la requête des *quatre* compagnons ;

4° Par celle de Tignonville, qui nomme ces quatre compagnons, Philippe d'Artois, Sénéchal, Bouciquaut & Crésecque, pouvant avoir altéré l'ordre, soit par révérence envers le comte d'Eu, soit pour les besoins du vers.

Il portait le prénom ou simplement le surnom de *Hutin*, puisque c'est Hustin qui « mit en beaux & bons termes ce débat, » ce qui répond bien & à l'auteur du poème qui a mis en vers les débats entre Loyauté & Fauffeté, & à ce même auteur qui (ballade 98^e) a rédigé la formule de l'enquête.

Il était probablement angevin, ou bien, il avait quelque motif particulier pour mettre, près d'Angers, le lieu de la scène, d'après l'indication de la ballade première :

Entre Pont-de-Cé & Angiers,

& la rivière de Layre (la Loire) pourrait fournir une indication plus précise.

Le problème donc peut se poser ainsi : Trouver, dans la dernière moitié du XIV^e siècle, un chevalier qui soit angevin, ou en relation avec l'Anjou, sénéchal, & qui porte le prénom ou le surnom de Hutin. Nous n'avons pas trouvé la solution, & nous espérons que quelque autre fera plus heureux que nous.

Le poëme, cependant, ne perd rien à ce que son auteur soit inconnu ; il sera lu, nous l'espérons du moins, par tous les hommes de goût, amis des beaux sentiments, des vers gracieux, & curieux des anciens monuments de notre vieille littérature française.

Nous voici arrivé maintenant à la partie la plus agréable de notre tâche. Avant de terminer cette introduction, trop longue pour le peu que nous avons dit, trop courte pour tout ce qu'il y aurait à dire, nous voulons adresser nos sincères remerciements aux savants de France & de l'étranger qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches. C'est avec un profond sentiment de reconnaissance que nous inscrivons ici les noms de M. Jonckbloet, le savant néerlandais qui a rendu à la littérature française de nombreux & signalés services; de M. J. W. Holtrop, l'érudit & consciencieux conservateur de la Bibliothèque royale de La Haye, qui a bien voulu mettre à notre disposition le manuscrit de Gérard avec une obligeance dont nous sommes heureux de le remercier; de M. Kervyn de Lettenhove, qui, justement célèbre parmi les savants de Belgique, vient d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance par sa récente édition des *Chroniques de Froissart*;

enfin de M. Bond, le conservateur du *British Museum*, qui a bien voulu nous aider à nous assurer que les deux ouvrages français mentionnés dans le catalogue de cette riche bibliothèque, sous le nom de *A hundred ballads*, n'avaient de commun que le titre avec le poëme qui nous occupe.

Il nous reste à faire maintenant un dernier aveu, qui ne coûte nullement à notre modestie.

Si, comme nous l'espérons pour l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public, ainsi que pour le jeune éditeur qui a mis tous ses soins à ce que l'exécution matérielle de ce volume fût digne du sujet & de la composition du poëme, si, disons-nous, le *Livre des Cent Ballades* trouve de nombreux lecteurs, il est de notre conscience de les prévenir loyalement que leurs remerciements doivent s'adresser non pas à nous, mais à M. le comte Albert de Circourt, que sa modestie n'a pu empêcher d'acquérir une juste réputation. C'est lui

qui nous a engagé à publier ce charmant poëme, c'est lui qui a bien voulu en revoir avec nous les épreuves; c'est donc à lui que les lecteurs seront redevables du plaisir qu'il leur procurera, & nous sommes heureux de lui en reporter tout le mérite.

On ne lit plus guère de préfaces, de notre temps, & nous sommes de ceux qui croient que l'on n'a pas tout à fait tort. L'ouvrage même, surtout lorsque cet ouvrage est un des anciens monuments de la littérature française, vaut généralement mieux que ce que l'on dit à son sujet; cependant nous regretterions beaucoup qu'on ne lût pas notre Introduction, au moins pour ces dernières lignes.

Saint-Point. Octobre 1867.



LE LIVRE
DES CENT BALLADES

I

VNE fois pieça chevauchoie
Entre pont de Cé & Angiers ;
Ainsi qu'en chevauchant pensoie,
Vint près de moy uns chevaliers.

— A quoy pensez-vous, amis chiers ?

Je lui dis que je ne savoie.

Lors me parla trop volentiers,

Pour ce qu'il vit que jeune estoie.

*Amis, vostre cuer est en voie
Amoureuse, & vos desiriers :
S'avez droit, car je ne saroie
Deviser un plus doux mestiers.*

*Aussi Amours en ses dangiers
 Me mist, quant vostre aage avoie,
 Et me fut doulx ès fais premiers,
 Pour ce qu'il vit que jeune estoie.*

*Lors entra en mon cuer la joie
 Qui y fu puis dix ans entiers ;
 Car Amours que si chier tenoie
 Me fist de ses biens parsonniers,
 Et me fu vraiz & droitturiers,
 Car il sceut que loiaux seroie ;
 Si m'en fist ses dons plus pleners,
 Pour ce qu'il vit que jeune estoie.*




II

ET des biens qu'Amours me donna
 Le premier fu douce pensée,
 Qui depuis tenu joieux m'a
 Plus que nul autre, mainte année ;
 Car dedens moy fu si fermée
 Qu'à peine s'en péust partir,
 Et avec luy me fu donnée
 Plaisance & amoureux desir.

Et plus, car il m'abandonna
 Espérance qui tant m'agrée,
 Qui ou droit chemin m'adressa
 De servir m'amour desirée,
 Ma Dame, ma chierté loée,
 Mon cuer, quanque je volz cherir :
 Par quoy me crut nuit & journée
 Plaisance & amoureux desir.

*Alors mon cuer du tout laissa
Le desirer d'autre riens née ;
Plus ne volt, plus ne convoita,
Fors la joieuse destinée
D'estre amé de la plus prisée
Qu'on péust ou monde choisir,
Pour qui en mon cuer fist entrée
Plaisance & amoureux desir.*





 AINSI la pensée nouvelle
 De quoy Amours me fist présent
 M'aprist à sentir l'estincelle
 Amoureuse, qui liement
 Me fist vivre & joieusement,
 Et par qui me vint la léeſſe
 Où je vesqui puis longuement,
 Du gré de ma belle maiſtreſſe.

Et ſachiez que de douceur tele
 M'eſt le ſouvenir bel & gent,
 Car certes meilleur ne plus belle
 Ne peuſſe ſervir nullement.
 Ce fu mon joieux penſement,
 Mon bien, m'amoureuſe richeſſe,
 Qu'Amours m'envoia proprement,
 Du gré de ma belle maiſtreſſe.

*Brief, tant de joie me vint d'elle
Et je l'amay si tendrement,
Qu'onques dame ne damoiselle
Ne servy nul plus loialement ;
Et pour le guerredonnement
La fist de moy dame & princesse
Amours, à qui fu ligement,
Du gré de ma belle maistresse.*



IV


TEL fu l'amoureux guerredon
 Que j'euz pour loialement servir
 La belle qui me fist le don
 De mes pensées seigneurir,
 Et de moy tout sien retenir;
 Celle fu dame & tresmontaine
 Des biens qu'Amours pevent merir,
 Et de beauté la souveraine.

Et de tous avoit ce renom,
 Pour ce qu'on ne pouvoit choisir
 En ce monde, ce disoit-on,
 Nulle plus plaisant à veïr;
 Et croy que Dieu la fist venir
 Pour estre la droite fontaine
 De loiauté qu'on doit cherir,
 Et de beauté la souveraine.

*Sa grant beauté fu achoison
De maint cuer d'onneur enrichir ;
Son gent corps, sa plaisant façon,
Faisoit les très bons amieudrir
Et maint hault penser acueillir ;
Pour les biens dons elle estoit plaine
Se fit fleur des dames tenir,
Et de beauté la souveraine.*



V

A DONC crut en moy la pensée
 D'estre plaisant & gracieux,
 Et de faire que renommée
 Fust bonne de moy en tous lieux :

Car bien souvent l'amoureux dieux
 Me disoit que trop bien devoie
 Estre bon, puisque je servoie
 Celle qui toutes autres passe
 De tous les biens dont dame a grâce,
 Et que faire me convenoit
 Que vaillant fuisse en toute place,
 Et que ma Dame le vouloit.

Après me dist sans demourée :
 Mes commandemens te faiz tieulx
 Que les jours de chascune année
 Et les nuiz, te tiengnes joieux :
 De nul ne soies envyeux ;

Maintien tousjours ton cuer en joie;
 Jamais bien d'autrui ne convoie;
 Aime Dieu, & s'amour pourchace;
 Renommée des bons n'efface;
 Ne soustiens jà rien contre droit.
 Ainsi dist Amours que j'ouvrasse,
 Et que ma Dame le vouloit.

Ta Dame soit de toy amée;
 Loe ses faiz, ses riz, ses jeux;
 Fay ce qui lui plaist & agrée,
 De ce soies très curieulx;
 Sers-la tousdiz de mieulx en mieulx;
 En son gré faire t'esbanoye,
 Beau filz, car c'est la droite voie
 D'onneur qui villenie enchace;
 Garde bien qu'en toy ne s'enlasse
 Desir d'amer autre qui soit.
 Là dist Amours que me fermasse,
 Et que ma Dame le vouloit.



VI

LIE, gent, joieux, doulz
 & plaisant,
 Prisant les faiz de bonne
 gent

Soies, & les femmes amans,
 Et toute rien communalment,
 De l'amour dont généralment
 Doit estre amé chascune chose,
 De cuer qui en honneur repose ;
 Ces poins maintien toute ta vie,
 Et ta Dame, ton cuer, t'amie,
 Orra par ce mainte nouvelle
 De toy, dont tous jours sera lie,
 Tant lui sera plaisant & belle.

*Parlans foison, ne trop taisans
 Ne veul que soies nullement,
 Mais parole en lieu & en temps*

Et de tout gracieusement ;
 Vetz-toi & chauffe nettement ;
 Les faiz d'autrui à mal ne glose ;
 Pense en t'amour qui est la rose
 De bien, d'onneur, de courtoisie,
 La plus belle, la plus jolie
 Qui soit : & la pensée tele
 Yert à ton cuer joie assouvie,
 Tant lui sera plaisant & belle.

Eslonge toy de mesdisans,
 N'escoute point leur parlement,
 Car a tous mes faiz sont nuisans,
 Et je les hé trop mortellement ;
 Et saches que l'acointement
 De tel gent vient, à la parclose,
 A plus grant mal que dire n'ose ;
 Mais fay qu'ilz ne te héent mie,
 Et sers celle qui seignorie
 A sur toy, & je te jur qu'elle
 Ta loiauté n'oubliera mie,
 Tant lui sera plaisant & belle.



VII

DE te dire que larges soies
 N'est mestier, car bien apperçoy
 Et congnoiz que, se tu avoies
 Les biens du monde tous à toy,
 Tout donroies; &, par ma foy,
 C'est l'une des condicions
 Qui plus me plaist, car tous les bons,
 Les beaux, les preux plains de vaillance,
 Qui amèrent dès leur enfance,
 Furent de ce faire joieux :
 Et du maintenir, sans doubtaunce,
 Ta Dame t'en aimera mieux.


En bonnes gens tes dons employes;
 D'honneurer dames ne recroy;
 D'estre secret maintien les voies;
 Porte tousdiz joliz arroy;
 Soies en l'amoureuse loy

Debonnaires, sages, preudoms,
 Plaisant entre les compagnons ;
 Vuide de toy oultreuidance ;
 Souvent jurer, mentir, ventance,
 Garde ; ne soies orgueilleux :
 Et de tenir ceste ordonnance,
 Ta Dame t'en aimera mieux.

Chante, dance, joustes, tournoyes,
 De bien faire ne soies coy ;
 Et s'en bataille te trouvoies
 Lez le preux, tien te près de soy ;
 Se celui passe, je t'otroy
 De vaillance li haulx renoms,
 Mais qu'ainsi toutes les saisons
 Maintiengnes ceste acoustumance ;
 S'en assault viens, devant te lance,
 En mine, en eschielle, en tous lieux
 Où proesce les bons avance :
 Ta Dame t'en aimera mieux.



VIII


 E guerre fault en ton país,
 Gardes que brief ailles dehors;
 Mais premier aies congié pris
 De celle qui est tes trésors,
 Tes biens, tes plaisirs, tes confors;
 Et t'assème joliquement,
 Vetz toy & monte richement
 A ton pouvoir; & ton harnoiz
 Porte avec toy chascune fois
 En tous chemins où tu yras,
 Et soit riches, beaux & adroiz :
 Des bons plus prisez en seras.

Avant que tu soies partiz,
 Je t'enseigne que tes effors
 Et tes desirers soient miz
 A avoir gens qui cuer & corps
 Aient mis en honneur, dés lors

Qu'ilz s'armèrent premièrement;
 Ainçois en prens moins, car tel gent
 Un en vault mieux que d'autres troiz;
 Plus d'onneur font en tous endroiz
 A leur maistre, & bien le saras
 A l'esprouver : & se ce croiz,
 Des bons plus prisez en seras.

De chevance soies garniz,
 Et en ce point l'aler t'accors;
 Fay de tous tes genz tes amiz,
 A leur faire plaisir t'amors;
 Ne seuffre tensonz ne discors
 Entr'eulx, ne nul ravalement,
 Se faire le pues autrement;
 Au mieux parant va, car c'est droiz.
 En guerre juste; & soies froiz
 D'en partir tant que en saras
 La fin : s'entrestevir la vois,
 Des bons plus prisez en seras.



IX

Et se tu es tant éureux
 Que grans guerres puisses trouver,
 Là en verras de beaux, de preux,
 Qui voudront en honneur monter.

Met paine de ceulx-là passer,
 Fay que tu soies le meilleur
 Tenu : lors te croistra valeur
 Partout & bonne renommée,
 Et ce resjoira le cuer
 A la belle qui tant t'agrée.

Telz fais sont assez plus greveux
 A faire que à deviser,
 Mais fortune se tient de ceulx
 Qui emprennent à conquiesster.
 Conquiers honneur; ne dois doubter
 Paine, peril, n'autre labeur;

*Aime & prie Nostre Seigneur;
 Maintien-toy en haute pensée ·
 Car ton bien fait sera douceur
 A la belle qui tant t'agrée.*

*S'on tient les champs, soies sogneux
 De ceulx de l'avangarde aler,
 Car c'est le plus aventureux :
 On y puet honneur conquerer
 Plus qu'ailleurs. Mais se séjourner
 Vouloit l'ost, fay, pour ton honneur,
 Qu'avec le premier entrepreneur
 Ailles sans faire demourée :
 Ce ne desplairoit à nul fuer
 A la belle qui tant t'agrée.*



X

ENCOR te recommans-je bien,
 S'on vient à ordener frontières,
 Qu'en la plus prochaine te tien
 Des ennemis, & voies quières

Que vaillans gens lez toy acquières :
 Là est le chemin & l'entrée
 De trouver mainte grant journée,
 Et d'armes faire en mainte guise.
 Telle vie est moult honorée,
 Et chascun bon la loe & prise.

Chevauche souvent, & retien
 Les chemins, les pas des rivières;
 Avec les vaillans va & vien;
 Se courre vont, entr'eux te fières.
 Là verras qu'en maintes manières
 Puet estre vaillance esprouvée,

Par joster, par férir d'espée :
Et le cuer qui proesce atise
Monstre là sa haute pensée,
Et chascun bon la loe & prise.

Comme chevalier te convien
Au retour chevauche derrières ;
Se besoing est, le faiz soustien ;
Tourne souvent, la joste quierres ;
Entier te tien, ne laisse arrières
Sans toy nul de ton assemblée ;
Se tu vois gent qui conquestée
Puist estre par hardie emprise,
Fier ens, car c'est valeur loée,
Et chascun bon la loe & prise.



XI

E^N tous faiz d'armes te travaille
 A ton pouvoir, & main & soir;
 S'en escarmouche vois qu'on aille,
 Va y : là pourra on véoir

Ton corps, se tu le faiz valoir.
 Se tu es à siège tenir,
 Souvent va au guet, car venir
 Y puet mainte bonne aventure,
 Où tu pourras bien acquérir
 L'onneur qui tous jours aux bons dure.

Aussi d'ordenance te baille
 Que du siège ne dois mouvoir
 Jusqu'en fin; mais se pour vitaille
 Dont l'ost soit fort à pourvéoir
 Vois un capitaine esmourvoir,
 Qui voist l'estandart asseyr

Pour viures à l'ost accueillir,
 Va avec lui, & met ta cure
 D'y bien faire, pour ensieuir
 L'onneur qui tousjours aux bons dure.

Et se la chose à ce se taille
 Que tes ennemiz assëoir
 Viennent ville ou chastel, sans faille
 Va dedens; fay apparcevoir
 Qu'à droit quières honneur pour voir;
 Et se tes gens veulent saillir,
 Sail premier, & au recueillir
 Derrier soies, le faiz endure:
 Ce hardement là fait florir
 L'onneur qui tousjours aux bons dure.



XII

DU rendre ne tien parlement ;
 Et quant hors de ce lieu seras,
 Tantost, sans nul délaïement,
 En la première guerre vas,
 S'elle est bonne, que tu saras ;
 Et s'il y a nul compaignon
 Gracieux & de bon renom
 Qui te veuille d'armes requerre,
 Ottroie lui, car c'est raison :
 Ainsi pourras honneur conquerre.

Et te delivre prestement
 D'accomplir ce que promettras,
 Et le fay bien, & liement,
 Trestout le mieux que tu pourras ;
 Et en ce faisant acquerras
 Loenge & pris à grant foison ;

Entretien chascune saison
 De hanter le mestier de guerre;
 Soies sages, preux & preudom :
 Ainsî pourras honneur conquerre.

Gouverne toy si doucement
 Envers tous ceulx où tu vendras,
 Que chascun veuille bonnement
 Loer les faiz que tu feras,
 Ou te servir, se mestier as.
 Se prisonnier vient de prison,
 Donne lui, & saches que don
 Les cuers de mains à un asserre;
 Pense hault, tien t'opinion :
 Ainsî pourras honneur conquerre.



XIII

Et se la guerre est faillie,
 Départie
 Fay tost de cellui pais;
 N'arreste, quoy que nul die,
 Car l'envie
 D'honneur que tu as empris
 Veult que ton cuer ententis
 Soit & mis
 A querir chevalerie
 En tous lieux: & se tousdiz
 Le fourniz,
 A honneur ne faudras mie.

Après t'en va en Surie,
 Par navie,
 Au sépulcre où Dieu fu miz;
 Et maine devote vie,
 Humble & lie;

*Rens lui graces & merciz,
 Aime le, crains & cheriz,
 Obéiz,
 Humblement merci lui prie :
 S'ainsi te maintiens, beau filz,
 Soies fiz,
 A honneur ne faudras mie.*

*Puis soit ta voie accueillie,
 Sans detrie,
 Par les desers Arabiz,
 Droit où fu ensevelie
 Et servie
 Des anges de paradiz
 Celle a qui Dieu fu amis
 Et mariz,
 Katherine l'enseigne :
 S'en lui est ton cuer espris
 Et assis,
 A honneur ne faudras mie.*



XIV

DE toy soit bien avisée
 La contrée,
 Ce que faire s'en pourra :
 Tu ne scez se destinée

Affermée

*Est qu'on voise par delà
 A ton temps. Et se deçà
 Te vient jà
 Nouvelle d'aucune armée
 Qui s'apreste, va droit là :
 Ce sera
 Proesce bien renommée.*

Là puet estre la journée

Ordenée

*Qui en hault pris te mettra;
 Car s'en Turquie est menée,
 A l'entrée*

*Tantost la bataille ara,
 Ou ailleurs ; maiz en ceulx-là
 Gent y a
 De guerre plus adurée :
 Qui contre ceulx preux sera,
 Doublera
 Proesce bien renommée.*

*Et s'au retraire en galée,
 Empressée
 Vois la gent qui t'amena,
 Par Sarrazins qui l'entrée
 Destournée
 Leur aient, or y parra
 Qui leur effort soustendra,
 Et sera
 Le plus preux de l'assemblée :
 Pour voir, cil qui ce fera
 Acquerra
 Proesce bien renommée.*



XV

Et se ton bon eur t'envoie
 Et ottroie
 Que tu te puisses trouver
 Où fortune ceulx avoie

A qui joie
 Veult de vaillance donner,
 C'est de combatre sur mer,
 Ton penser
 Et ta volenté emploie
 D'y tous autres surmonter
 Et passer :
 C'est d'onneur la droite voie.

Garde ton cuer ne recroie,
 Ne s'ennioie
 De proesce desirer;
 Mais dedens lui monteploie,
 Noe & loie

Vouloir de haut pris monter,
 Et de nom de preux porter.
 Et amer
 Celle qui ton cuer maistroie,
 Servir, craindre & honorer,
 Et doubter,
 C'est d'onneur la droite voie,

Souvent tes nouvelles oie,
 Sache & croie
 Que tu l'aimes sans fausser;
 Et des fiennes te renvoie,
 Ce lui proie,
 Et te veuille commander
 Son vouloir, & ordener.
 Trespasser
 Ne dois la volenté soie.
 Sers la bien, c'est la nomper,
 Qui n'a per,
 C'est d'onneur la droite voie.



XVI

ET s'en ta présence adresse
 Qu'aucun blesse
 L'onneur que conquise aras,
 Qui par parole t'apresse
 Mentereffe,
 Par ton corps t'en deffendras,
 Et la chose à tant menras
 Et feras,
 Que chascun par ta proefce
 Dira que le droit en as :
 En ce cas
 Doublera ta hardieffe.

Et quant l'euure trichereffe,
 Traÿtreffe,
 D'aucun homme congnoistras
 Contre ton prince, ne laisse,
 Ne ne cesse,

Tant que le vray en faras;
 Adonc, s'autre preuve n'as,
 Prouveras
 Par toy l'euure péchereffe;
 Dieu & droit vers toy mettras :
 Tel pourchaz
 Doublera ta hardieffe.

L'Eglise & le peuple esdresse;
 N'entrelaisse
 Bien à faire où tu pourras;
 Se dame scez en tristesse,
 Qu'on abaisse
 De s'onneur par faulx debas,
 Son droit pour lui maintendras.
 Lors seras
 EmPLY d'onneur à largesce :
 Et pour le bien que seras,
 Ce verras,
 Doublera ta hardieffe.



XVII

MES commandemens t'ay monstrez,
 Tels qu'à mes vraiz filz montrer sueil.
 Se tu les tiens en grans chertez,
 Ils te mettront en droit escueil


D'avoir pris de chevalerie;
 Et au parfait ne fauldra mie,
 Mais qu'adez en toy se maintieigne,
 Plaisance que j'ay tant chérie,
 Et que ta Dame ami te tieigne.

De ce fera elle mes grez;
 Et pour le grant bien que te vueil,
 Me plaist que te soit présentez
 Le grant plaisir de bel acueil,
 Et qu'en la noble compagnie
 De ta belle Dame & amie
 Soies souvent, & quoy qu'avieigne,
 Maine d'amours la plaisant vie,
 Et que ta Dame ami te tieigne.

*De tous biens qui de cuer pensez
Pevent estre, ne veuz dueil,
Soies de par moy estrénez,
Pour ce qu'en trop grant gré recueil
Ta manière joieuse & lie,
Qui est de loiauté garnie :
A droit, pour ce vueil que te vieigne
Le hault bien de ma seigneurie,
Et que ta Dame ami te tieigne.*



XVIII


 INSI me commanda Amours,
 Et ordena son doux plaisir;
 Et je mis puis tous mes labours
 A mon pouvoir de l'acomplir;
 Car j'ay si loialement amé
 Celle à qui il m'avoit donné,
 Qu'il vit que mon cuer ne pensa
 A nulle riens qu'à loiauté :
 Pour ce tant de biens me donna.

Et m'envoia tant de douçours
 Et de si plaisans à sentir,
 Qu'en moy n'avoit nulles doulours;
 Car seulement le souvenir
 De la très parfaiçte beauté
 De celle où mon cuer fu fermé
 En tous mes faiz me conforta
 Et il sceut mon loial pensè ,
 Pour ce tant de biens me donna.

*Lors congneu le joieux secours
Que vray amoureux doit chérir;
Car la joie de mes bons jours
Faisoit en mon penser florir
La très joyeuse volenté
D'amer celle qu'en tel chierté
Tenoie; riens tant que cela
Ne fu de mon cuer désiré :
Pour ce tant de biens me donna.*



XIX



E furent biens, à dire voir,
 Sur tous autres bien éureux ;
 Ce fu bien quanque doit voloir
 Cuer de haute dame amoureux ;
 Car celle en qui service estoie,
 Ma Dame que si chier tenoie,
 Plus belle qu'Yseult ne Hêlaine,
 Par son doulx gré souvent véoie.
 Et que fault plus à cuer qui aime ?

Ce fu la plus belle à véoir
 Du monde ; pour ce désireux
 Estoie tousdiz, main & soir,
 De véoir ses riz & ses jeux,
 Qu'en tant de lieux loer ooie.
 C'estoit m'amour, je la servoie,
 Ce fu ma chierté souveraine ;
 J'estoie sien, elle estoit moie.
 Et que fault plus à cuer qui aime ?

*Ne, certes, je n'ay pas pouoir
De dire les biens gracieux
Que sa beauté me fist auoir;
Mais j'estoie si très joieux,
Qu'il m'est auiz que la monjoie
De la léeſſe que j'auoie
Eust bien mis une ſalle plaine
De gens courciez trestous en joie.
Et que fault plus à cuer qui aime?*



XX

LONG temps me dura la léeſſe,
 Beau doux frère, que je vous dy;
 Car ma belle plaiſant maiſtreſſe
 Plus & plus tousjours m'abelly

Et plut, car ſon doux cuer vouloit
 Au mien plus de bien qu'il n'avoit;
 Et celle léeſſe joieuſe
 A toute heure me préſentoit
 Sa belle beauté gracieuſe,

Son joyeux regart plain d'umbleſſe,
 Son plaiſant maintieng ſeigneury,
 Son doux parler qui en triſteſſe
 Ne me laiſſaſt jour ne demy,
 Son beau corps gent, joliz & droit,
 La freſche couleur que portoit,
 Sa douce acointance amoureuſe,
 Sa loiauté qui tant valoit,
 Sa belle beauté gracieuſe.

*Celle fu m'amour, ma déesse;
Et son noble cuer m'enrichy
Tant, que de si haute princesse
Voult que fuisse nommé amy,
Qui toutes les beautez avoit
Que bouche deviser pourroit,
Et de grâce fu eureux
Plus qu'autres; mais toutes passoit
Sa belle beauté gracieuse.*



XXI

TANT me nourry joieusement,
 Tant me quist de plaisirs Amours,
 Tant me fist vivre liement,
 Tant me fist de gracieux tours,
 Que les ans me sembloient jours
 Pour la grant léeſſe où j'estoie.
 Nulle fois au temps ne pensoie,
 Car ma Dame que tant chéry
 Me véoit souvent & je ly.
 Et sa plaifance estoit fermée
 A mon cuer de joie enrichir :
 Celle grace me fu donnée,
 Tout pour loiauté maintenir.


Tel guerredon ottroie & rent
 Loiauté à ceulx qui tousjours
 La seruent du cuer loialement.
 Et pour cela, se les douçours
 Que dit vous ay & les honnours

Voulez avoir, prenez la voie
 D'estre loial, je vous en proie.
 Soiez gent, joieux & joly,
 Secret, de hault penser garny,
 En hault lieu soit vostre pensée,
 Celle seule veuilliez chérir :
 Si ert en vous joie affermée,
 Tout pour loiauté maintenir.

Qu'en dittes-vous, beau frère gent ?
 Vouldrez vous les plaisans labours
 Maintenir d'amer loialement,
 Par qui viennent si grans valours,
 Et de quoy l'amoureux secours
 Vient à ceulx qui Amours maistroie ?
 — Oil, sire, je ne voudroie
 Sans loiauté estre enrichy
 De quanque Amours a seigneury,
 Ne me quier autre destinée
 Que ma Dame seule servir
 Et amer tant qu'aray durée,
 Tout pour loiauté maintenir.



XXII


CERTES, beau frère, droit avez ;
 Bien savez le meilleur eslire,
 Puisqu'à loiauté vous tenez ;
 Se la maintenez tire à tire,
 Vo penser vous doit bien suffire.
 Par lui maint haut bien vous vendra,
 Et désformaiz Amours tendra
 Vostre cuer sien comme héritage.
 Bien lui paiez^s le truage
 Amoureux ; & je qu'en diroie
 C'est son plaisir, plus ne lui fault :
 Car loiauté en cuer resjoie
 Amours qui tant peut & tant vault.

Par lui vos valeurs accroistrez
 Plus qu'on ne vous pourroit descrire ;
 Toutes condicions lairez
 Que les bons pourroient despire ;
 Souvent vouldrez jouer & rire ;

Jà d'orgueil ne vous souvendra;
 Tousjours léeſſe en vous croiſtra;
 Courtois ſerez d'umble courage;
 Tout meffait vous ſera ſauvage;
 Adez ſera vo cuer en joie,
 Très-déſirant de monter hault
 Par proeſce, qu'aux ſiens envoie
 Amours qui tant peut & tant vault.

Chascun jour en vous ſentirez
 Tout ce qu'amoureux cuer deſire,
 Et plus de biens cent fois arez
 Que je ne vous pourroie dire;
 Nulle fois ne ſerez en yre,
 Dès que la choſe à ce vendra
 Que voſtre maiſtreſſe voudra
 Avoir vo cuer en ſon ſervage,
 Et que par amoureux langage
 Vous dira : le mien vous ottroie
 A vous amer ſans nul deffaut,
 Et à ce don donner m'avoie
 Amours qui tant peut & tant vault.



XXIII

MAIS ainçois que tel don aiez,
 Congnoistrez d'Amours la puissance.
 Car pour ce que tant voudriez
 Que vo Dame préist plaisance
 En vous, de droite acoustumance
 Prendrez toutes bonnes manières,
 Plus gracieuses, plus entières,
 A vo pouvoir, qu'autres ne font;
 Et tout adéz en vous croistront
 Noblesce de cuer, haulte emprise.
 N'en vostre cuer jà ne tendrez
 Avoir bien fait, à vo devise,
 Se tous autres ne surmontez.

Non pour tant que bien congnoissiez
 Qu'en plusieurs a assez vaillance,
 Mais à forfait vous tendriez
 Se celle où est vostre espérance,
 Vostre amour, vostre bienvueillance,

Dont tant voulez les bonnes chières,
 Savoit que fussiez plus arrières
 En pris d'onneur qu'autres ne sont;
 Car par raison Amours semont
 Vostre cuer d'avoir la maistrise
 D'onneur en tous lieux où serez,
 Ne pas ne ferez à vo guise
 Se tous autres ne surmontez.

Ce noble penser maintegniez,
 Car c'est l'amoureuse ordenance
 De loiauté que tant prisiez,
 Et pour faire s'obéissance
 Vous fera avoir l'acointance
 De vo Dame, & les douceurs chières
 De s'amour, par douces prières,
 Avec les biens que vous feront
 Amours & loiauté qui font
 Presens d'onneur par leur franchise
 A ceulx qui sont leur; mais leurs grez
 Est que valeur ne vous suffise
 Se tous autres ne surmontez.



XXIV

TELZ biens & d'autres plus joieux,
 Et ceulx qu'Amours me devisa
 Avez, s'estes si gracieux
 Que vous ne vous départez jà
 De loiauté, car par cela
 Pourrez venir en la haultesse
 De vaillance, & à la léeffe
 Amoureuse qui tout surmonte
 Les biens dont on peut faire compte;
 Et tant de joie souveraine
 Avez, que ne vous faudra rien
 De toute plaisance mondaine,
 Et toutes gens vous voudront bien.

Lie, jouant, plaisant en tous lieux
 Serez, & tout bien vous vendra,
 Ne jamais mot malgracieux
 De vostre bouche ne sauldra;
 Et tout ce que ferez plaira

*A vo belle plaisant maistresse,
 Vostre Dame, vostre princeſſe,
 Par qui en vo cuer croiſt & monte
 Vouloir d'onneur, deſdaing de honte,
 Amoureux deſir qui vous maine
 A eſtre de ſi doux maintien
 Qu'adez fuirez choſe vilaine,
 Et toutes gens vous voudront bien.*

*Je ne vous ſay enſeignier mieulx,
 Mais celle par qui vous croiſtra
 Vostre bien, vos plaisirs, vos jeux,
 Aſſez mieux vous enſeignera,
 Car dedens voſtre cuer mettra
 Deſir d'onneur à ſi grant preſſe
 Que plus en avez qu'à largeſſe;
 Et tous ces biens que vous racompte,
 Loiauté les meſure & compte,
 Et ſes vrais amis en eſtraine;
 Faites dont, par le conſeil mien,
 Que loiauté ami vous clame,
 Et toutes gens vous voudront bien.*



XXV

ET se tant vous voulez forfaire
 Que ne vueilliez estre loial,
 A nul bon chief n'en puez traire,
 Avenir vous en peut grant mal.

C'est bien fait de cuer desloial
 De prier dame & lui promettre
 Qu'on vult en lui son amour mettre
 Et on pense ou cuer autre chose :
 Telle amour est à ceulx forcloze
 Qui veulent venir à vaillance
 Par Amours & par sa puissance.

Et certes en tel euvre faire
 Gist desloiauté natural ;
 Mais Amours la monstre & déclare
 A celles qui ont cuer Roial
 En loiauté, & de l'aval

Congnoissent ceulx qui entremettre
 Se veulent de fondre & remettre
 Loial amour à la parcloſe :
 Et cuer qu'en tel vouloir repoſe
 Doit faillir à toute plaiſance
 Par Amours & par ſa puiſſance.

A ce point gardez le meſtraire,
 Car, puis qu'en ce meſfait mortal
 Serez, c'eſt néant du retraire,
 Tantost vous ſera communal;
 Et ſachiez que par pois égal
 Vouldra Amours ſes biens deſmettre
 A celui qui tel voudra eſtre
 Que loiauté n'ara encloſe
 En ſoy : pour ce bien dire l'oſe
 Que droit nulle tel gent n'avance
 Par Amours & par ſa puiſſance.



XXVI

Et se vostre cuer ne vouloit
 Se maintenir en loiauté,
 Jà pourtant la chose n'yroit
 Ores du tout à vostre gré;

Car bien voudriez estre amé
 De celle qui aroit assiz
 Son cuer en autre lieu & miz
 Où, espoir, n'aroit nule envie
 De jà devenir vostre amie,
 Et s'orriez ceste nouvelle
 Pire souvent ou autre telle.

Mais vostre cuer sy vous menroit
 Qu'en seriez brief conforté,
 Et tost à un autre voudroit
 Que vostre compte fust compté.
 S'encore estiez refusé

De celle, frère, or vaudroit pis,
 Car moins en ariez de pris
 En toute noble compaignie.
 Adonc doubleroit la folie;
 S'en seroit, espoir, vo querelle
 Pire souvent ou autre telle.

*E*t se vo vouloir s'affermeoit
 A maintenir desloiauté,
 Renommée l'encuseroit,
 S'en seriez au doit monstré
 Et des femmes moins honoré,
 Et croistroit sur vous li escri; *P*
 Pour une en prieriez dix,
 Mais d'estre escondiz vous affie,
 N'à responce ne fauldrez mie,
 Soit de dame ou de damoiselle,
 Pire souvent ou autre telle.



XXVII

TOUTESFOIS s'eur de fortune
 Qui aide aux mauvais & aux bons
 Souffroit qu'en fussiez amé d'une
 Belle, bonne, & de hauls renoms,
 Qui ne sceust vos condicions,
 Mais vous amast si loialment,
 Si fort, si amoureuxment,
 Que dame peut amer ami,
 Ce ne durroit an ne demi;
 Car vostre faulx vouloir estrange
 Vous feroit tost aler au change.

Et voudriez prier chascune
 Qui prendroit en gré vos raisons,
 N'en vous suffisance nés une
 N'aroit, tant vous fèist grans dons
 Amours qui en toutes saisons

*Veult trop grant bien à jeune gent,
 Et s'il scèust que ligement
 Fussiez ou service de lui,
 De haulx biens fussiez enrichy;
 Mais vostre cuer plus vil que fange
 Vous feroit tost aler au change.*

*Mais loiauté qui est commune
 A ses gens par moult d'achoisons
 Ne donroit en vous une prune,
 N'en vos fausses oppinions,
 Mais feroit vos grans traïsons
 Savoir partout communalment,
 Par quoy, sans nul délaiement,
 Seriez de celle haï
 Qui si fort vous aroit chery;
 Mais fausseté qui vous chalange,
 Vous feroit tost aler au change.*



XXVIII

ET sachiez que telz changemens
 Font jeunes gens trop empirer
 Qui ne se tiennent à contens
 De riens qu'Amours leur puiſt donner,
 Ne ſes plaiſans biens ſavourer
 Ne pevent, pource qu'en mains lieux
 Mettent leur cuer ; mais amans tieux
 N'ont penſée nette ne pure :
 Car qui par amoureuſe cure
 En pluſieurs lieux ſon cuer eſpart
 Partout en a petite part.

*Les amoureux commandemens
 Pourroient à paines garder,
 Car ilz n'ont pas ou cuer dedens
 Du pouvoir d'Amours qui fermer
 Les péuſt en noble penſer,*

*Fors qu'aucune fois sont joieux ;
 Mais jà pourtant n'en vaudront mieux
 En honneur dont renom leur dure :
 Car qui l'amoureuse aventure
 Léale serche trop à tart
 Partout en a petite part.*

*Amours est droiz destruisemens
 A ceulx qui lui veulent fausser,
 Car ses amoureux sentemens
 Qu'il lui plaist aux loiaux monstrier
 Scet bien à tels gens refuser,
 Car ilz sont trop maugracieux ;
 Sans bien avoir devendront vieux,
 Tristes, félons à desmesure :
 Car cuer qu'en fausseté s'adure
 Et des biens d'Amours se départ
 Partout en a petite part.*



XXIX

AINSI sert Amours & démain
 Chascun qu'à fausseté s'amort ;
 Poy ont de la joie mondaine,
 Vers lui ne treuvent nul confort.


Gardez-vous donc de faulx accort,
 Car s'une fois vous tient & lie,
 Vous estes pris ès las de mort :
 A tart congnoistrez vo folie.

Et se fausseté tant vous maine
 Qu'arrivé soiez à son port,
 Vous voudrez qu'Amours vous estraine
 De ses biens sans qu'amez trop fort.
 A ce point n'eschiet pas le sort
 Amoureux de vostre partie,
 Car se d'Amours querez déport,
 A tart congnoistrez vo folie.

*Aviz vous sera qu'on vous aime
Ou doie amer, soit droit soit tort ;
Mais renommée qui vous clame
Faulx amoureux vous point & mort
Sy bien que l'amoureux ressort
N'arez le montant d'une alie :
Se plus y mettez vostre effort,
A tart congnoistrez vo folie.*



XXX


 AR ainsi tost qu'on vous verra
 En quelque plaisant assemblée
 Où de belles dames ara,
 Chascune sera confortée
 D'estre de vous d'amours priée,
 Car bien vostre fait congnoistront
 Et vo manière diffamée :
 Et par ce toutes vous herront.

Adonc par raison doublera
 Vostre dolereuse pensée ;
 Mais jà à nulle n'en vendra
 Pitié, par quoy soit alégée.
 Ainsi passerez mainte année,
 Mais fausseté qui vous semont
 Fera en vous sa demourée :
 Et par ce toutes vous herront.

*Lors vo bouche s'esmouvera
A estre si mal renommée
Que de toutes gens mesdira ;
Car envie sera entrée
En vostre cuer, & si fermée
Que nulz biens entrer n'y pourront,
Ne nulle plaisance loée :
Et par ce toutes vous herront.*



XXXI

B IEN pourrez mesdire d'autrui,
 Mais ne cuidez pas qu'on vous croie,
 Ne ne pensez jà que nullui
 En vos paroles s'esbanoie,
 Se ne sont ceulx qu'Amours renoie,
 Mesdisans, celle gent maudite
 Qui sont, & bien le prouveroie,
 De tous maugracieux l'eslite.

En ceulx là sera vo refuy,
 De leurs faulx mesdiz menrez joie ;
 Ne ce n'est pas ne d'ier ne d'uy
 Que les meschans vont celle voie.
 Se ceint estes de tel courroie,
 De vous conseiller je m'acquite,
 Car vous serez, se Dieux m'avoie,
 De tous maugracieux l'eslite.

*A toutes gens ferez ennuy
 Qui Amours & honneur maistroie,
 Et du monde ferez celui
 Dont le renom moins ameroie ;
 Car s'un chetif paier devoie,
 Par vous baillier seroie quitte,
 Car vous devendrez, j'en jurroie,
 De tous maugracieux l'eslite.*



XXXII

DES or, serez si malostru
 Qu'on vous en pourroit nommer Roy ;
 Et si tost que serez venu
 En compaignie d'esbanoy,
 Chascun en devendra plus coy,
 Mais de vous diront en appert :
 De cestuy ne prenez conroy,
 Car qui plus y met plus y pert.

Des femmes serez mal volu
 Par fausseté, qui en son ploy
 Vous ara miz & retenu,
 Ne mettre n'y pourrez arroy ;
 Nulle ne vous voudra lez soy,
 Tant serez de grace désert,
 Mais diront : laissons-le à recoy,
 Car qui plus y met plus y pert.

*Bien sera l'orgueil abatu
Dont avez empris le desroy
De mesdire, car esperdu
Serez à ce point là, ce croy,
Se honte doubtez, par ma foy.
Or veez de quoy fausseté sert :
Gardez-vous de croire en sa loy,
Car qui plus y met plus y pert.*



XXXIII

ENCORE ne vous donrez garde
 Dont vous vient ce mauvais renom,
 Pour vostre pensée couarde
 Qui vous en fera l'achoisson
 Descongnoistre; maiz sans raison
 Vous semblera que par envie
 Vous ont en celle compagnie
 Tous & toutes si despriisé.
 Lors revendrez un poy plus lié,
 Et penserez, vaille que vaille,
 Que vostre fait soit hault priisé,
 Mais on n'en donroit une maille.

Car Amours qui scet & regarde
 Vostre fait, vostre oppinion,
 Et que fausseté ne retarde
 D'estre en vous en nulle saison,
 Vous sara bien le guerredon

*Rendre de vo mauvaise vie ;
 Car en belle, douce & jolie,
 Sera vo desir adrécié ;
 Mais par lui serez estrangié
 De son amour, comment qu'il aille,
 Dont vous serez moult courroucié,
 Mais on n'en donroit une maille.*

*Et quant congnoistrez que trop tarde
 A vous venir l'amoureux don
 De s'amour qui vous point & larde,
 Et fait sentir mainte frisson
 Par desir, or vous semblast bon
 Avoir mieux loiauté servie,
 Honorée, crainte & chérie ;
 Car vostre meffait effacié
 Ne puet estre, c'est mot tranchié.
 Lors verrez qu'Amours vous travaille,
 Et voudrez qu'on en ait pitié,
 Mais on n'en donroit une maille.*



XXXIV

LORS commencera la tourmente
 Dont vous avez tristesse & dueil;
 Car tant voudrez la belle gente,
 Tant desirrez son bel acueil,

Tant l'amerez, qu'en droit escueil
 Serez de mort, se de sa grâce
 Ne lui plaist que merci vous face,
 Dont la prierez à merveille;
 Mais loiauté lui desconseille,
 Qui veut que ses ris & ses jeux
 Et ses grans douceurs appareille
 A un autre qu'elle aime mieulx.

Jà son cuer ne sera en sente
 De faire chose à vostre vueil;
 Mais sa belle tendre jouvente,
 Son doulx regart, son riant œil,
 Feront Amours passer le sueil

De vostre cuer, à si grant masse,
 Qu'à tousjours y parra la trasse,
 N'onques maiz d'Amours la pareille
 Ne sentistes; maiz son cuer veille
 En un penser plus gracieux,
 Qui s'amour donner lui conseille
 A un autre qu'elle aime mieux.

Car fausseté qui en vous sente,
 Dont le renom hé & desvueil,
 Lui présentera sans attente
 Vo mal penser, vo fol orgueil,
 Ne jà de lui n'avez recueil
 Amoureux en lieu ne en place;
 De vous véoir sera tost lasse,
 Et son cuer qui pour vous sommeille,
 Que desir amoureux resveille
 Et fait si gay & si joieux,
 Donra plaisance non pareille
 A un autre qu'elle aime mieux.



XXXV

B IEN sera vostre cuer plain d'ire
 Quant en ce point vous trouverez
 Que chascun vous voudra despire,
 Ne nulle plaisance n'arez
 De celle que si chier tendrez,
 Car tousjours moins vous prisera
 Quant plus vostre fait congnoistra ;
 Mais pourtant l'amoureuse flame
 Qui vostre cuer point & entame
 Ne sera moins enracinée
 En vous, combien qu'en vostre Dame
 N'iert jà pour vous merci trouvée.


Encor ne vous pourront suffire
 Les maux que d'Amours porterez ;
 Adez irez de mal en pire,
 Plus & plus tousjours l'amerez,
 Car en sa grâce espérerez

Qui en aucun temps vous vendra,
 Ce créez ; mais jà n'avendra,
 Car mal renom tant vous diffame
 Que vostre éur mettra soubz lame
 Et vostre bonne destinée,
 Ne d'Amours qui les bons réclame
 N'iert jà pour vous merci trouvée.

*D*ésormaiz croistra le martire
 Du mal d'Amours que sentirez,
 Ne nul bien ne sarez eslire
 En vostre fait, dont vous serez
 Ainsi que tout désespérez ;
 Car vostre Dame ne voudra
 Vous amer pour riens, maiz sera
 Poy courcie de vostre blasme,
 Ne jà cuer, corps, vouloir ne ame
 N'ara, pourquoy vous soit donnée
 S'amour, n'en autre noble fame
 N'iert jà pour vous merci trouvée.



XXXVI


AINSI serez de point en point
 Selon vos euvres démené.
 Des biens d'Amours n'arez jà point
 Ne de vaillance renommé
 Ne serez, car vo temps passé
 Avez sans maintenir proesse,
 Franchise de cuer ne noblesse.
 Lors pourrez congnoistre & choisir
 Comme loiauté fait florir,
 Et comme fausseté déserte;
 Par ces deux serez, sans faillir,
 Méry selon vostre desserte.

Loiauté sara bien à point
 Recorder comme avez ouvré
 A Amours à qui son cuer joint,
 Et qui la tient en grant chierté.
 Par entreulx sera commandé

*A fausseté que ne vous laisse,
 Mais bien vous maint com chien en lesse
 Au point où ceulx doivent venir
 Qui s'efforcent de lui servir.
 Lors irez droit à vo grant perte,
 Et serez, contre vo plaisir,
 Méry selon vostre desserte.*

*Qui vous aimera si vous doint;
 Vostre bien sera tost alé.
 S'adonc grief douleur ne vous point
 Au cuer, trop serez forsené,
 Quant ainsi vous verrez livré
 A fausseté la trichereffe,
 Qui en la prison de tristesse
 Vous mettra sans jà revenir.
 Par ce pas vous fauldra saillir.
 N'est-ce bien meschéance apperte ?
 Là serez-vous tout à loisir
 Méry selon vostre desserte.*



XXXVII

La vivrez de tristesse plains,
 Là porterez douleur entière,
 Car fausseté qui entre mains
 Vous tendra ne lairoit arrière

De soy, pour don ne pour prière,
 Vo cuer, maiz bien l'avisera
 D'amer telle dont poy ara
 Bien, ne plaisir, n'avancement.
 Maiz toutesfois il convendra
 Que sien soiez entièrement.

De celle ferez bien ratains;
 Semblant ferez de l'avoir chièr,
 Et en faisant le bon compaigns
 Vendrez vers lui, à lie chièr,
 La prier, sans qu'Amour se fière

En vostre cuer, ce vous sera
 Adviz ; mais le dé tournera,
 Car puis que la verrez souvent,
 Vueilliez ou non, Amours voudra
 Que sien soiez entièrement.

D'une courroie serez teins.
 Et tel varlet, tel chamberière :
 Ceste n'en aimera pas mains
 De cinq ou six. De tel manière
 Maintenir sera coustumière ;
 De long temps commencié ara.
 Belle ne bonne ne sera,
 Et si verrez appertement
 Qu'Amours à ce vous forcera
 Que sien soiez entièrement.



XXXVIII

ELE vous sera bien paier
 Et mettre à point par doulx attraiz.
 Moult vous sera douce au premier;
 Trop loera vos diz, vos faiz.

Tost cuiderez estre amé; maiz
 Elle y mettra bien tel atour
 Pour vous estlongnier de s'amour
 En la vous faisant desirer,
 Que vo cuer mettra en l'ardour
 Dont puis avez maint mal amer.


Manière lui verrez changier.
 Bien semblera que déformaiz
 Se vueille de vous estrangier,
 Et que d'ennuy porte grant faiz.
 Et vous qui voudrez que parfaiz

Soit vostre fait au premier jour,
 Lui direz : Belle que j'aour,
 Ce que vous voy tristour porter
 Mettra en mon cuer la langour
 Dont puis avez maint mal amer.

Car, pour vostre amour adrécier,
 Me verrez au mal dont jamaiz
 Ne gariray ; car de légier
 M'ara mort miné & deffaiz,
 Se vostre doulx cuer ne met paix
 En la paine qui sans séjour
 Croist en moy, & que la douleur
 Qu'en vous voy me vueilliez compter.
 — Ainsi, frère, entrerez ou tour
 Dont puis avez maint mal amer.



XXXIX


MAR, ainçois que vous ait compté
 Ce pourquoy tant se desconforte,
 Ara maint grant soupir getté,
 En vous disant que pour vous porte
 L'ennuy dontouldroit estre morte,
 Car poy de temps l'avez amée,
 Et sy queurt jà la renommée
 Que d'elle vous avez vantant.
 Lors fera la desconfortée :
 C'est un des tours de faulx-semlant.

Jà sera plaint & regreté
 Son grant bien que renom amorte
 Par vo parler desordené
 Qui en mesdire se déporte,
 Disant : Je me faisoie forte

D'estre de vous Dame clamée,
 Combien que m'amour accordée
 Ne vous avoie tant ne quant.
 — A ce mot semblera pasmée :
 C'est un des tours de faulx-semlant.

Adonc serez acheminé
 Au plaisir qui maint mal aporte,
 Et moult cuiderez estre amé
 De celle-là qui est la porte
 De fausseté, & vostre sorte
 Avez trop bien en lui trouvée;
 Et tousjours croistra vo pensée
 En lui amer plus que devant.
 Mais de s'amour n'avez denrée :
 C'est un des tours de faulx-semlant.



XL

QUOY que soit de l'accordement,
 Mais toutes fois mainte promesse
 Lui ferez & maint serement
 Qu'onques parole venteresse,
 Ne nulle riens qui à tristesse
 Déust son doulx cuer esmourvoir
 Ne déistes, maiz vo vouloir
 En lui amer se ferme & tient.
 Et certes vous lui direz voir,
 Car tousjours droit à droit revient.

Moulte recevra lentement
 Vostre excusance; car maistresse
 Vouldra estre tout ligement
 De vous, & savoir quelle aspreffe
 Desir vous fait, qui ne la blesse

Pour vostre amour, ne main ne soir.
 Mais jà ne pourrez percevoir
 Comme son faulx cuer se maintient ;
 Amours ne le pourroit vouloir,
 Car tousjours droit à droit revient.

Lors lui priez humblement
 Que sa douce plaisance adresse
 A croire & savoir fermement
 Que ce mal dont elle vous presse
 N'avez pas fait, & sa noblesse
 Vueille cela tenir pour voir.
 Lors ne le pourra desvouloir
 Par semblant ; & s'ainsi avient,
 Sien serez sans riens remanoir,
 Car tousjours droit à droit revient.



XLI

LORS congnoistra de venue
 Qu'avenue
 Est à son droit désirier.
 Dès or vous tendra en mue,
 Sans que mue
 Pour vous son vouloir premier;
 Et se pour vous alier
 Et lier
 A s'amour qu'avez voulue
 Vous donnoit au rapaisier
 Un baisier,
 Pour tant droit ne se remue.

Car sa manie esperdue
 Ne perdue
 N'ara jà de vous trichier.
 Telle guise a maintenue
 Et tenue

Long temps, ce n'est d'uy ne d'ier.
 Bien vous sera apaier
 Et paier
 De vostre desconvenue;
 Se vous la comparez chier,
 Ami chier,
 Pour tant droit ne se remue.

Lors yert l'amour parcréue,
 Dont créue
 Fu fausseté, qu'estlongnier
 Vous deffendra la véue
 Que éue
 Avez par son faulx dangier,
 De celle qui de légier
 Alégier
 Ne vous veult, trop s'en tient mue,
 S'il lui plaist vo cuer plagier
 Et blécier,
 Pour tant droit ne se remue.



XLII

DE rechief la priez,
 Et direz
 Que jamais esbatement
 N'arez, tant que vous verrez
 Et sarez
 Que vous aime loialment;
 Cuer, corps, amoureuxment,
 Ligement,
 En la servir soubzmettez,
 Et de cuer entièrement,
 Fermement,
 A tousjours maiz l'amerez.

Adonc joieux devendrez,
 Car en grez
 Prendra l'amoureux présent
 De vo cuer que lui donrez,
 Qui voudrez

*Que sien soit sans partement ;
 Et vous dira doucement,
 Chièremment :
 Vous pry qu'encor atendez.
 — Et pour cel acointement
 Humble & gent
 A tousjours maiz l'amerez.*

*Puis dira que bien savez
 Que portez
 A mains maulx du parlement,
 Dont bien estes excusez,
 Mais tenez
 Qu'encore son cuer s'en sent,
 Tant que resjoïssment
 De présent
 N'a, ne n'iert par lui donnez ;
 Par ce doulx alongement,
 Plus forment
 A tousjours maiz l'amerez.*



XLIII

ET vous, qu'amour désireuse.
 Délicteuse,
 De plus en plus esprendra,
 Lui direz : m'amour joieuse,
 Gracieuse,
 Jamais mon cuer bien n'ara
 Tant qu'à vo douceur plaira,
 Qui miz l'a
 En langueur très dolereuse,
 L'alégier, & ce sera
 Quant ara
 Vostre accordance amoureuse.


Adonc d'amour dangereuse
 Et piteuse
 Le semblant vous monstrera,
 Disant : fortune envieuse,
 Ennuieuse,

Pour vous, amis, me sera,
 Car tant vous aim que desjà
 En moy n'a
 Pensée d'amour oyseuse ;
 Par mon cuer se congnoistra
 Qui voudra
 Vostre accordance amoureuse.

Maiz trop devieng paoureuse
 Et douteuse
 Qu'autre n'amez, car cela
 Seroit tristeur languereuse,
 Desdaigneuse,
 A moy; & quant là vendra
 Mon cuer, pour vous se mourra,
 Et plaindra
 Sa fortune maleureuse ;
 S'ainsi est, mal desira,
 N'ottroia
 Vostre accordance amoureuse.



XLIV

 *DONC* cuiderez avoir
 Le pouvoir
 De mener joieuse vie,
 Et de tout vostre vouloir

Et savoir
 Lui direz : je vous mercie,
 Ma belle Dame jolie
 Et amie,
 Du bien par quoy recevoir
 Me faites joie acomplie.
 Ce me lie
 A tout vostre remanoir.

Adez la voudrez véoir,
 Main & soir;
 Trop vous yert sa compaignie
 Plaisant, & à dire voir,
 Jà mouvoir

N'en pourrez à chiére lie ;
 Mais elle ne fauldra mie
 Que ne die :
 Amis, ne vous doit chaloir
 D'aler. Mon cuer vous en prie,
 Qui s'affie
 A tout vostre remanoir.

Ce ne pourrez desvouloir,
 Dont douloir
 Vous fauldra, quoy que nul die ;
 Car celle n'ara espoir
 Que valoir
 Vous face heure ne demie,
 Mais mettra son estudie
 Et maistrie
 A vous mettre en nonchaloir,
 N'en son cuer n'ara partie
 Qui la lie
 A tout vostre remanoir.



XLV

SEREZ-vous donc bien ou chemin
 D'avoir joie & bonne aventure ?
 Par ma foy, bien scay que nennin ;
 Car Amours ara mis sa cure

*A ce que tel loier vous paie,
 Et pis que dire ne saroie
 Trouverez en celle qui mine
 Vo cuer, car fausseté l'ottroie,
 Qui est de tous maulx la racine.*

*Adez lui serez près voisin,
 Trop l'amerez à desmesure,
 Jà ne voudrez soir ne matin
 Estre sans lui ; en telle ardure
 Vivrez pour celle qui de joie
 Rira, quant congnoistra la voie
 Qu'Amours pour vos maulx vous destine,
 Par qui fausseté vous chastoie,
 Qui est de tous maulx la racine.*

*Et tousjours lui sera enclin
Vostre cuer, quoy qu'il endure,
A la servir sans prendre fin,
Ne d'autre plaisir n'ara cure.
Tant l'amerez fort, qu'en diroie ?
Que vous entrerez, j'en jurroie,
Où fortune ceulx achemine
Que fausseté en ses las loie,
Qui est de tous maulx la racine.*



XLVI

A ce coup serez mis ou tour.
 Tant sera de vous gouverner
 Que jà ne la verrez un jour
 En une manière durer.

Une heure vous voudra chérir,
 A l'autre prendra desplaisir
 En vous & en vostre manière ;
 Autre fois vous voudra joïr,
 Autre de vous ne fera chière.

Puis en faisant semblant d'amour
 La verrez plaindre & soupirer,
 En vous disant par grant douçour :
 Amis, j'ay entendu qu'amer
 Voulez autre pour moy guerpir.
 S'ainsi est, pour vous vueil mourir,
 C'est la chose que j'ay plus chière ;
 Car de ma douleur amenrir
 Autre de vous ne fera chière.

*Lors ne ferez pas long séjour
De maint grant serement jurer
Au contraire; car pour l'ardour
D'amour que voudrez savourer,
Lui voudrez trop faire plaisir.
Par lui voudra Amours mériter
Vostre acoustumance première.
Celle seule pourrez servir,
Autre de vous ne fera chière.*



XLVII

En la servant acquerrez,
 De ce soiez vous tout certain,
 Telles tèches, dont puis serez
 Souvent courcié & soir & main :

Mais vous prendrez vostre confort
 A hanter gens qui de tel sort
 Seront que sera vostre amie,
 Et par ceulx avez pis que mort,
 Ains que la feste soit faillie.

A toute heure les trouverez
 Faulx & mauvais, c'est leur réclain ;
 De tous mesdire les orrez,
 Poure seront, fol & vilain.
 Avec ceulx sera vo ressort,
 De tous maulx serez à droit port ;
 Car vous serez de vo partie
 Orgueilleux, menteur, fol & ort,
 Ains que la feste soit faillie.

*V*anteur, mauplaisant devendrez,
*L*âche, couart, de péchié plain ;
*V*ostre amie jalouferez,
*R*umoreux ferez, pour certain ;
*M*ais souvent verrez qu'arez tort ;
*M*onstré vous sera par plus fort
*D*e vous, qui ara la maistrrie,
S'il peut, de vo Dame, & l'accort,
*A*ins que la feste soit faillie.



XLVIII

ET je croy qu'il n'y fauldra pas.
 Non feront d'autres grant foison,
 Car, de belle ville beau tas,
 En fera elle garnison.

Mais non pour tant long temps sera
 Que son chier ami vous tendra,
 Une fois fière, autre en douceur;
 Et puis à droit point vous laira,
 Viel, poure, triste, sans honneur.

De l'amer ne serez pas las,
 Quant fausseté pour vengoison
 Vous fera sentir ce solas
 Qui vous sera mortel poison ;
 Car quant estlongnier vous voudra
 Celle pour qui vo cuer gerra
 Ou lit de tristesse & de pleur,
 En langueur finer vous faudra,
 Viel, poure, triste, sans honneur.

*Or véez les périlleux las
 Ou pris ferez, pour l'achoisson
 De fausseté, s'à gieu n'à gas
 De vostre cuer lui ferez don;
 Car loiauté ne finera
 Tant qu'ainsi justicié ara
 Cil qui maintendra tel erreur,
 Et enfin mourir le fera
 Viel, pouvre, triste, sans honneur.*



XLIX

FÈRE, oÿ m'avez raconter
 Une partie des travaux
 Qu'Amours fait à ceulx endurer
 Qui estre ne veulent loiaux,
 Mais non pas tous, car tant de maulx
 Y a que je n'en scay le nombre;
 Pour ce, vous pry que deffoubz l'ombre
 De fausseté ne vous logiez,
 Car tous les maulx en ariez
 Que dit vous ay, sans nulle faille;
 Car Amours veult tousjours paier
 Les fausses gens, comment qu'il aille,
 De tel service tel loier.

Ne point n'y fault; pour ce, garder
 Se doit chascun qu'il ne soit faulx;
 Car qui la vie en veult mener,
 Il ne peut que les durs assaulx
 De fausseté la desloiaux

Ne viengnent en lui sans semondre,
 Tant qu'en douleur la faille fondre ;
 Ne remède n'y fariesz
 Mettre, se venus estiez
 A ce point là nommé, tant vaille;
 Car nul ne peut contralier
 Vers Amours, qu'en fin ne lui baille
 De tel service tel loier.

Ainsi veult Amours ordonner
 Ses nobles jugemens royaulx.
 Par fausseté fait tourmenter
 Ceulx qui sont si desnaturalx
 Qu'à ses euvres sont communaulx ;
 Sans menacier, sy les encombre
 Qu'on les pourroit lier & tondre ;
 Quant en ses laz sont trébuchiez,
 Jamais n'en seront desliez ;
 Là les estraint, point & travaille.
 En faisant de vie dangier.
 Ainsi leur paie, compte & taille,
 De tel service tel loier.



L

TOUTESFOIZ ce que vous chasti
 De fausseté, en vous monstrant
 Les grans maux qui viennent par li,
 Et comme elle est désavenant

En corps de lignage vaillant
 Et en cuer qui monter voudroit
 A hauteſſe le chemin droit
 Qui affiert à chevalerie,
 N'est pas que bien ne croie & die
 Qu'adez amerez loialement,
 Car bien voy que vo cuer l'accorde;
 Mais fait vous ay l'enseignement
 Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Car bien croy que d'Amours chéry
 Serez, beau, doulx, chier frère, tant
 Que lié, gent, joieux & joly,
 Gay, amoureux, doulx & plaisant,
 Loial, ſecret, très déſirant

De maintenir en tout endroit
 Tout ce dont noble cuer devoit
 Avoir pensée gaie & lie
 Vous tendra; loiauté l'ottrie,
 Qui l'amoureux avancement
 Vous veult, & que vo cuer s'amorde
 A ses loys savoir fermement,
 Pour ce qu'en fin vous en recorde.

Et quant de tel bien enrichi
 Vous ara l'aïde puissant
 De loiauté, par qui garni
 Serez de renom avenant
 Et de maintieng esjoïssant
 Tout noble cuer, estre pourroit
 Qu'aucune tant vous ameroit
 Que volentiers seroit servie
 De vous & de bon cuer amie;
 Mais lors gardez si franchement
 Vo cuer qu'à fausseté n'aborde.
 De ce vous faiz avisement,
 Pour ce qu'en fin vous en recorde.



LI

MOULT me fu plaisant le conseil,
 Moult me sembla loial & sain,
 Du chevalier qui sans pareil
 Fu, ce m'est vis; de grace plain,
 Beaux & preux, dévot & mondain
 En fait, en parler gracieux
 Fu, est, & ses renoms est tieulx.
 Lors lui dis par humble parole :
 Sire, moult me plaist vostre escole
 Et vo noble conseil loial,
 Ne du trespasser n'ay entente;
 Sans lui n'aray ne bien ne mal.
 Amours ce vouloir me présente,

Qui veult que tout mon appareil
 Soit mis à servir soir & main
 Loiauté, & moult me merveil
 Comment homs a le cuer si vain
 Qu'il a à fausseté réclain.

Telz gens sont trop malgracieux ;
 Sy vous merci, de cuer joieux,
 De ce que la pensêe fole
 M'avez monstré, qui ceulx affole
 Qui ont cuer faulx & desloial,
 Desquels ne vueil suir la sente ;
 Tenir vueil le chemin Roial.
 Amours ce vouloir me présente,

A qui je sers, pour qui je vueil,
 Qui est mon confort souverain,
 Qui m'est clarté, lune & soleil,
 Qui par espoir me fait certain
 D'estre de bon éur prochain,
 Qui tant m'esjoit en tous lieux
 Que dedens moy de mieux en mieux
 Loial vouloir atache & cole
 Qui mon cuer embrasse & acole,
 Et par franchise natural
 Lui plaist qu'en vous me ferme & ente
 Comme à mon conseil principal.
 Amours ce vouloir me présente.



LII

AUQUES tost après me parti
 Du chevalier qui conseillié
 M'ot loialement, & puis ce di
 En fu tousjours mon cuer plus lié ;

Car adez mélencolié
 M'estoie à loiauté tenir,
 Et il me monstra que venir
 M'en pourroit des biens sans mesure,
 Tant fu lié de celle aventure,
 Et son conseil tant me plaisoit
 Que raconter ne le saroie,
 Car en ce mon cuer se fermoit
 Pour ce que loiaument amoie.

Bien retins le conseil de lui,
 Du faire fu appareillié,
 Car mon cuer le vouloit ainsi
 Pour ce qu'il estoit alié
 A loiauté & obligié,

Ne pour riens n'en vouldist partir.
 Et j'amoie, sans repentir,
 De vraie amour loiale & pure;
 Je y mettoie toute ma cure,
 Car tout mon désirier estoit
 De servir ma Dame & ma joie,
 N'autre riens mon cuer ne vouloit
 Pour ce que loiaument amoie.

Ainsi en ce penser joli,
 Loial & gay & envoisié,
 Me maintins, & moult m'abelli
 Ce qu'il m'ot dit & anoncié,
 Que par loiauté avancié
 Estre povoie & parvenir
 A proesce qui fait florir
 Les vaillans en renom qui dure,
 Et que de l'amoureuse ardeur
 Qui par desir me destraignoit
 Par loiauté trouver pourroie
 Alégence, & ce m'avendroit
 Pour ce que loiaument amoie.



LIII

PUIS ne demoura pas long temps
 Qu'en une compagnie vins
 De gens gracieux & plaisans .
 Trop volentiers entr'eulx me tins,
 Car ils estoient bien aprins
 De faire plaisir à chascun.
 Ce lieu fu à joie commun,
 Et tous ceulx qui dedens estoient
 Trop bien maintenir le savoient ;
 Et si fu assis pour mieux plaie
 Dessus la rivière de Laire.


Des dames y vis avenans,
 Belles, plaisantes, aux cuers fins;
 Et des damoiselles jouans
 Y ot assez en ce pourprins,
 Mais tous leurs noms pas ne retins.

*Pour ce n'en vueil nommer nez un ;
 Mais toutes les vy sur le flun
 Aler jouer, & là faisoient
 Maintes choses qui moult plaisoient.
 A tous cela leur vy-je faire
 Dessus la rivière de Laire.*

*Lors me trais vers un des chalans,
 Et droit au point que j'y survins,
 Y vint chevaliers ne scay quans,
 Avec femmes; là me contins
 Com jeunes homs qui est enclins
 A son vouloir, car mot aucun
 Ne diz, n'a nullui ne tins run ;
 Mais au plus loing dont ils s'éoient,
 En pensers qui m'esjoïssient
 M'appuyai, enclin le viaire
 Dessus la rivière de Laire.*



LIV


 A fu regardant la gravelle
 Et les petis poissons noer,
 En pensant à ma Dame belle :
 Car plus me plaisoit ce penser
 Que tous les biens qu'autres donner
 Me pourroient, car tant amoie
 Dès lors celle qui est ma joie,
 Mon bien, m'amour & m'espérance,
 Que ce penser en oubliance
 Me fist mettre la compaignie
 Doulce, plaisant, gente & jolie.

Car adonc en mon cuer nouvelle
 Estoit Amours, qui tant amer
 Me faisoit qu'onques d'amour telle
 Nulz homs n'oy, ce croy, parler.
 Et depuis, tousjours, sans cesser,

*Dedens moy croist & monteploie ;
 Mais bien le vueil, car ce m'envoie
 Léeffe, douceur & plaisance,
 Et par cela me vient puissance
 D'avoir en moy pensée lie,
 Douce, plaisant, gente & jolie,*

*Et plaisir dont mon cuer sautelle,
 Et grâce d'Amours espérer,
 Par qui l'amoureuse estincelle
 Croist en mon cuer & luist si cler
 Que j'y puis à droit remirer
 Sa grant beauté qui tant m'esjoie,
 Son plaisant maintien qui m'avoie
 A estre en son obéissance,
 Et par sa bonne bien vueillance
 Me puet donner joieuse vie,
 Douce, plaisant, gente & jolie.*



LV

AINSI qu'estoie en tel estat,
 J'oÿ à une d'elles dire :
 — J'en voy un qui prent son esbat
 A penser, sans jouer ne rire.

Vers lui vois savoir s'escondire
 Me voudra de moy raconter
 Une partie du penser
 Qui en ce point le lie & tient.
 Je croy bien que d'Amours lui vient
 Qui l'a mis en son doux servage
 Ès jeunes jours de son aage.

Lors s'en vint sans plus de débat
 Vers moy, en moy disant : — Beau sire,
 Je vous voy sy simples & mat,
 Bien croy qu'Amours vous fait desirer,
 Et qu'à lui pensez tire à tire,

Et ès biens qu'il vous peut donner.
 Est-ce vray? ne vueilliez céler
 A moy ce que vo cuer soustient,
 Car par bon conseil bien avient
 Qu'aucun amoureux devient sage
 Ès jeunes jours de son aage.

Et la besongne va de plat
 A celui qui ne scet eslire
 Son bien en temps, car tost s'embat
 Un autre en ce qu'il plus desire,
 Dont puis le fait vivre à martire.
 Et pour ce que vous voy ester
 En jeunesse, conseil donner
 Vous voudray; bien bon se devient,
 Et tel qui en joie maintient
 Chascun qui en ensuit l'usage
 Ès jeunes jours de son aage.



LVI

DROITTE merveille me sembla
 Ce qu'ainsi fait conseil m'offroit
 Sans requeste, & sy m'ennua
 Que mon doux penser me tolloit;

Car de riens ne me congnoissoit,
 S'alors ne s'en estoit enquisse
 Aux chevaliers qui à devise
 Estoient beaux & bons & preux,
 Et j'estoie un enfant entreulx.
 Sy pensay que par eulx avint
 Qu'ainsi araisonner me vint.

Toutesfois, à celle heure là,
 De moy mot traire ne pouoit;
 Mais pour ce, point ne se cessa,
 Car par semblant trop bien monstroit
 Que sa volenté désiroit

*A sçavoir se m'amour assise
 Avoie entièrement & mise
 A servir le dieu amoureux ;
 Mais mon cuer en fu merveilleux,
 Et pour estrange chose tint
 Qu'ainsi araisonner me vint.*

*De rechief encor me parla,
 Car en cela plaisir prenoit,
 Et doucement me demanda
 Se mon cuer bien & fort amoit.
 Lors dis : Oï, car vray estoit.
 Puis me dist, sans estre requise,
 Que s'amer vouloie à sa guise,
 Qu'el me donroit conseil eureux
 Tant que je seroie joieux.
 A mon temps, des fois plus de vint
 Qu'ainsi araisonner me vint.*



LVII

PUIS m'enquist se celle qu'amoie
 M'avoit encor s'amour donnée.
 Je dis que non, mais j'espéroie
 Que ma plaissance bien eürée
 Venroit par elle, & la pensée
 Plus de léeſſe me donnoit
 Que tous les biens qu'autre rien née
 A tousjours donner me pourroit.

— Filz, espérance vous resjoie
 Par vo dit, & plaist & agrée;
 Mais volentiers de vous saroie
 La réponse qu'avez trouvée
 En vo Dame, puis qu'acordée
 N'est à ce que vo cuer voudroit.
 — Nulle, mais bonne destinée
 A tousjours donner me pourroit.

*N'encor ne fu onques en voie
Qu'ausé lui eusse avoir comptée
L'ardeur qui me point & maistroie
Pour sa belle beauté loée,
Qui en mon cuer est si fermée
Qu'autre ne l'en deffermeroit,
Et par qui de biens grant livrée
A tousjours donner me pourroit.*



LVIII

QNQUES ne lui deistes les maulx
 Qu'Amours vous font pour lui porter,
 Ne les peines, ne les travaux
 Qu'ils font à vo cuer endurer ?

— Certes non, mais le doulx penser
 Qui me vient par la douceur d'elle
 La me fait & fera amer,
 Car c'est du monde la plus belle.

— Vous voulez donc estre loiaux ?
 Je le voy bien à vo parler.

— Certes voire, car d'estre faux
 Font toutes gens trop à blasmer.
 Mieulx vueil morir que jà fausser
 Vers celle que ma Dame appelle.
 Sien suis sans autre désirer,
 Car c'est du monde la plus belle.

— *Se saviez les durs assaulx
 Qu'Amours vous fera présenter
 Par désir qui est ses vassaulx,
 Bien croy que vostre cuer muer
 Se voudroit, car sans plus, compter
 N'oserez pas vostre querelle.*

— *Ne m'en chaut, laissez moy ester,
 Car c'est du monde la plus belle.*



LIX

ENCOR ne vous est pas besoing
 Qu'ainsi me départe de vous.
 Des biens d'Amours estes trop loin,
 Et taillié de les perdre tous


Par vo penser qui tel courroux
 Vous donra, telle est ma sentence,
 Qu'enviz serez de mort rescoux,
 Car po avient ce que fol pense.

Sy vous pry, requier, & enjoing
 Beau chier frère, beaux amis doulx,
 Que du maintenir n'aiez soing,
 Ne pour riens n'en soiez jaloux,
 Car mis seriez au deffoubs
 Des biens d'Amours, sans que deffence
 Eussiez par le Dieu amoureux,
 Car po avient ce que fol pense.

*Ne soiez pas féru ou coing
De folz, trop sont maléureux.
Créez le conseil que vous doing,
Par ce pourrez estre joieux,
Doux, & plaisant, & gracieux ;
Et s'autrement faites, en ce
Trouverez tous maulx dolereux,
Car po avient ce que fol pense.*



L X


 R me dittes, se trouviez
 Belle dame, douce, plaisant,
 Et à son maintien véiez
 Que d'amours vous monstraft semblant,
 Vouldriez la, par convenant
 Qu'amie la deussiez clamer ?
 — Nenni, car j'aim ma Dame tant,
 Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

— Et se priée l'aviez
 De s'amour, en lui requérant
 La sienne que tant vouldriez,
 Et de ce vous fust refusant,
 Dittes-moy, dès là en avant
 Vouldriez-vous sien demourer ?
 — Oil, certes, je vous créant
 Qu'autre ne quier, ne vueil amer.

— Certes, filz, mestier ariez
De bon conseil, car maintenant
Voy qu'avenir ne saries
Aux grans biens qu'alez déstrant.
Pour ce vous pry que tant ne quant
Ne maintenez ce fol penser.
— Ne m'alez plus de ce parlant,
Qu'autre ne quier, ne vueil amer.



LXI

Au moins vous laissez conseillicr,
 Et puis faictes vostre plaisir.
 Vous m'avez dit par cuidier
 Espérez vos biens avenir,

Et que celle que tant servir
 Voulez n'en scet encore rien.
 Vous ne congnoissez à combien,
 Beau doulx filz, vostre fait se monte;
 Trop estes loing de vostre compte,
 Quand vo Dame ne le congnoist.
 Dittes-lui, n'en aiez jà honte:
 Ainsi qu'il peut aler si voist.

Dès que pourrez adrécier
 Vers elle, faictes lui sentir
 Que vous estes son chevalier
 A tousjours mais, sans repentir.
 Se lors avient que parvenir

Puissiez à vostre fait, c'est bien ;
 Se non, ne soiez pas si sien
 Que d'autre amer ne faciez compte.
 Gardez qu'Amour ne vous surmonte,
 Car en peu d'eure monte & croist.
 Faittes ce que je vous raconte :
 Ainsi qu'il peut aler si voist.

Car s'elle peut monteploier
 En vo cuer si fort que tenir
 Vous puiſt du tout en son dangier,
 Vous estes pis que se morir
 Vous féist. Pour ce, revenir
 Vous veuilliez, frère, au conseil mien,
 Et vous istrez hors du lien
 Qui vostre cuer destraint & donte ;
 Mais gardez qu'on ne vous mescompte,
 Car par ce le plaisir destroit.
 Priez partout chez duc, chez conte :
 Ainsi qu'il peut aler si voist.



LXII

MAIS faites bien secrètement
 Vostre fait, quel part que ce soit ;
 Car s'il estoit sceu, vraiment
 Vo besongne pis en vaudroit

Et trop moins prisée en seroit.
 Mais c'est toute la loiauté
 Que vous avez en vérité,
 Mon doux enfant, à maintenir.
 Pour ce me créez, car venir
 Vous en peut des biens grant foison.
 Prenez bien d'Amours parfournir :
 Veult au faucon, veult au hairon.

Toutesfoiz regardez comment
 Vostre fait fournir se pourroit
 Ains que priez, & doucement
 Vous tenez entre elles, c'est droit.
 Servez chascune en son endroit,

Loez leurs fais & leur beauté,
 Car trop mieulx en prendront en gré
 Vos paroles, quant requérir
 Les voudrez de vous retenir.
 S'une prent en gré vo raison,
 Acomplissez brief vo désir :
 Veult au faucon, veult au hairon.

Sachiez que prendre prestement
 Son bien, si tost qu'on l'aparçoit,
 Est fait de bon gouvernement.
 Mais l'acoustumance nuiroit
 Qui deux ou trois en prieroit
 En un hostel, car descélé
 Seroit tantost & raconté
 De l'une à l'autre sans faillir ;
 Telz fais font parjures tenir
 Les gens qui sont de tel renom.
 Au fort, rien n'y devez crémir :
 Veult au faucon, veult au hairon.



LXIII

MAIS les belles que priez,
 Poursuivez-les jusques en fin
 Humblement, & vous trouverez
 Que d'amours avez bon butin.

Simplement, comme en larrecin,
 Les priez main, soir, nuit & jour,
 Sans long parler; mais nul séjour
 Ne mettez en ce poursieoir,
 Se par dur escondit fuir
 Ne vous convenoit cest affaire:
 Ce que non. Maiz pour bien joïr
 Moult est avenant faire & taire.

Faire que ne raconterez
 Compte de vous soir ne matin,
 N'en mal d'autrui ne parlerez.
 Aux femmes serez bon voisin,
 Secret, maiz soiez entérin

De mettre vostre fait ou tour
 Par quoy la grant joie d'amour
 Vient à ceulx qu'Amours endruir
 Veult de ses biens ; & resjoir
 Vous fera, se le pouvez traire
 Au point ; & pour l'acconsievir
 Moult est avenant faire & taire.

Les femmes moult obéirez
 Qui le conseil estroit & fin
 Saront de celles qu'amerez.
 A leur plaisir serez enclin ;
 Et se parent ont ne cousin
 Qu'il aiment, mettez vo labour
 A leur faire bien & douçour.
 Par cela pourrez esblenir
 Maint cuer félon & ensuir
 L'euure que tant voulez parfaire.
 Mais pour tous ces poins assouvir
 Moult est avenant faire & taire.



LXIV

NE jà vo cuer ne s'esbahisse,
 Se priez damoiselle ou dame
 Qui rudement vous escondisse;
 Tost se rapaisera, par m'ame.

Donnez-en à Amours le blasme,
 En luy priant que vous pardonne.
 Dittes que tant est belle & bonne
 Qu'au fort amer la vous convient,
 L'estriuer à l'encontre est nient.
 Puis l'embraciez secrètement
 En jouant, fol est qui ce crient :
 Trop sens n'affiert à jeune gent.

S'en mal le prent, trop sera nice,
 Ou fera trop la sage femme ;
 Mais n'en doubtez, car tel office
 Ne feroit cuer qu'Amours embasme,
 Et le vostre tout sien réclame,

Et par Amours à lui se donne.
 Cuidez vous donques que la bonne
 Amoureuse dont tout bien vient
 N'arrive? Trop bien me souvient
 Comme Amours en po d'eure esprent.
 Fournissiez, car bien vous avient :
 Trop sens n'affiert à jeune gent.

Amis, se Dieu me bénéisse,
 S'à vo cuer qui par Amours pasme
 Plaisoit bien que je l'apréisse,
 L'ardeur qui le point & entame
 Adouciroit, & l'ardant flame
 Qui le bruiſt & atisonne
 Cesseroit ; car bien abandonne
 A vous ce qui joie maintient :
 Qu'amez partout. Et s'il avient
 Que des femmes priez un cent,
 Mieux vous en vendra, se devient :
 Trop sens n'affiert à jeune gent.



LXV


 n des, ainsi tost que conquises
 En avez deux ou trois ou quatre,
 Trop mieux sarez en toutes guises
 Estre les autres vous combatre.

Affeur vous pourrez combatre,
 Ferme sera vostre baguine;
 Mout vous chaudiro d'une baguine,
 S'en la vous fait par fausseté.
 Tous biens vous venront, qui n'en grongne,
 Car en la granche est le blé.

Amours a pieçà ses loiz mises
 En tous ses lieux, ne point abier
 Ne les veult. Pour ce, sans faussetés,
 Paine mettez à poylébatre
 Des cuers des plus belles embatres.

*A vostre amour; & à ce songne
 Le vostre, ne rien n'y reffongne.
 Et par cela, en vérité,
 Avez des biens, qui que les dongne,
 Car en la granche va le blé.*

*Tant plus vendront à vos devises
 Vos fais, tant plus devez fors battre
 En vous que n'y soient acquises
 Renommées par qui rabatre
 Se puist la joie dont l'emplastre
 Trait de vo cuer. Ce dont on frongne,
 C'est tristesse; maiz sans eslongne,
 Puis qu'en éur serez entré,
 Vous vendront biens, je le tesmongne,
 Car en la granche va le blé.*



LXVI

Et se par aucune des belles
 Que priez est descouvert
 Ce qu'avez dit, en telz nouvelles
 Doit estre le remède appert.

Dire lui pouvez : à quoy sert
 Qui de poy priée se tient ?
 Trop bien vous plaist s'en cuer lui vient
 Que s'amour vous estlongne & fuie.
 Prenez en gré, s'ainsi avient :
 A la foiz beau chanter ennuye.

Et s'ainsi que muent querelles,
 Où volentiers Amours s'ahert,
 D'autrui dedens les cuers de celles
 Qu'amerez, se ce fait, se pert
 Pour vous ; car trop tendront couvert

*Le désir qu'en eulx se maintient.
 Se l'aparcevez, il convient
 Qu'en tort les mettez, puis s'apue
 Vo cuer à ne les prifier nient :
 A la foiz beau chanter ennuye.*

*Lors tant que simplement entr'elles
 Vous maintenez, grant bien deffert
 Cil qui par secrètes sentelles
 Scet ramendrer un fait désert.
 Se puis vous veulent, recouvert
 Tenez leur fait, il le convient ;
 Mais s'à part sont, bien me souvient
 Que grant vent chiet pour po de pluie.
 Alez au point, bien appartient :
 A la foiz beau chanter ennuye.*



LXVII

AUTRE chose vous vueil aprendre :
 Jamaiz femmes ne chastiez
 De leurs plaisirs, par ce descendre
 En leur malvouloir pourriez.

Amez les, loez, & prifiez,
 Fuyez tousjours leur male grâce;
 Et s'aucun véez qui pourchace
 Ce qu'amerez, n'en faittes compte.
 Chascun ne prent pas ce qu'il chace :
 Tousjours revendrez à bon compte.

Ne jà ne vueilliez entreprendre,
 Se d'une l'accort ameriez,
 Qu'en voulfissiez sérement prendre,
 Car par ce vous vous lieriez
 A jurer; s'en parjureriez

Maint sèrement en poy d'espace.
 Et s'au fort leur vouloir s'enlace
 Que jurez, pour eschever honte
 Jurez, mais quièrent qui le face :
 Tousjours revendrez à bon compte.

Je vous pry que vueilliez entendre
 Les poins que vous ay enseigniez,
 Et maintenir, & à ce tendre
 Qu'en sachiez plus, & sy soiez
 Songneux que d'Amours exploittiez.
 Poursivez tousjours cette trasse,
 Gardez que vostre cuer n'embrasse
 Vouloir dont Amours le surmonte.
 Mais que jà n'entrez en sa nasse,
 Tousjours revendrez à bon compte.



LXVIII

AVEZ-VOUS dit, Dame ? — Oÿ, sire.
 Vous plaist-il telz voies tenir ?
 Se mon conseil voulez despire,
 Bien vous en pourra mal venir.

— C'est bien dit. S'Amours maintenir
 Me doint joie & bonne aventure,
 Je n'ay de vostre conseil cure,
 Trop y a malice & décoite.
 Là ne maint pas le bien qui dure :
 Tout doit perdre qui tout convoite.


Car il me doit trop bien suffire
 D'amer celle, creindre, obéir,
 Que mon cuer a voulu eslire
 D'entre les autres pour servir ;
 Ne je n'ay vouloir ne désir

*De mettre volenté ne cure
 Au contraire. Pour ce, trop dure
 M'est vo parole & riens n'exploitte,
 Car bien say, par vérité pure :
 Tout doit perdre qui tout convoite.*

*De vous croire seroie pire,
 Et mon bien en pourroit tarir,
 Combien que bel me savez dire
 Ce qui me pourroit avenir.
 Et sachiez que cent fois mourir
 Vouldroie, avant que desnature
 Fust en moy à tel desmesure
 Que mon cuer à loiauté droite
 Ne se tenist, car je vous jure :
 Tout doit perdre qui tout convoite.*



LXIX


 MIS, à vo contenance,
 Sans doubtaunce,
 Voy bien que sievir la sente
 Voulez, par quoy l'espérance
 D'alégance

Perdrez, sans que vous en mente,
 Ainçois qu'aiez des ans trente;
 Car l'attente
 Qu'avez n'ara pas puissance
 Qu'en vo cuer ne soit présente,
 Comme rente,
 Plus tristesse que plaissance.

Ennuy me fait vo souffrance,
 Car penance
 Avez empris & tourmente;
 Et pour ce que, sans doubtaunce,
 Vostre avance

Vouldroie, foy me présente
 Et Amours vouloir qu'entente
 Vraie & gente
 Vous donne de vo grevance,
 Qui vault pis que plaie atente,
 Dont on sente
 Plus tristesse que plaissance.

Premier diray l'ordenance
 Où l'enfance
 De vo cuer playe & adente,
 Qui loial acoustumance
 D'aliance
 Prent en Amours, qui entente
 De douleur en sa jouvente
 L'accravente ;
 Puis vous donray remembrance
 Que qui en un lieu s'alente
 En foy ente
 Plus tristesse que plaissance.



LXX

D'AUTRE part, vous monstreray
 Et diray
 La joie bien éureuse
 Dont Amours sert sans esmay
 Tout cuer gay,
 Vuit de l'ardeur amoureuse,
 Qui pensée a curieuse,
 Sans oiseuse,
 A pourchacier sans grant glay
 Sa destinée joieuse,
 Délitteuse,
 Par un chemin que je say.

Devant tout vous blasmeray,
 Et de vray,
 Vo loiauté précieuse ;
 L'estat vous enseigneray
 Où l'essay

*D'entente si merveilleuse
 Vous mettra, car dangereuse,
 Poy piteuse,
 Fortune sur vous verray
 De vous destruire envieuse
 Et songneuse,
 Par un chemin que je say.*

*Vous m'avez dit, oÿ l'ay,
 Que le ray
 De la beauté savoureuse
 De celle dont dire ahay
 Vous orray
 Luiſt en vous, mais pareſceuse
 Eſt vo langue & paoureuse,
 Trop douteuse
 De lui dire; dont ſaray
 Vo fortune langoreuse,
 Dolereuse,
 Par un chemin que je say.*



LXXI

Et s'elle savoit vos maulx
 Et travaux,
 Que tant lui voudriez dire,
 De légier, frère, nouveaulx
 Ses consaulx
 Prendroit de vous escondire.
 Adonc seroit fort d'eslire
 Le moins pire
 Des griefs doulereux mortaulx
 Qui vous mettront en martire
 Et en yre.
 Est-ce jeu, compains, loiaux ?

Peut estre que de mains beaux
 Jouvenceaux
 Est priée tire à tire,
 Par quoy ses pensers Roiaux
 Communaulx

Seront tousjours à desdire
 Vos vouloirs, s'elle s'atire
 Que desfire
 Plus leurs jeux & leurs reveaulx
 Que les voz; lors serez sire
 De l'Empire.
 Est-ce jeu, compains, loiaux?

Tost perdrez vos jeux, vos saulx,
 Liez & baulx;
 En point de vous desconfire
 Serez, car les durs assaulx
 Criminaulx,
 Qui font les amans desfire,
 Sentirez, sans contredire;
 N'il n'est mire
 Qui douleurs si très-cruaulx
 Alégast, tant que suffire
 Deust pour rire.
 Est-ce jeu, compains, loiaux?



LXXII

ENCOR n'estes-vous pas prez
 Que comptez
 Lui soit le mal dont l'estraîne
 Pour sa douce amour portez,

Dont avez
 Mainte peneuze sepmaine.
 Se c'est dame souveraine,
 A grant paine
 D'elle vous aprocherez :
 Adez vous sera lointaine,
 Mais prochaine
 Toute douleur trouverez.

Car se si bien fortunez
 Vous trouvez
 Que fortune à ce vous maine
 Que sa grant beauté vétez,
 Où avez

Vostre espérance mondaine,
 Lors l'ardeur d'amour grevaine,
 Dont la graine
 En vostre cuer sèmerez,
 Vous yra de vaine en vaine,
 Sy que plaine
 Toute douleur trouverez.

Creintis, douteux devendrez;
 S'en perdrez
 Vo manière premeraine,
 Pour l'amour dont l'amerez.
 Lors verrez
 Comme Amours amant démaine,
 Quant le tient en son domaine,
 Car alaine,
 Ne cuer, ne pouvoir n'arez
 De quérir garison saine,
 Dont soudaine
 Toute douleur trouverez.



LXXIII

Et s'il est ainsi que ce soit
 Femme sur qui garde soit mise,
 Vous y faudrez à venir droit;
 Ce n'est pas chose tost conquise
 Que dame quant elle est gardée.
 Qui lui dira vostre pensée,
 N'à qui direz-vous tel secré ?
 Tour n'y voy, c'est chose fermée,
 J'à d'elle ne serez amé.

Or, avenist par quelque endroit
 Que de vous fust d'amours requise,
 Tantost partir vous convendroit,
 Po l'aroit vostre amour esprise;
 Puis seroit votre demourée
 Longue, maiz à vo retournée
 Seroit vo fait mal ordonné.
 S'ainsi est la chose atournée,
 J'à d'elle ne serez amé.

*Car il avient, & on le voit,
Que compagnie amour atise,
Et de ce faillir vous faudroit,
Car tout n'yroit pas à vo guise.
Et sans celle, bien po trouvée
Amour ès cuer enracinée
D'amant & d'amie a esté;
Mais pource qu'en la vous dévée,
Jà d'elle ne serez amé.*



LXXIV

ET peut-estre se elle est telle
 Que jà ne voudra vostre amour
 Neant plus que d'un autre, & s'en celle
 Est vostre cuer, certes nul jour


Vous n'en avez bien ne plaisirance;
 Car point ne voudra l'accointance
 De vous ne de vostre manière.
 Lors serez, à po d'espérance,
 De tous biens reculez arrière.

S'il avient que parler à elle
 Ne puissiez, trop avez douleur,
 Ou s'il ne plaisoit à la belle
 Vostre accointance par nul tour,
 Vous mourriez de desplaisance;
 De telz mez, plus qu'à suffisance,
 Sert Amours en sa court plénrière
 Ceulx qui sont par droite ordonnance
 De tous biens reculez arrière.

*Et ce sont ceulx qui la querelle
 Maintiennent & la grant folour
 Où vous estes ; & pour ce, felle
 Seroie vers vous sans secours,
 Se moy, qui congnois dès enfance
 L'effort d'Amours & sa poissance,
 Ne créez de pensée entière.
 S'ainsi n'est, vous ferez d'usance
 De tous biens reculez arrière.*



LXXV


 R, pensez donques à quel fin
 Vostre fait conclurre pourra.
 Tant l'amerez que cuer enclin,
 N'amour, ne penser, n'arez jà
 A autre, puis qu'en ce s'enlasse
 Vo cuer que loiauté embrasse;
 Dont trop plainz vo jeunesse & dueil,
 Elas ! tant je vous conseillasse
 Tenir la règle que je vueil.

Je congnois trop bien le butin
 Qu'Amours de ses biens vous donra,
 Puis que vous prenez le chemin
 De tant amer. S'en avendra
 Que voie ne tendrez ne trace,
 Sy non là où sa belle face
 Verrez; dont serez en l'escueil
 De mort, s'eur ne vous pourchasse
 Tenir la règle que je vueil.

Car vostre vouloir entérin
 Sy fort désirer vous fera
 A la véoir soir & matin,
 Que chascun s'aparcevera
 Que vous l'amez ; & lors grant masse
 Avez de douleur, car en place
 Où elle soit n'avez accueil
 D'elle. Pour ce, trop vous loasse
 Tenir la règle que je vueil.



LXXVI

MAIS s'il avient que vous puissiez
 Estre vers elle longuement,
 Lors crériez, se la prissiez
 D'amours bien gracieusement,
 Qu'en éussiez responce telle
 Que vostre cuer de la nouvelle
 En fust en bien joieux estat ;
 Mais pour la creinte qu'avez d'elle
 Long temps serez en ce débat,

Pensant que se lui déissiez
 Bien à loisir, & loing de gent,
 Que meilleur responce éussiez.
 Mais ce ne treuve on pas souvent,
 Car bien tost mue tel querelle,
 Et souvent à droite cautelle
 Avient qu'entre les deux s'embat
 Destourbier. Pour ce, pour la belle
 Long temps serez en ce débat.

*Lors seroit fort que n'entriessiez
 En maint estrange pensement,
 Et qu'en pensant n'ordenissiez
 Vo prière quelle & comment;
 Mais, au fait, volerez d'autre éle,
 Car parole telle ne quelle
 N'en direz, puis qu'Amours s'embat
 En vo cuer, par qui estincelle
 Long temps serez en ce débat,*



LXXVII

COUART, sans ce que lui osez
 Par nésun tour compter ne dire
 D'un grant temps ce que penserez;
 Et en ce temps Amours desfrire

*Vous fera tousjours. tire à tire.
 Mais, au fort, il vous convendra
 Le lui dire, mais ce sera
 Bien loing de ce qu'arez pensé;
 Car un tout seul mot raconté
 N'en sera par vous, bien le say,
 Mais prendrez nouvelle manière
 De prier, dont vo fait pour vray
 Yra tout ce devant derrière.*

*Car moult nicement lui direz,
 Trop redoubterez l'escondire,
 Dont trop nice lui semblerez.
 Lors doublera vostre martire
 Tant qu'à peine apaiserez l'ire*

Dont vostre cuer chargié sera,
 Quant serez à part; & dès là
 En avant croistra vo pensé
 Que, se plus doucement parlé
 Sans paour & sans long delay
 Eussiez de venue première,
 Mieulx fust, car pour ce nice essay
 Yra tout ce devant derrière.

Lors des maulx d'Amours sentirez
 Tant qu'il devra plus que suffire,
 Car petite espérance avez,
 Ne bon tour ne sarez eslire
 En vostre fait; mais, qui que rire
 Ou plorer en doie, il faudra
 Qu'encor la priez. Lors sourdra
 En vo cuer tristesse à plenté,
 Car plus ne voudra que compté
 Lui soit vo fait; pour ce, d'esmay
 Portera vo cuer la banière,
 Et par ces poins que dit vous ay
 Yra tout ce devant derrière.



LXXVIII

CAR cuer triste ne souffreroit
 Faire chose qui déust plaire,
 Et cuer trop douteux referoit
 Tourner ses biens tout au contraire;

Et de trop amer tel afaire
 Vient, cela savons-nous trop bien.
 Or, regardez en quel lien
 Se boute qui aime trop fort !
 Encor y a plus, car l'effort
 De mesdisans met contre soy,
 Qui tost congnoissent sa pensée;
 Car en cuer qui n'a frain n'arroy
 Amour ne puet estre celée.

Et ilz scevent bien, on le voit,
 D'une tel besongne à chief traire;
 Car cil qui premier l'apparçoit
 Le va tost aus autres retraire,
 Et ne semble pas que desplaire

Leur doye nul bien terrien,
 Mais tantost par ami moien,
 Dont ilz ont maint de leur accort,
 Mauvaiz garçons sèment discort
 Entre les amans, je m'en croy,
 Et descueurent à la volée
 Les secrez d'amours . dont pourquoy
 Amour ne puet estre celée.

Puis destourbent par quelque endroit
 Tout ce qui plaisir puet atraire ;
 Car tout amoureux, puis qu'il soit
 Gracieux, secret, débonnaire,
 Joieux, plaisant, cestui deffaire
 Vouldront, s'ilz pevent, ne pour rien
 N'effauceroient son maintien,
 Mais lui feront de son droit tort,
 N'à sa Dame par nésun sort
 Ne pourra parler; dont effroy
 Lui fera faire mainte alée
 Entour elle : & par tel conroy
 Amour ne puet estre celée.



LXXIX

A ce point vous convient venir,
 Se ne maistrriez vostre cuer,
 Mais ne cuidez pas qu'esjoir
 S'en doie la belle à nul fuer;

Car adès ont dames cremeur,
 Au premier, que appercéue
 Ne soit leur amour & scéue,
 Ne cil n'est pas en amour sage
 Qui ne scet celer son courage.
 S'en est moins prisé qui ce fait,
 Et charge sa Dame & ennoie.
 Ce chemin tendrez, au parfait,
 Puisqu'Amours vostre cuer maistroie.

Mais tel usage maintenir
 Estrangist l'amoureuse ardeur
 Des cuers des dames, ne plaisir
 N'y prennent, n'amour, ne douceur;
 Car chose, tant soit de valeur,

Puis que sans traveil est éue
 Et sans désir, n'est chier tenue;
 S'en avient, on le voit d'usage,
 Qu'amant qui poursuit à outrage
 Sa Dame, en la tenant forfait
 Vers elle & son éur desvoie:
 Par ce perdrez vos biens à fait,
 Puisqu'Amours vostre cuer maistroie.

Ainsi vous en doit avenir
 Puisque maintenez tel erreur,
 Ne vo Dame n'ara désir
 D'alégier vostre grant douleur.
 Puisque c'est des dames la fleur,
 D'assez d'autres est bien volue,
 Plus liez, plus baulx, dont retenue
 Fera d'aucun, & le musage
 Paierez. Nul autre avantage
 N'y voy pour vous, car trop mestrait
 Avez d'avoir choisi tel voie:
 Et de grâce en serez deffait,
 Puisqu'Amours vostre cuer maistroie.



LXXX

ET se fortune vous est
 Sy douce & si gracieuse
 Que celle qui tant vous plait
 De vous veulle estre amoureuse,
 Telle léesse joieuse
 Gaires ne vous durera,
 Car vo fait s'apparcevera
 Long temps ains que ce avieigne.
 Cuidez qu'alors n'en souvieigne
 A ces jaloux mesdisans ?
 Oÿ, car trop leur agrée
 A telx fais estre nuisans
 De cuer, de corps, de pensée.


Lors avendra sans arrest
 Que telle gent envieuse
 Qui de mesdire sont prest
 Maineront vie ennueuse
 A vo Dame & dangereuse ;

Mais bien apointié sera
 Par eulx que vous n'orrez jà
 Nouvelle qui de lui vieigne,
 Ne qui en espoir vous tieigne
 D'avoir joie ne bon temps.
 Trop sera de prez gardée,
 A ce seront entendans
 De cuer, de corps, de pensée.

Par ceulx monteploie & naist
 Aus amans douleur crueuse;
 Car s'Amours vous fait le prest
 De destinée eureuse,
 Par ceste gent despitueuse
 En tristesse muera;
 Car pouvoir ne vous vendra
 Que lettre de vous parvieigne
 A elle, & qu'il ne convieigne
 Qu'en lit de douleur gisans
 Languissiez nuit & journée,
 Les biens d'Amours desirans
 De cuer, de corps, de pensée.



LXXXI


AINSI, par longue demeure
 Et par Amours mal celer,
 Pourroit tost avenir l'eure
 Qu'elle se pourroit tenner
 De vostre amour; car durer
 Ne puet jeune cuer sans joie,
 Et pour ce prendra la voie
 De querir autre plaisance.
 Ce n'est pas fort, c'est usance,
 Ne vous en mervueillez jà :
 Or s'en gart qui s'aimera.

Mais ainçois qu'elle sequeure
 Vostre cuer par lui donner
 S'amour, trop vous courra seure
 Fortune, car hors aler
 Ne voudrez, ne eslongner

Celle où vostre cuer s'emploie.
 Mais ceulx qu'Amours ne maistroie
 En tous lieux querront vaillance,
 Et au retour, sans doubtance,
 Aront des biens çà & là :
 Or s'en gart qui s'aimera.

Ceulx-là verrez au desseure
 De leurs fais & surmonter
 Vous, car fortune labeure
 Pour telz gens guerredonner
 Des biens d'Amours, car amer
 Les vuelt-on ains qu'on les voie.
 Proefce à ce les avoie,
 Et renom les y avance ;
 Partout aront bien vueillance,
 Chascun les effaucera :
 Or s'en gart qui s'aimera.



LXXXII

SACHIEZ que liez, gais & jolis,
 Joieux, prestz de prendre leur bien,
 Seront par tout, & ententis
 A l'exploit d'Amours; pour ce crien

Qu'aucun d'eulx ne veulle avoir sien
 Le hault bien que tant désirez.

Bien soucier vous en devez,

Car ce n'est pas merveilles grans

Se l'un d'eulx y est avenans,

Car partout prise on, ce me semble,

Jeunesse & hault renom ensemble.

Et quant vous les verrez assiz

En si hault degré terrien

Que de tous aront loz & pris,

Et vo Dame sur toute rien

Loera le preux ancien,

*Adonc croire & penser devez
 Qu'au jeune preux vault miex assez ;
 Lors, pour passer les mieux faisans
 Et à vo Dame estre plaisans,
 Prendrez le chemin qui assemble
 Jeunesse & hault renom ensemble.*

*Lors yrez hors auques pensiz,
 Mais vo cuer dira tost : revien
 Voir la beauté & les doulx ris
 De ta Dame, & le doulx maintien ;
 Ce conseil ferme en toy, & tien,
 Ou par mort serez desseurez.
 Toutesfois ce qu'empris avez
 Vouldrez fournir, maiz en brief temps
 Serez du retour désirans.
 Telle ardeur destruit & dessemble
 Jeunesse & hault renom ensemble.*



LXXXIII

LORS, tant le retour désirez
 Que brief retourner vous faudra;
 Mais poy après que partirez
 Aucun grant bien y avendra.

On l'a veu avenir pièça
 Que d'ost de guerre ou de frontière
 Sont maint amant tourné arrière
 Quant les grans biens y avenoient,
 Par la force dont ilz amoient;
 Et par ce venoit au rebours
 Leur fait & d'armes & d'amours.

A bon renom par ce faudrez,
 Chascun moins vous en prisera,
 Et vo Dame que tant amez,
 Quant si desprié vous verra,
 Quanques ferez lui desplaira.

Jà d'elle n'avez bonne chière,
 Tous diz sera envers vous fière,
 Car maintes fois dames s'ennoient
 De leurs amis quant telz les voient ;
 Dont enfin recule tousjours
 Leur fait & d'armes & d'amours.

Or regardez que gagnerez
 Tant qu'en vous loiauté sera !
 Certes néant ; & me créez,
 Car nulz biens d'Amours n'avez jà.
 Mais ceulx qui aiment çà & là,
 Et qui n'ont pensée entière
 A loiauté, la douceur chière
 Que tant voulez cent fois aroient
 Plus tost que vous, & si feroient
 Devant vous, partout, par leurs tours,
 Leur fait & d'armes & d'amours.



LXXXIV

B IEN véez que pouvez faillir
 Aus plaisirs d'Amours savoureux.
 Et à chevalier devenir,
 Au moins estre nommé de ceulx
 Qui tiennent le chemin des preux,
 Par vostre poure loiauté
 Où vous estes trop ahurté.
 Quant en armes, je ne dy mie
 Que pour l'amour de vostre amie
 Ne fussiez vaillant & hardi,
 Mais par demour serez honni.

La loiauté qu'on doit chérir
 N'est pas ou mestier amoureux,
 Mais pensez de la maintenir
 Où raison est, c'est mes conseulx.
 S'ainsi le fèissiez, douteux

*Ne deussiez estre, en vérité,
 De venir en haulte bonté ;
 Mais, pour l'ardeur qui vous maistrise,
 Faudrez à tout ou à partie.
 S'estes vous de cuider garni,
 Mais par demour serez honni.*

*Quant les autres verrez florir
 En renom, trop serez honteux ;
 D'eulx verrez grant compte tenir,
 Et vous demourez auques seulx.
 S'en serez triste & desdaigneux,
 De proesce querir tencé,
 Pensant que jamaiz recouvré
 N'est de vous ; s'en mourrez d'envie,
 Du tout lairez chevalerie,
 Sans honneur vivrez, plus ne dy,
 Mais par demour serez honny.*



LXXXV


DONQUES, mon très doux chier enfant,
 Se pour tel meschef eschever,
 Et pour recevoir joie grant,
 Et pour tost en hault pris monter,
 Vous plaist loiauté forjurer,
 Au moins d'amer en un seul lieu,
 Vos maulx verrez en bien tourner :
 Nul n'y peut nuire si non Dieu.

Ne jà n'en sarez amer tant
 Qu'encor n'en doiés désirer.
 S'ainsi faittes, je vous créant
 Que vos joies verrez doubler ;
 Par ce pourrez faire muer
 Toutes vos tristesses en jeu.
 S'à ce vous voulez accorder,
 Nul n'y peut nuire si non Dieu.

*Car desloiauté tant ne quant
N'a en plusieurs femmes amer,
Et faire à chascune semblant
D'elle seule chérir, doubter,
Servir, obéir, honorer.
S'à ce faire estes ententieu,
De joie arez à cuer combler :
Nul n'y peut nuire si non Dieu.*



LXXXVI



PROMETTRE pouvez seurement
 A chascune qui nom d'ami
 Vous donra, que si loiaument
 L'amez qu'en tout ce monde cy
 N'amez rien autant comme ly.
 Et certes vous lui direz voir :
 Tant que serez en ce parti,
 D'autre amour ne vous peut chaloir.

S'ainsi le juriez à cent,
 A nulle n'ariez menti,
 Se vo cuer deffermé se sent
 De l'amour dont je vous chasti.
 Tant amerez celle de qui
 Brief pourrez les joies avoir
 Que vo cuer sera assouvy.
 D'autre amour ne vous peut chaloir

*Quant alors. Mais certainement,
Dès que d'elle serez parti,
La première qui doucement
Vous ara de s'amour saisy
Vueil qu'amez autant; & ainsi
Par ce pourrez tous biens avoir,
Et estre joieux & joly.
D'autre amour ne vous peut chaloir.*



LXXXVII



ADEZ, celle dont plus prochain
 Vous verrez amerez le plus,
 Et qui de s'amour plus certain
 Vous fera; car telz est li us
 De bon compains qui au dessus
 Veult estre de bonne fortune,
 Et qui a les vouloirs perduz
 De se tenir du tout à une.

Ainsi sachiez que souverain
 Serez de joie plus que nulz,
 Tant vous vendra léesse à plain,
 Tant serez partout bien venuz
 Et de tous gracieux tenuz:
 Telz biens donne Amours & aïne,
 A celui qui se trait ensus
 De se tenir du tout à une.

*Car, par estre de joie plain,
Serez des femmes bien volus ;
Tout éur vous vendra à main,
Mais que par vous soit maintenuz
Ce dont me féistes refus
N'a pas longtemps, par grant rancune,
En loant les biens malostruz
De se tenir du tout à une.*



LXXXVIII


 MEZ comme je vous devise
 Et vous devendrez si joieux
 Que biens vous vendront à vo guise ;
 Et s'alors estes gracieux,
 Nul n'en doit estre merueilleux,
 Car cuer lié partout où il est
 Fait d'amours son maistre éureux :
 Et cuer triste à nullui ne plaist.

Beau filz, maintenez ceste emprise
 Et vous verrez que mes conseulx
 Est bons, car de manière affize
 Vous trouverez entre tous ceulx
 Où vous vendrez, ne jà douteux
 N'en serez, car rien ne desplaist
 Que face plaisant amoureux :
 Et cuer triste à nullui ne plaist.

*La douceur, l'amour, la franchise,
Les joieux plaisirs savoureux
Dont Amours vous feront servise,
Qui vos pensers chevalereux
Acroistront, vous feront songneux
De querir honneur sans arrest.
Moult vault léesse & estre preux :
Et cuer triste à nullui ne plaist.*



LXXXIX

ET de chascune amie ou dame
 De qui l'amour pourrez avoir
 Sara le secret autre femme,
 Qui de cuer, de corps, de vouloir,
 Vous amera sans decevoir,
 Et voudra près d'autant de bien
 Comme celle qui le cuer sien
 Vous ara donné sans partir;
 Et s'ami a, certes servir
 Vous voudra & faire plaisance
 En tous lieux : ainsi, sans faillir,
 Partout avez grant acointance.

Et vous croistra renom sans blasme ;
 Tost le pourrez aparcevoir,
 Dont vo cuer sera en la flame
 De plaisance & de plus valoir
 Par désir. Ce verrez, pour voir,

Mais que soiez de tel maintien ;
 Et alors ne vous faudra rien,
 Fors penser de vous maintenir
 En ce renom qui fait nourrir
 Les cuers en parfaite vaillance :
 S'à ce faire prenez plaisir,
 Partout avez grant acointance.

*E*t telle amour n'art ne entame
 Cuer d'amant, ne le fait doloir,
 Ains lui est plus douce que basme,
 Tant lui fait de biens recevoir
 Que son cuer lui fait esmouvoir
 A aler hors. Et pas ne crien
 Que, par faire le conseil mien,
 Ne trouvez amours à choisir,
 Et que ne doiez parvenir
 A proesse, à haute poissance,
 En brief temps : & au parfournir,
 Partout avez grant acointance.



XC

MAIS, en amours aiez aviz
 Qu'au miex parant vous adréchiez,
 Car cuer en haulte dame assis
 Fait son maistre des autres chiefs
 Plus preux, plus doux, miex entéchiez,
 Et plus friant d'onneur conquerre;
 Car haulte amour joint & asserre
 A cuer d'amant toute proesse,
 Haulte emprise, douceur, largesse,
 Joie d'amours, dont vous affie,
 Mais que n'aiez seule maistresse
 Et qu'en maint lieu faciez amie.

Hardi prieur soiez tousdiz,
 Humble parlier, mais poy creigniez;
 En maint lieu soit vo compte diz,
 Mais les plus haultes eslisiez,
 Et celles doucement priez,

En espoir de leur grâce acquerre.
 Ainsi firent en mainte terre
 Les preux passez qui la noblesse,
 L'onneur, le plaisir, la hauteffe
 D'amours & de chevalerie
 Conquistrent : là soit vostre adresse,
 Et qu'en maint lieu faciez amie.

Secret soiez, beau très-doux filz,
 Les plaisirs vo Dame faciez.
 Toutesfois, se vos jeux, vos riz
 Vouloient tant que véissiez
 Qu'estre secret ne péussiez,
 Leur plaisir tousjours devez querre,
 Soit tort, soit droit, ne jà requerre
 Ne devez qu'eure s'entrelaisse
 D'estre avec elles ; mais aspreffe
 Monstrez d'amour à chière lie :
 Mais gardez qu'elle ne vous blesse,
 Et qu'en maint lieu faciez amie.



XCI

ET se vostre cuer à cela
 Se veult fermer entièrement,
 En trestous lieux si fort voudra
 Qu'aiez premier l'acointement

Des dames, que par ce talent
 Mettrez vouloir, désir, pensée,
 A accroistre vo renommée,
 Pour avoir des biens à foison
 Dont Amours donne à abandon
 A ceulx que joieux faire veult.
 Sy avez-vous, car c'est raison :
 Qui partout sème, partout queult.


Car adez vo vouloir croistra
 A quérir vostre avancement
 En honneur, & vous semblera
 Que, par reprendre espartement
 Tout fait d'armes, l'achèvement

*Vendra à bien, c'est destinée ;
 Hardie emprise est achevée,
 Po s'en faut, à cuer de preudom.
 Et si ne passera saison,
 S'à mon conseil vo cuer s'esmeut,
 Que d'armes n'aiez grant renom :
 Qui partout sème, partout queult.*

*Et ce renom vous amentra
 Aux biens d'Amours tout droitement :
 Mais jeunesse vous aidera,
 Avec prier hardiement,
 Et vous maintenir liement
 En manière bien ordenée,
 Bien fournir amour bien celée,
 Estre joli bon compaignon.
 Ainsi avez en maint lieu don
 D'amour de dame ; avenir peut,
 Amours l'ottroie en guerredon :
 Qui partout sème, partout queult.*



XCII


 peines fauldrez nulle part
 Que des biens d'Amours ne vous viengne
 A volenté, mais main & tart
 De mes paroles vous souviengne,
 Que trop n'amez que jà n'aviengne.
 Et s'aucune vous refusoit,
 Allez ailleurs le chemin droit,
 Là où les plus belles seront,
 Car bonne chiére vous feront,
 Puis que vostre valeur croistra :
 Au moins, se toutes ne le font,
 Vostre bien fait vous demourra.

Mais lié, gent, joliz & gaillart,
 Espérant que brief vous revienne
 Eur d'Amours à large part,
 Soiez, & qu'en vo cuer se tiengne
 Sy haut penser dont il convienne,

Ainçois que vo cuer à paix soit,
 Qu'aiez fait d'armes si adroit
 Que ceulx qui parler en orront
 Vous en loent. En ce prendront
 Femmes plaisir : s'en avendra
 Qu'avec ce que vous ameront
 Vostre bien fait vous demourra.

Se mon conseil ne se départ
 De vous, & que vo cuer s'atiengne
 De tout meffait, n'aiez regart
 Que des biens d'Amours, quoy qu'aviengne,
 N'aiez foison, jà nul n'en criengne.
 Et se vostre cuer ne recroit,
 D'armes & d'amours tel esplot
 Ferez, dont tous vous loeront;
 Car vos pensées po faudront,
 Et chascun vos faiz aimera :
 Se vos besongnes ainsi vont,
 Vostre bien fait vous demourra.



XCIII

QUEZ, mon doux filz gracieux,
 Tout vous ay dit, n'en quier plus dire,
 Les poins par quoy d'amour joieux
 Estre povez, & d'onneur sire.

Or ne me veulliez escondire
 De croire ce qui tant valoir
 Vous puet, & par quoy recevoir
 Povez les biens & les vertuz
 Dont vous serez, sans cuer douloir,
 Eureux d'amours & preux tenuz.

Trop d'autres biens y a, lesquels
 Ne puis pas au compter suffire;
 Mais, s'amez estes en mains lieux,
 Ceulx pourrez choisir & eslire.
 D'autre part, l'enuieux martire

Qu'avez, se ne changez vouloir
 D'avoir en un seul lieu espoir,
 Ne pourroit tout raconter nulz.
 Créez-moy; s'en ferez, pour voir,
 Eureux d'amours & preux tenuz.

Dès or povez choisir le miex,
 Ne veulliez pas prendre le pire;
 Car ce seroit meschiefs mortelx
 D'armes & d'amours tant despire
 Qu'on muast leurs douceurs en yre.
 Et vous, qui bien devez avoir
 Sens de congnoistre & percevoir
 Quel perte c'est, n'estrivez plus
 Vers moy; s'en pourrez remanoir
 Eureux d'amours & preux tenuz.



XCIV

QUANT elle m'ot compté & dit
 Ainsi à loisir son conseil,
 Où je ne pris pas grant délit,
 N'onques mais n'oy le pareil,

Je lui dis : — Trop fort me merveil,
 Dame, quant tel conseil donné
 M'avez, puisqu'en moy volenté
 N'a du faire, ce savez bien.
 S'est vostre compte en moy gasté,
 Car pour vous n'en feroie rien.

Se vo conseil avoie eslit,
 Qui des faulx est le non pareil,
 Et du faire sans contredit
 Eusse juré lune & soleil,
 Mon cuer sens de tel appareil

Et si au contraire fermé,
 Qu'à vous ne seroit accordé
 Pour tout l'avoir ottonien.
 Ne me preschez plus fausseté,
 Car pour vous n'en feroie rien.

Ne tel conseil ne m'abélit,
 N'au faire ne pense, ne vueil.
 Mon cuer du tout me le desdit,
 Qui congnoist bien en quel toueil
 Se boute amant, qui le travail
 Prent d'estre à lui abandonné ;
 Car en fin honteux & blasmé
 Est par lui. De ce point ne crien.
 Pour ce, ne m'en soit plus parlé,
 Car pour vous n'en feroie rien.



XCV

ET sachiez que, n'a pas six mois,
 Ay bien trouvé un chevalier,
 Beaux & preux, sages & adroiz,
 Eureux d'amours & beau parlier,
 Qui de son doux gré conseilier
 Me vult le maintien amoureux,
 En me monstrant les biens joieux
 Que par loiauté recevoie,
 Et aussi les maux dolereux
 Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.

Mais de fausseté les desfois
 Lui oÿ-je tant desprisier,
 En monstrant les meschiefs destrois
 Où elle fait enfin plungier
 Amant qui la veult tenir chier

*En la servant sans estre oifeux,
 Que de meschief si dolereux
 Pour mourir ne m'acosteroie:
 Car plus vault mort qu'avoir les dueilx
 Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.*

*Les biens de loiauté ainçois
 Me vault tous par ordre enseigner.
 Moult m'y monstra raisons & drois.
 Moult sot bel son compte traittier;
 Trop fait son conseil à prifier,
 Envoisiez est, loial & preux;
 Bien conclut. Tant est gracieux
 Que pour autre ne le lairoie:
 Po suis du bon temps envieux
 Qu'ont ceulx que fausseté maistroie.*



XCVI

LORS vould-elle que lui comptasse
 Tout ce bon conseil mot à mot,
 Et le chevalier lui nommaste
 Qui si bien conseillicr me sot.

Tout lui dis ; mais à peine pot
 Attendre qu'eusse parfiné,
 Qu'elle n'ait un court riz geté,
 En disant : c'est conseil loial !
 Ainçois qu'un y eust bien trouvé,
 A un millier en prendroit mal.

Puis me dist : Filz, se je cuidasse
 Que, par vous faire long riot,
 Tant de biens pour vous pourchassasse
 Qu'en laississiez vo penser sot,
 Ce que non le cuidier m'en tolt

*A qui estes si ahurté,
 Encor vous eusse avant parlé
 Et monstre cler comme cristal
 Que douze cens de vo costé
 A un millier en prendroit mal.*

*Plus n'en diray, j'en suis trop lassé,
 Quant vo cuer ne m'entent ny ot :
 Mais je vous pry de droite grâce
 Qu'à cil qui conseil lier vous volt
 Le conseil, où vo cuer se clot
 Soit au long ce compte compté.
 Et s'il s'y tient, pour vo santé,
 Vous lo qu'à lui soiez égal,
 Car se tant sont de vo costé,
 A un millier en prendroit mal.*



XCVII

ENCORE, pour plus acquerre
 Paix que guerre,
 Vous pry, ce dist-elle, filz,
 Qu'il vous plaise en mainte terre

En enquerre
 Aus bons compagnons esliz,
 Qu'Amours a en ses las miz,
 Et apris
 Ce qui cuer destraint & serre,
 Et ce de quoy jeux & riz
 Sont fourniz,
 Et ce que preux cuer doit querre ;


Savoir mon : qui plus en erre
 Et asserre
 En cuer de jeunesse espris
 Eur de haut nom conquerre,
 Dont on erre

Mains pas pour en avoir pris,
 Et les biens d'Amours esliz,
 Qui chériz
 Sont sur quanque ciel enferre,
 Par quoy tous joieux déliz
 Sont complis,
 Et ce que preux cuer doit querre,

Ou le conseil qui rasserre,
 Lie & serre,
 Vo cuer qui se ferme aus dis
 De vo sage conseillerre,
 Qui moult erre
 En ses conseulx mal bastiz,
 Ou le mien qui vous chéris
 Et jouys ?
 Femme suy, s'en fay à croire.
 S'en soit le meilleur choisiz :
 C'est vos pris,
 Et ce que preux cuer doit querre. —



XCVIII


 R congnois à vo manière
 Coustumière
 De m'aler contraliant
 Qu'il vous plaiſt, quoy qu'il n'affière,
 Que j'enquière
 A maint compaignon vaillant,
 Amoureux, doux & plaifant,
 Qui plus grant
 Joie donne & plus entière,
 Loiauté, ou faux ſemblant,
 En amant
 Fauſſeté la loſengière.

C'eſt bien requeſte eſtrangière
 Et légère;
 Mais, puisque m'en priez tant,
 L'enquerray, ou faille ou fière.
 Mais première

A l'enqueste alez pensant.
 — Filz, tu es mal entendant,
 Et enfant,
 Car par mes dis ça arrière
 Scez qu'onques ne fu prisant,
 Ne louant,
 Faussété la losengière.

Ains la dois mettre derrière,
 Et banière
 De loiauté mettre avant,
 Où droit est; c'est ma prière.
 Mais jà n'ière
 A ce mon cuer accordant
 Qu'estre secret & plaisant,
 Pourchaçant
 En mains lieux joie plénrière,
 Ne soit fait de vray amant
 Eslongnant
 Faussété la losengière.



XCIX

LORS, sans autre rien forfaire,
 Ne retraire
 Aucun mot, levé me suis.
 Sy nous meismes au repaire ;
 Hors de Laire,
 Car moult approchoit la nuiz,
 Ma conseillère conduiz.
 Et depuis
 Enquestay de cest affaire
 Au conte d'Eu, que je truiz
 Prest & duiz
 A toute loiauté faire ;

Car il m'estoit nécessaire
 D'à chef traire
 La matière que j'ensuis.
 Ycellui fu adversaire
 Et contraire

*A celle dont je ne puis
 Priser, n'amer les déduiz,
 Car trop vuiz
 Sont de ce qui cuer esclaire
 En tous biens; maiz je m'apuis
 A toute loiauté faire.*

*Puis volz Bouciquaut atraire
 Pour parfaire,
 Et Crésèques raconduiz,
 Qui leur respons volontaire
 Peusse estraire
 De leurs bouches. S'en parsuiz
 Qu'en loiauté sont instruiz,
 Et adviz
 N'autre Amour ne leur peut plaire.
 Par nous fu ce livre estruiz,
 Mais j'y luiz
 A toute loiauté faire.*



C

SY prions tous les amoureux
 Que chascun seulz
 Par une balade savoir
 Nous face lequel des conseulx

Leur semble entr'eulx
 Mieudre à tenir, à dire voir:
 Qui cuer d'amant fait moins doloir,
 Qui plus povoir
 Lui donne de devenir preux,
 Qui plus plaisans biens recevoir
 Fait & avoir,
 Qui plus le fait d'Amours joieux.

Les argumens sont merueilleux,
 Et poy pareulx;
 Mais chascun cuide percevoir
 Son conseil estre gracieux
 Et revelleux

Plus que l'autre, & trop mieux valoir.
Sy faisons, pour paix pourcevoir,
 Nostre devoir
De l'enquerre, sans estre oiseux.
Or die chascun son vouloir,
 Sans decevoir,
Qui plus le fait d'Amours joieux.


Et que chascun soit désireux
 Et curieux
De tous ces points ramentevoir,
Et lise les débas des deux,
 Car dangereux
Est leur propos à concevoir.
Sy nous veulliez faire véoir
 Et apparoir,
Par vo dit, le plus éureux
Conseil dont amant, main & soir,
 Peut miex scavoir
Qui plus le fait d'Amours joieux.

EXPLICIT

LES CENT BALADES

LA
RESPONCE DES BALADES

REGNAULT DE TRIE


 E vous mercie doucement,
 Entre vous quatre compagnons,
 Quant il vous plaist aucunement
 Oïr de mes oppinions
 Sur les débaz que beaux & bons
 Mist en termes le bon Hutin,
 Qui tant ama; mais à la fin
 Le vy pour Amours si destroiz
 Que visaije pales & frois
 Portoit par tristesse musarde :
 Pour ce vous dy qu'à ceste fois
 Je me tendray à la guignarde.


Car il me semble vraiment
 Que moult y a bonnes raisons;
 Car s'un amoureux voit souvent
 Belles dames de grans renoms,
 Et il emploie ses saisons

*A les servir tart & matin,
 Tendat tousjours à bonne fin,
 Il en sera trop plus courtois,
 Et plus prisée, c'est bien drois,
 Sera sa manière gaillarde :
 Pour ce vous dy qu'à ceste fois
 Je me tendray à la guignarde.*

*Mais, quant on est en son jouvent,
 Je ne dy pas qu'il ne soit bons
 D'amer de joieux sentement
 En lieu seul ; mais li guerredons
 Ne veul pas que soit si félons
 Comme fu cil de Quehedin,
 Qui en mourut. De tel butin
 Quitte ma part en tous endrois
 A qui la veult, & je m'en vois
 Tout droit à la Joieuse Garde.
 Pour ce vous dy qu'à ceste fois
 Je me tendray à la guignarde.*



CHAMBRILLAC


JE qui suis de toutes férüz,
 Fay bien à toutes assavoir
 Qu'ainsi que me suis pourvéüz
 Long temps me pense à pourvéoir :
 C'est en mains lieux. Car main & soir
 Ay tant voulu joieuse vie,
 Que par Amour qui me maistrïe
 Ay souvent prié & requis ;
 Bien m'en suis en mon devoir mis
 Et mettray, mais qu'il m'en souvieigne.
 En mon conseil n'a autre avïz :
 Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Bien ay oÿ de Troÿluz,
 Le beau, le preux, de hault pouvoir,
 Qui à Brisäyda fu druz,
 Ne d'autre amer not nul vouloir.
 Le bien qu'il en pot recevoir

Fu qu'il demoura sans amie ;
 Car, quant de Troie fu partie,
 Dyomèdès en fu saïfiz.
 Sa Dame fu, il ses amis.
 Cela m'aprent que je m'atieigne
 Qu'en lieu seul soit mon cuer assiz :
 Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

*E*ncor me suis ramentéuz
 Palamèdès, qu'en pot avoir
 Tous maulx, tant qu'il vesqui, sans plus,
 Pour Yseult dont Tristan fu hoir.
 Mais Gauvain, qui tant pot valoir
 En proesce & en courtoisie,
 Ot en maint lieu Dame choisie ;
 Moult fu vaillans, grans fu ses pris.
 Et li Bourguignons Auberis
 Ot mainte Dame ; ainsi m'avieigne.
 Se ces deux preux ensuis tous diz,
 Je ne craing pas que mal m'en vieigne.



MONSIEUR DE TOURAINE

IL est bien vray que j'ay seruy
 De cuer, de corps, très loiaument,
 Une Dame que j'aime sy.....
 Plus n'en diray quant à présent.

Mais aucuns si m'en vont blasmant,
 Disans que plus seroie eureux
 Se de beaucoup fuisse amoureux ;
 Mais, par mon serement, je tien
 Que ce n'est pas très bon conseilx,
 Car il n'en peut venir nul bien.

Par Dieu, je suis bien esbay
 Comment tel manière de gent
 Sont devant bonne gent oÿ,
 Quant vont Amours si desprisant
 De mentir leur foy si souvent

*A prier puis une puis deux.
 Tel conseil est bien dangereux
 A donner ; mais créez le mien.
 Ne créez l'autre gracieux,
 Car il n'en peut venir nul bien.*

*Prenez à vostre cuer l'autrui,
 Je vous en pri très chièrement.
 Se vostre Dame, par ennuy,
 En prenoit xx ou xxx ou cent,
 L'ameriez-vous ? trop meschant
 Vous tendroie, s'estiez tielx.
 Je n'en tien nul si fol perilleux
 Qui de ce faire face rien.
 Nul ne croie ces faulx jengleurs,
 Car il n'en peut venir nul bien.*


*Sy n'ay pas tort donc, se je dy
 Que ceulx qui vont toutes priant
 Sont des bonnes loiaux hay.
 Et pour ce, tout vray cuer d'amant
 Doit bien estre considérant
 Qu'il ne veuille point croire ceulx
 Qui d'autrui bien sont envieux ;*

*Car s'ilz les croient, point ne crien
 Qu'au derrain n'en soient honteux,
 Car il n'en peut venir nul bien.*

*Et pour ce, de bon cuer vous pry,
 Chambrillac, Regnault, humblement,
 Que ne soustenez point cecy
 Qu'avez soustenu ça devant,
 Car grans maulx de cela deppent.
 L'en en est tenu convoiteux,
 Et hayz en beaucoup de lieux ;
 Ce n'est pas gracieux maintien,
 Ne le faites plus, c'est let jeux,
 Car il n'en puet venir nul bien.*



LYONNET DE COISMES


 E ne suis mie de celle opinion
 Que l'on doie en plusieurs lieux amer,
 Mais je voudroie mettre m'entencion
 A bien servir, ne jamais ne fausser,
 De toutes une, sans mon propos muer,
 Estre joieux, & vivre en espérance,
 Gaiz & joliz, doucement m'acesmer :
 Qui ce fera soit de mon aliance.

Et me semble que j'ay bien grant raison,
 Je le vous puis trop clérement monstrier.
 Quant vraie Amour fait la promesse,
 Il y convient grans seremens jurer ;
 Cela doit-on tenir sans trespasser,
 S'on ne le fait, Dieu en prendra vengeance,
 Et fermement toute jour y penser :
 Qui ce fera soit de mon aliance.

On ne doit mie employer sa saison
 A tant de dames requérir & prier,
 Qui n'a de cuers à si grande foison
 Qu'on en puisse à chascune donner.
 Sy en faudroit assez plus d'un millier,
 Se l'en menoit longuement ceste dance,
 Mais je m'en pense moult très bien à garder :
 Qui ce fera soit de mon aliance.



MONSIEUR LE DUC DE BERRY

PU IZ qu'à Amours suis si gras eschappé
 Que moult petit me pevent jamais nuire,
 Parle qui veult, je suis réconforté,
 S'aucun vouloit pour ce de moy mesdire.

Mais du débat mon oppinion dire
 Veul à tous ceulx qui la voudront oïr.
 L'un de vous dit qu'on doit son bien quérir
 Au premier prest, l'autre dit du contraire;
 Mais mon aviz, qui s'i voudra tenir,
 On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.


Dire qu'on veult seulement loiauté
 Et que c'est droit que tout cuer s'i atire,
 Mais du faire n'aiez jà volenté,
 Tendez tousdis à la fin qu'on désire;
 Ne vous chaille s'on vous veult escondire;

*Alez ailleurs, pensez de parfournir.
 Esplottiez fort, laissez en convenir
 A plaisance qui veult à chascun plaire ;
 Car, qui s'i veult sagement contenir,
 On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.*

*Pour ce je tien à trop mal conseillié
 Cellui qui veult seule maistresse eslire,
 Et li plusieurs se treuvent courroucié
 D'avoir usé leur temps en tel martire ;
 Car de leur dueil se scevent moult bien rire
 Celles meismes qu'ilz tant veulent chérir.
 Mieux leur vauzist partout Dame choisir,
 Non pas une, mais trois ou quatre paire,
 Et à toutes, pour leur grace acquérir,
 On peut l'un dire & l'autre doit-on faire.*



FAQUET D'ORLIANS


 UCUNS veulent maintenir
 Et plévir,
 Et acertener forment,
 Que qui veult d'Amours joir
 Ny quérir
 Plaisance & esbatement,
 Il doit prier faintement,
 Largement
 Des femmes pour acquérir
 Joie, & ne doit nullement
 Longuement
 Son cuer en un lieu tenir.

Mais ce sont mos pour traïr
 Et honnir
 Les jeunes cuers vraiment
 Qui veulent Amours servir,
 Car mentir

Et parjurer faussement
 Faut, & vivre laidement,
 Et vilment,
 Qui veult tel vie sievir;
 Sy vault mieux certainement,
 Loiaument
 Son cuer en un lieu tenir.

Et cil qui met son plaisir
 En servir
 Sa Dame très loiaument,
 Se peut d'un seul souvenir
 Esjoir
 Et vivre très liement.
 Mais cil qui fait autrement,
 Bonnement
 Ne peut grant joie accueillir;
 Pour ce doit-on droittement
 Nettement
 Son cuer en un lieu tenir.



TIGNONVILLE

PHLIPPE d'Artois, Seneschal, Bouciquaut,
 Et Crésèques, qui loiaument amez,
 Et endurez par lui maint dur assault
 Pour ce qu'à une seulement vous tenez,
 Je suis Amours qui vous commande & prie
 Qu'ainsi faïttes tant que serez en vie,
 Et vous gardez des autres ensievir
 Qui d'uis en huis truandent par la ville,
 Car mieux se vault à loiauté tenir :
 Yury s'y tient, aussi fait Tignonville.

Qui partout aime de nulle ne lui chaut,
 Et faut qu'il soit menteur desmesurez
 Et parjures. Or, regardez que vault
 Gilz qui de telz manteaulx est affublez :
 On le devoit appeler Fol-s'y-fie.

*Ceulx qui ce font, je les escommenie,
 Et pour les faire d'envie parmourir,
 Ainsi que gent désordonée & vile,
 Veul aus loiaux tous mes biens départir :
 Yury s'y tient, aussi fait Tignonville.*

*Se, par folour, Chambrillac & Regnault
 De Trie sont contre vous aliez,
 Ce fait vieillesce qui pièça les assaut,
 Et qui d'Amours les a si rebutez
 Que par tous lieux veulent avoir amie.
 Pour ce leur donne la guignarde jolie ;
 Aussi veult-elle à chascun secourir.
 Je n'en say point qui miex leur soit habile,
 Mais aus autres feray mes biens sentir :
 Yury s'y tient, aussi fait Tignonville.*



JEHAN DE MAILLY

DOULX seneschal, m'alez-vous demandant
 Lequel fait mieux, celui qui va cerchant
 Puis çà, puis là, pour amours recouvrer,
 Ou cil qui aime en un lieu seulement
 Sans soy mouvoir, mais plus fort que devant,
 Et lequel d'eulx chascun doit plus loer.
 Ce sont deux choses contraires malement,
 Ne ne me scay auquel plus accorder;
 Et pour ce dy, selon mon sentement :
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

Car cil qui aime si outrageusement
 Une dame belle, bonne, plaisant,
 Et pour autre ne la voudroit changier,
 Je tien qu'il a à celle-là serment.
 S'il lui tient bien & la sert loiaument,

On l'en doit mieux en toutes cours priser.
 De toutes meurs, loiauté va devant
 Et fait toutes les autres gouverner.
 Et pour ce dy, selon mon sentement :
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

Or vient l'autre qui va plus baudement
 En mains lieux son corps recommandant,
 Et si a cuer assez pour en donner
 A cent dames, & bien & largement,
 Il lui semble que tout lui va clinant,
 En grant joie devoit son temps user;
 S'il en vouloit une tant seulement,
 Il en devoit, ce me semble, finer.
 Et pour ce dy, selon mon sentement :
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

Sy vous suppli à trestous humblement,
 Pardonnez-moy se je ne say jugier
 D'un si haut fait; en tel descordement,
 J'aroie peur de faillir à parler.
 Et pour ce dy, selon mon sentement :
 A chascun d'eulx feroit-il bon sembler.

RURI

DE fausseté & d'amer loiaument
 Parlent plusieurs, dont aucuns veulent dire
 Qu'il vault trop mieux pour vivre liement
 Prier Belon, & sadaier Mabire,
 Guignier d'un œil à Agnez, & soufrire
 A Marote, qu'estre vray amoureux
 D'une sans plus; mais ce n'est point le mieux
 De faire ainsy s'amour partout commune :
 Quant est de moy, je ne suis point de ceulx,
 Car je me tieng & me tendray à une.


Et sy mettray sens & entendement,
 Cuer & povoir, à fausseté despire,
 Et ses servans qui vont communément
 Ainsy partout priant femmes à tire.
 Tout leur bien c'est d'eulx oïr escondire,

D'estre haiz & huez comme leux.
 Volentiers sont d'autrui bien envieus,
 D'eulx parjurer n'acomptent une prune:
 Sy n'ay cure de leur vie ne d'eulx,
 Car je me tieng & me tendray à une.

*P*our ce ne vueil plus tenir parlement
 De leur estat, car chascun le doit fuire.
 Mais quant uns homs aime bien chièrement
 Celle seule qu'Amours lui fait eslire,
 Pour acquérir sa grâce qu'il désire
 Il met peine d'estre bien gracieus,
 Hardy, vaillant, gent, joly & joieux,
 D'estre preudoms, de vivre sans rancune:
 Or vueille Amours que je devieigne ytieulx,
 Car je me tieng & me tendray à une.

*P*rince loial, se nul, soit jeune ou vieulx,
 Sert fauffeté, on le mette en telz lieux
 Qu'il ne voie jamais soleil ne lune.
 Fauffeté hé, & ses gens, & leurs jeux,
 Car je me tieng & me tendray à une.

FRANCHOIS D'AUBERCHICOURT


 'AY bien oÿ le plaisir & la joie
 Qu'on peut avoir pour une seule amer,
 Et d'autre part les biens qu'Amours envoie
 D'en plusieurs lieux son cuer abandonner,
 Mais de cela ne saroie jugier;
 Car je ne quier de nul estre repris,
 Ne les loiaux ne veul-je point blasmer :
 Mais je say bien comment il m'en est pris.

Car j'ay bien veu, quant par Amours amoie,
 Qu'en un seul lieu estoie sans muer,
 Et que souvent trop plus de bien avoie
 En la beauté de ma Dame penser,
 Que riens qui fust ne me péust donner.
 Tant estoie de s'amour fort espris
 Qu'autre plaisir ne péust en moy entrer :
 Mais je scay bien comment il m'en est pris.

*Et non pourtant, au fort je ne diroie
 Qu'estre léal ne feist plus à loer.
 Mais qu'on lui feust, autre bien ne voudroye,
 Quant de ma part, querre ne demander;
 Mais c'est bien fort pour moy à le trouver.
 Et toutesfois, soit le mieux ou le pis,
 Je m'i tendray pour mon honneur garder :
 Mais je scay bien comment il m'en est pris.*



MONSEIGNEUR DE LA TREMOUILLE

DE grant honneur amoureux enrichir
 Ne peut, s'il n'a loiauté en s'aye;
 Et pour ce fay dedens mon cuer florir
 Loial amour d'umilité garnie,

Dont doucement, sans fausseté, servie
 Sera la flour nonpareille d'onneur,
 De grant beauté, de bonté, de valeur,
 Qui de mon cuer souveraine maistresse
 Est & sera. J'aray Dame & Seigneur,
 En ciel un Dieu, en terre une Déesse.

A ce me veul tout mon vivant tenir,
 Sans ressambler la fausse compaignie
 De ceulx qui vont prier & requérir
 Dames plusieurs, & font partout amie,
 A leur pouoir, pour leur grant tricherie.

*Cil sont vilain, envieux & menteur,
Oultrecuidez, félon, fol & vanteur;
Tout leur désir à faux penser s'adresse.
Tel gent reny; sy pren pour le meilleur
En ciel un Dieu, en terre une Déesse.*

*Car tel tricheur font l'onneur amenrir
De mainte dame, en qui n'a villenie,
Tant par jengler com par leur foy mentir.
L'un jure Dieu, l'autre sainte Marie,
En promettant loiauté qu'il n'ont mie.
De faux semblant font leur droit gouverneur,
Li malostru, li meschant, li bourdeur;
Tous sont parjur. Pour ce, leur fay promesse
Que j'aime mieux à servir, par douceur,
En ciel un Dieu, en terre une Déesse.*

*Prince, je tien que qui veult acquérir
De vraye Amour les biens & la hauteffe,
Tant seulement doie en son cuer choisir
En ciel un Dieu, en terre une Déesse.*



BUCY

AINSI qu'Amours & le joli penser
 Qui avec moy ont pris leur demourance
 M'ont commandé de par Amours amer,
 Ce vous diray, à ma droite plaisance.

Sachiez que j'ay cuer & corps & puissance
 Mis en amer une tant seulement,
 A tousjours mais, sans partir nullement.
 Et s'il vous plaist devers moy enquérir
 Qui plus me fait vivre joieusement :
 L'esperoir que j'ay de sa grâce acquérir.

Car je puis plus en un jour conquerer,
 Se c'est ses grez & sa bonne vueillance,
 A lui servir, que nulle autre donner
 Ne me pourroit; je le scay sans doubtance.
 Pour ce me miz en son obéissance.

*Que j'aime mieux, se ne puis autrement,
 Le sien reffus que l'ottroy d'autre cent :
 S'Amours me doint de ses grans biens joïr,
 Car de tous maulx me donne allégement
 L'espoir que j'ay de sa grâce acquérir.*

*C'est mon désir, c'est ma joie sanz per,
 C'est mon confort, c'est ma riche espérance ;
 C'est ce pour quoy je puis en pris monter
 A toute honneur & à droite vaillance ;
 C'est mon éur, mon ressort, ma fiance,
 C'est ce qui peut le mal que mon cuer sent
 Assouagier, se ses grez si assent ;
 C'est ce qui fait ma pensée enrichir :
 Pour ce doy bien mercier haultement
 L'espoir que j'ay de sa grâce acquérir.*

*Et vous aussi, seigneur, qui demander
 Avez voulu, par si bonne ordonnance,
 Qu'une balade chascun vueille ordonner,
 Des amoureux pour faire démonstrance,
 De ce débat, lequel est en errance*

.

(La fin de cette ballade manque.)

NOTICES HISTORIQUES

NOTICES HISTORIQUES

REGNAULT DE TRIE

L'AMIRAL Regnault de Trie appartenait à une illustre maison qui avait déjà fourni avant lui plusieurs grands officiers à la couronne de France ; il était, en 1386, chambellan du duc d'Anjou, & le fut plus tard du roi Charles VI. Il entra au Grand-Conseil en 1393. Capitaine du château de Saint-Malo, il exerça, pendant une partie des années 1394 & 1395, la charge de maître des arbalétriers, à la place de Guichard Dauphin, & fut pourvu de celle d'amiral en 1397, ainsi que

de la capitainerie du château de Rouen. Il résigna, moyennant 15,000 écus d'or, la charge d'amiral de France, le 1^{er} avril 1405, à Clignet de Brabant. Le 12 avril 1406, il dicta son testament, — « étant détenu au lit de plusieurs maux incurables, » — & il est probable qu'il mourut ce même mois d'avril.

(Le P. Anselme. — A. de Circourt & de Puymaigre, *Le-Victorial de Gutierre Diaz de Gamez*, note 4, page 571.)

CHAMBRILLAC

Jehan de Chambrillac, chevalier, conseiller & chambellan du roi, fut institué sénéchal du Périgord par lettres du 13 juillet 1400. Il était seigneur du Sauzet dans la même sénéchaussée. En 1404, le roi lui fit don de la forteresse & châtellenie de Montagrier, en paiement de 5,000 livres qui lui étaient dues pour ses services. Le roi l'établit en 1410 capitaine-général des galères & autres vaisseaux destinés à faire la guerre aux Génois; Chambrillac fut le premier revêtu de cette charge. Le 28 juillet 1415, il reçut 88 livres 5 sols 1 de-

nier, pour ce qui lui était dû sur ses gages, lorsqu'il était *naguère* sénéchal de Périgord.

Jehan de Chambrillac assiste avec monseigneur le duc de Touraine, messire Regnault de Trie, le sire d'Yvry, &c., au tournoi donné à Saint-Denis, par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou font armés chevaliers.

(Dossier original du cabinet des titres. — Chronique du Religieux de Saint-Denis sur le règne de Charles VI.)

MONSEIGNEUR DE TOURAINE

Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, &c., second fils de Charles V & de Jeanne de Bourbon, né à l'hôtel Saint-Paul, à Paris, le samedi 13 mars 1371. Il portait le titre de comte de Valois lorsqu'il assista auprès du roi Charles VI, son frère, à la bataille de Rosebecque, gagnée sur les Flamands, le 27 novembre 1382. Il eut en 1386 le duché de Touraine, qu'il rendit en 1392 pour celui d'Orléans. Il fut affaîné par Raoul d'Auquetonville, écuyer d'écurie du roi, & autres gens appostés par le duc de Bourgogne auprès de la porte Barbette, le mer-

credi 23 novembre 1407 à huit ou neuf heures du soir.

Louis de France avait épousé, en 1389, Valentine de Milan, fille de Jean Galéas Visconti, premier duc de Milan & d'Isabel de France. Valentine mourut au château de Blois, le 4 décembre 1408, accablée de tristesse de la mort de son mari.

Le duc d'Orléans était, dit M. Guichard, un prince lettré, comme son père, Charles V; il protégea Christine de Pisan & rimait des ballades. Passionné pour les fêtes & les plaisirs, sa maison était le rendez-vous des beaux esprits, des femmes séduisantes & des plus aimables gentilshommes. Il fut père du duc Charles d'Orléans, l'un de nos meilleurs poètes, à qui, par erreur, on a quelquefois attribué la ballade que Louis d'Orléans a faite en réponse aux Cent Ballades.

LYONNET DE COISMES

Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ce personnage, qui appartenait cependant à une grande famille alliée plus tard à la maison de France.

MONSEIGNEUR DE BERRY

Jean de France, duc de Berry, second fils du roi Jean, né au château du bois de Vincennes, le 30 novembre 1340, assista à la bataille de Poitiers en 1356, & s'y comporta généreusement. Il fut créé duc de Berry en 1360, par le roi son père, & au mois d'octobre de la même année duc d'Auvergne. Il eut toujours beaucoup de part aux succès que le roi Charles V, son frère, obtint contre les Anglais, des mains desquels il retira les villes de Limoges, de Poitiers & de La Rochelle. Il assista à Reims au sacre de Charles VI, son neveu, qui le fit gouverneur de Guyenne & de Languedoc en 1381 ; il combattit à la bataille de Rosebecque en 1382. Pendant les divisions du royaume & la minorité du roi, son neveu, il eut avec les autres princes l'administration des affaires de l'Etat, dont il fut déchargé en 1388 ; & en 1390, le roi le destitua du gouvernement de Guyenne, mais il y fut rétabli en 1392. En 1405, il était gouverneur de Paris. Après la mort de Louis, duc d'Orléans, le royaume s'étant divisé entre les factions

d'Armagnac, d'Orléans & de Bourgogne, il prit le parti d'Orléans, se retira de la cour & s'enferma dans la ville de Bourges, où il foutint le siège contre le dauphin, avec quantité de grands seigneurs, en 1412. Il mourut à Paris, à l'hôtel de Nesles, le 15 juin 1416, & fut enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges qu'il avait fait bâtir & dotée richement.

Le duc de Berry a laissé une réputation méritée de prince lettré, poète & artiste. Il avait formé une bibliothèque des principaux ouvrages en tous genres; le catalogue en a été publié dernièrement par M. Hiver de Beauvoir dans le Trésor des pièces inédites (Paris, Aubry, 1860), sous le titre de *La librairie de Jean, duc de Berry*. Nous avons été surpris de ne pas y trouver, parmi les ouvrages en vers, l'indication du manuscrit du *Livre des Cent Ballades*.

(Le P. Anfelme, — Le Religieux de Saint-Denis.)

JAQUET D'ORLÉANS

Inconnu partout.

TIGNONVILLE

Guillaume de Tignonville vivait dans la dernière moitié du XIV^e siècle. Il était chevalier, & fut conseiller & chambellan de Charles VI ; puis prévôt de la ville de Paris, de 1401 à 1408 ; enfin président de la Chambre des comptes jusqu'à sa mort arrivée en 1414. Il est resté célèbre dans l'histoire de France, moins par sa traduction du *Livre des Philosophes*, qu'il entreprit à la sollicitation du roi, & qui, souvent réimprimée au XV^e siècle, était parfaitement oubliée dès le commencement du XVI^e, que par l'exécution de deux clercs de l'Université, coupables d'un assassinat. Il les avait fait pendre de nuit à la lueur des flambeaux, & ils étaient demeurés attachés pendant quatre mois au gibet de Paris. Mais l'Université fit de si hautes réclamations contre cet attentat aux privilèges des étudiants, qu'enfin Tignonville fut désappointé de son office, & que Pierre des Effarts, créature du duc de Bourgogne, lui ayant succédé, commença par faire détacher les cadavres. Il les accompagna même avec ses princi-

paux suppôts jusqu'au monastère des Mathurins, où ils furent ensevelis.

Un autre fait important domine la vie de Tignonville. Il était prévôt de Paris, en 1407, lors de l'affassinat du duc d'Orléans, & en cette qualité il avait été chargé par le roi d'en rechercher les auteurs. Ce fut lui qui, par ses découvertes, força le duc de Bourgogne à s'avouer coupable de cet abominable attentat. Le duc de Bourgogne ne le lui pardonna jamais, & l'année suivante, lorsqu'il était tout-puissant en France, il foutint l'Université dans sa plainte au sujet des deux clercs dont nous venons de rappeler l'histoire (quelques historiens disent même que ce fut lui qui suscita cette querelle) & obligea Tignonville à résigner sa charge de prévôt de Paris. Tignonville était si justement estimé que tous les gens sages déplorèrent l'intrigue dont il était la victime.

Tignonville, comme le remarque un contemporain, avait le don des lettres & fut mêlé aux principaux événements du règne de Charles VI. Au mois de mars 1392, il accompagne le roi au voyage du Mans, avec dix écuyers. En octobre 1393, le roi l'envoya auprès du duc de Bretagne & en mission auprès du pape, au mois de décembre de la même année. En 1412, il est député à

Amiens pour traiter avec les Anglais de la prolongation de la trêve; enfin, envoyé auprès du duc de Berry pour le dissuader de se rendre à Paris avec ses gens de guerre, il prononça une harangue qui se trouve dans l'histoire de Charles VI, par le Religieux de Saint-Denis.

(Paulin-Pâris, tome V. — De Barante, *les Ducs de Bourgogne*. — Monstrelet.)

JEHAN DE MAILLY

Il y a trois Jehan de Mailly dans la généalogie de cette famille, de 1380 à 1415. Deux sont cités sans aucun détail, le troisième est tué à la bataille de Mons en Vimeu, en 1422.

L'auteur de la ballade VIII^e est probablement Jehan de Mailly, chevalier, seigneur d'Auvilliers & de Catheu; il avait épousé vers 1380 Isabelle de Ligne, & sa postérité s'est continuée jusque dans le XVIII^e siècle.

Parmi les nobles qui furent nommés par le roi Charles VI, en 1410, pour composer son conseil, après l'éloignement des ducs de Berry & de Bourgogne, se trouve un sire de Mailly.

YVRY

Nous trouvons à cette époque, dans l'histoire, deux personnages de ce nom :

1° Charles, baron d'Yvry, seigneur d'Oifery, chevalier, conseiller & chambellan du roi, qui s'était déjà fait connaître en 1400. Il fut plus tard, en 1412, ordonné maître & réformateur des eaux & forêts. En 1415, il conduisit les otages du roi aux habitants de Compiègne, puis fut envoyé en ambassade au roi d'Angleterre par le roi de France ;

2° Les comptes de l'hôtel du roi Charles VI, aux archives de l'Empire, mentionnent un Jean d'Yvry comme écuyer tranchant du roi, aux années 1405 & suivantes.

Enfin, le Religieux de Saint-Denis nomme, avec Regnault de Trie & le duc de Touraine, le sire d'Yvry parmi les personnages qui assistèrent au tournoi donné par le roi de France, le jour où les princes d'Anjou furent armés chevaliers. Ce sire d'Yvry est probablement l'auteur de la ballade que nous publions, mais est-ce le baron

Charles d'Yvry ou l'écuyer Jean d'Yvry? c'est ce que nous ne pouvons savoir, aucun des manuscrits ne donnant le prénom de ce personnage.

(Paulin Paris. — Le Religieux de Saint-Denis. — Froiffart. — Les archives de l'Empire.)

FRANÇOIS D'AUBERCHICOURT

François d'Auberchicourt (d'Aubifschecourt, d'Aubifcourt ou d'Aubrecicourt) était chevalier, seigneur de Ville-Oiseau & chambellan du duc de Bourbon qui l'appelait son cousin. Le 27 avril 1401, il épousa Jeanne Flotte, dame de Rével, &c., & mourut sans enfants.

Il était le fils du brave chevalier messire Eustache d'Aubrecicourt, maintes fois cité par Froiffart & dont les hautes amours furent célèbres. Le duc de Bourbon, dont la mère avait jadis été préservée de la fureur des Grandes-Compagnies par la généreuse protection d'Eustache d'Aubrecicourt, & qui, à son tour, contribua au paiement de sa rançon quand il fut pris par le sire de Pierre Buffière, avait eu son fils pour otage. De

son otage, il fit son chambellan, & se plut à échanger des vers avec lui.

(Froiffart (Etude sur) par Kervyn de Lettenhove, tome II, p. 32. — Paulin-Pâris. — Le Père Anfelme.)

MONSEIGNEUR DE LA TRÉMOUILLE.

Messire Guy de la Trémouille, chevalier, était garde de l'oriflamme en 1383, & ce fut à la recommandation du duc de Bourgogne qu'il obtint de la porter au voyage que le roi entreprit contre les Anglais, en 1388, après l'avoir reçue de sa main dans l'église de Saint-Denis, le 2 août de la même année, avec l'éloge de vaillant chevalier. Il était le favori du duc de Bourgogne, son chambellan & son principal conseiller. Il fut défié en combat singulier par Pierre de Courtenay, chevalier, pour soutenir l'honneur de la nation française. Monseigneur de la Trémouille consulta les astrologues pour savoir le jour qui ferait le plus favorable. Le combat n'eut cependant pas lieu. Lorsque les champions étaient entrés en lice devant les murs de Saint-Martin-des-Champs, & avaient déjà couché leurs lances pour courir

l'un sur l'autre, le roi de France & les princes ses oncles leur défendirent le combat.

Froissart nous apprend que, en 1386, lorsque l'on fit à l'Ecluse les grands préparatifs d'une descente en Angleterre, Guy de la Trémouille « fit très richement garnir le navire où son corps devait passer, & coutèrent les nouvelletés & les peintures que on y fit, plus de deux mille francs. »

Il faut mentionner encore deux circonstances mémorables de la vie de Guy de la Trémouille : sa négociation hardie, au retour de la bataille de Rosebecque, avec les Parisiens révoltés, & le rôle d'intermédiaire qu'il remplit lorsque les Gantois firent leur paix avec le duc de Bourgogne. Ces deux circonstances donnent une haute idée de sa prudence & de sa situation à la cour de France.

Plus tard, en 1396, il accompagna le comte de Nevers dans son expédition de Hongrie. Il assistait, le 16 septembre 1396, à la sanglante bataille de Nicopolis, où il fut fait prisonnier avec le comte de Nevers & les principaux chevaliers français. Le sultan Bajazet l'envoya avec le maréchal Bouciquaut recueillir la rançon des autres chevaliers. Guy de la Trémouille tomba malade pendant la traversée, & mourut en 1398,

à Rhodes, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean, comme il l'avait ordonné par ses dernières volontés.

(Gérard, copie manuscrite. — Moréri. — Froiffart. — Le Religieux de Saint-Denis.)

BUCY

Nous ne savons pas quel est le personnage désigné par ce nom. Au XIV^e siècle, nous trouvons un Simon de Bucy qui le premier porta le titre de premier président du Parlement de Paris, par ordonnance de Philippe de Valois, en 1344, & qui fut envoyé en 1360, avec le maréchal Bouciquaut, l'ancien, & plusieurs autres personnages nommés par Froiffart, pour traiter de la paix entre le roi de France & le roi d'Angleterre; mais Simon de Bucy était mort en 1368. L'auteur de la dernière réponse aux ballades est peut-être son fils, Renaud de Bucy, qui fut chanoine de Soissons, qui figure parmi les conseillers au Parlement de Paris en 1372, & qui mourut le 10 mars 1407.

(Blanchart, *Histoire des premiers présidents du Parlement de Paris*. — Froiffart.)

PHILIPPE D'ARTOIS

Philippe d'Artois, comte d'Eu, pair & connétable de France, épousa, le 27 janvier 1392, Marie, fille du duc de Berry; il fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, & mourut en captivité le 15 juin 1397.

On peut voir, dans la note sur Bouciquaut, quels avaient été les rapports de ces deux personnages pendant une première captivité du comte d'Eu.

LE SÉNÉCHAL

Il s'agit ici, très-probablement, de Jean le Sénéchal, chevalier, sénéchal du comté d'Eu qui appartenait alors à Philippe d'Artois; — fils de Jean le Sénéchal, chevalier, sénéchal d'Eu, tué à la bataille de Crécy, & père de Jean le Sénéchal, chevalier, sénéchal d'Eu, tué à la bataille d'Azincourt, sans enfants & le dernier du nom.

Le personnage qui, dans la miniature du manuf-

crit 2360 de la Bibliothèque impériale de Paris, représente le bachelier, c'est-à-dire l'auteur des Cent Ballades, porte un grand manteau vert à collet relevé, parsemé d'ornements d'or en forme de lambel & de devises en lettres d'or. La devise, très-énigmatique, se compose seulement de deux lettres ainsi disposées : M : X. Elle se retrouve placée, à la marge de la première page, au bas d'un cartouche d'armoiries. L'écu des armes est d'or, à la bande de sable, accompagnée de deux filets de sable. A la première page du manuscrit on voit, chevauchant par pays & s'entretenant, le bachelier & le chevalier qui l'endoctrine. Derrière eux, le fond du tableau est occupé par un château sur lequel flottent une bannière & quatre pennons armoyés de même que l'écu.

Les armes des Le Sénéchal étaient précisément *d'or, à la bande de sable, côtoyée de deux cottices du même.*

On peut joindre cette indication à celles qui portent déjà si fortement vers la conclusion que l'auteur du *Livre des Cent Ballades* est Jean, sénéchal de Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France; nous la devons, ainsi que les détails sur la famille Le Sénéchal, à M. le comte René de Belleval, à qui sont familières toutes les questions héraldiques, principalement celles qui

se rapportent à l'histoire de la Picardie & de la Normandie. Reste le prénom de *Hutin* qui fait difficulté; mais ce pourrait être un furnom que même les titres généalogiques auraient négligé de mentionner.

Ce Jean Le Sénéchal périt, combattant aux côtés de son maître, à la funeste journée de Nicopolis.

CRÉSECQUES

Jehan de Crésecques, chevalier, seigneur de Long & de Long-Pré, maréchal de Hongrie, était le fils aîné de Robert de Crésecques, chevalier, & de Marguerite de Poix. — Cette ancienne maison se dit issue de Thénard, châtelain de Bourbourg, assassiné à Bruges, en 1127, avec Charles le Bon, comte de Flandres. Ce Thénard aurait eu pour fils puîné Anseau, sire de Crésecques, avec qui commence la filiation suivie & prouvée; les châtelains de Bourbourg & les sires de Crésecques portaient les mêmes armes, ce qui donnait plus de poids à cette tradition de famille. La dernière représentante de la maison de Crésecques est morte il y a peu d'années.

Le sire de Créfecques, dont il est question dans les Cent Ballades, fit partie des seigneurs qui allèrent reprendre le château d'Ardre & plusieurs forteresses & châteaux à l'encontre de Calais, en 1377; il fut tué à l'île de Wight, en 1405, pendant l'expédition de Saint-Pol.

(R. de Belleval. *Nobiliaire de Ponthieu & de Vimeu*, t. II, pp. 77-81. — Froissart, *Chroniques*.)

BOUCIQUAUT

Le maréchal Bouciquaut a joué un très-grand rôle pendant le règne de Charles VI; il s'est trouvé mêlé à presque toutes les expéditions lointaines & a pris part à toutes les batailles. Il avait un tel renom de vaillant & loyal chevalier qu'un auteur anonyme, lequel, on a lieu de le croire, n'est autre que la célèbre Christine de Pisan, a composé, du vivant même de Bouciquaut, un livre de ses faits & gestes. Ce livre est parvenu jusqu'à nous, &, en le lisant, nous avons été tellement frappé de certaines analogies entre le *Livre des Cent Ballades* & le *Livre des Faits de Jean de Bouciquaut*, du moins en ce

qui concerne la première partie de notre poëme, que nous sommes persuadé que l'auteur anonyme des Cent Ballades a pris pour modèle & pour exemple de chevalerie Bouciquaut lui-même. Cela nous a été une raison de ne pas attribuer au maréchal Bouciquaut, comme l'indique un passage du *Livre des Faits*, que nous avons rapporté dans notre Introduction, la composition de notre poëme. Il ne faut pas oublier que la modestie est une des qualités que le vieux chevalier recommande au bachelier dans les premières ballades, & nous serions malheureusement forcé de croire que cette vertu au moins aurait manqué à Bouciquaut, s'il avait été l'auteur ou l'un des auteurs d'un poëme destiné à glorifier ses actions, & s'il s'était présenté lui-même comme modèle du parfait chevalier.

Voici, au sujet de la vie du maréchal Bouciquaut, quelques notes que nous empruntons à la notice qui précède le *Livre des Faits*, dans l'édition des Chroniques françaises de MM. Michaud & Poujoulat. On pourra les rapprocher avec intérêt de plusieurs passages du *Livre des Cent Ballades*.

Jehan Le Maingre, dit Bouciquaut, fils d'un maréchal de France du même nom, sous Charles V, était né à Tours en 1368. Le surnom de

Bouciquaut avait été donné à son père à cause d'une légère difformité de la taille, & ce sobriquet, adopté par tous les descendants du premier maréchal est resté parmi les noms les plus glorieux de notre histoire. Bouciquaut avait à peine douze ans lorsque, sur sa prière, le Duc de Bourbon l'emmena dans une expédition qu'il allait faire en Normandie contre les Anglais. Il fut fait chevalier de la main du Duc de Bourbon, & prit part à la bataille de Rosebecque, où il combattit avec distinction.

Depuis cette époque, on le trouve mêlé à tous les événements de son temps jusqu'à sa mort, & à l'aide du *Livre des Faits*, on peut suivre pas à pas sa vie aventureuse, que rappelle le *Livre des Cent Ballades* en plusieurs endroits.

Peu de temps après la bataille de Rosebecque, Bouciquaut, — « qui, autre chose ne queroit fors aventures d'armes, » — se mit en route pour la Syrie, & s'embarqua à Venise pour Constantinople. L'Empire, à ce moment, était en paix avec les Turcs. Bouciquaut se rendit auprès du sultan Amurat, pour lui offrir de combattre dans ses armées, s'il avait la guerre contre les Sarrasins. Il ne voulut pas rentrer en France sans avoir vu Jérusalem, & prit passage sur un vaisseau vénitien, qui le débarqua à Jaffa. Pendant qu'il

était à Jérusalem, il apprit que le comte d'Eu, cousin du roi de France, qui venait au saint pèlerinage, avait été arrêté à Damas, & que les Sarrasins le retenaient prisonnier. Bouciquaut se rendit aussitôt auprès du comte d'Eu, dont il voulut partager la prison. Ils furent tous les deux menés au Caire & parurent devant le foudan, qui, après quatre mois de captivité, les laissa aller où ils voulurent. Sortis de prison, Bouciquaut & le comte d'Eu allèrent visiter le monastère de Saint-Paul au désert, & l'église de Sainte-Catherine au mont Sinai. Ils retournèrent en Syrie, s'embarquèrent à Beyrout, s'arrêtèrent à Chypres, à Rhodes, arrivèrent à Venise d'où ils revinrent en France. (Ballades XIII & XIV.)

On retrouve ensuite Bouciquaut dans toutes les entreprises guerrières du règne de Charles VI, qui le nomma maréchal de France. Il fit partie de la malheureuse expédition de Hongrie contre les infidèles, expédition commandée par le comte de Nevers, avec le sire de la Trémouille & le comte d'Eu. Froissart, qui a longuement décrit la funeste bataille de Nicopolis, où le comte d'Eu, le comte de Nevers, La Trémouille & Bouciquaut furent faits prisonniers, raconte comment Bajazet tenait autour de lui enchaînés les princes qu'il voulait seuls épargner, parce qu'il espérait en

avoir rançon & faisait massacrer sous ses yeux le reste des prisonniers. Bouciquaut, amené devant lui presque nu, allait être massacré, quand le comte de Nevers, reconnaissant son illustre compagnon, se jeta aux genoux du sultan & joignit les deux mains comme pour lui dire que lui & Bouciquaut étaient frères d'armes. Ce signe, compris par Bajazet, sauva la vie du maréchal, qui fut envoyé en France pour aller chercher la rançon de ses compagnons.

A son retour en France, il fonda l'ordre de la *Dame blanche à l'Écu verd*. Cet ordre était composé de treize chevaliers, qui étaient : messire Charles d'Albret, messire *Bouciquaut*, maréchal de France ; Bouciquaut, son frère ; *François d'Aubercicourt*, Jean de Linières, *Chambrillac*, Casteljajac, Gaucourt, Châteaumorant, Betas, Bonnebant, Colleville, Torfay. Chacun d'eux s'obligeait à garder « l'honneur, l'État, les biens, la renommée & la louange de toutes dames & demoiselles de haute lignée, aussitôt qu'il en était requis, & devait mettre cœur, vie, fortune à soutenir leurs justes causes & querelles & combattre à outrance, s'il le fallait, contre leurs tyrans & leurs oppresseurs. »

La devise de l'emprise était, liée au bras, une targe d'or émaillée de vert avec une dame blanche

au milieu. L'emprise était pour cinq ans, & les lettres sont datées du 11 avril 1399, jour de Pâques fleuries.

A peu près vers le même temps, la république de Gênes, en proie aux fureurs de l'anarchie, se donna au roi de France, & les Génois demandèrent à Charles VI le maréchal Bouciquaut pour gouverneur. Comme gouverneur de Gênes, Bouciquaut retourna une troisième fois en Orient, s'empara d'Alexandrette, brûla & pilla Sidon & Beyrout. Revenu en France, il fut envoyé, vers 1414, en Normandie, pour s'opposer à l'invasion des Anglais, & commanda, avec le connétable de France, l'avant-garde de l'armée française dans la fatale journée d'Azincourt. Fait prisonnier, il fut conduit en Angleterre avec le comte d'Eu, le duc Charles d'Orléans, le duc de Bourbon & plusieurs autres princes & seigneurs. Nous ne savons rien de leur séjour sur la terre étrangère, si ce n'est que l'étude & la poésie consolèrent quelquefois leur exil. On a publié, parmi les poésies du duc d'Orléans, un rondeau adressé par Jean Bouciquaut à Charles d'Orléans, & la réponse de son compagnon d'infortune. Bouciquaut conseille au prince de ne pas s'abandonner à d'austères chagrins & de reprendre quelque chose de son caractère enjoué & de son goût pour les

plaisirs. Mais lui-même, qui cherchait ainsi à consoler ses compagnons, n'avait plus le courage ni la force de supporter toutes ses douleurs. Il avait perdu son fils unique, l'espoir de sa maison; sa femme était morte de désespoir après la bataille d'Azincourt; on lui avait donné un successeur comme maréchal de France, & pour comble de douleur, un roi d'Angleterre venait de s'asseoir sur le trône de France. Bouciquaut ne put résister à tant de malheurs; il mourut en 1421, après une captivité de six ans. Ses dépouilles mortelles, transportées à Tours, furent ensevelies dans une chapelle de l'église Saint-Martin.



APPENDICE

APPENDICE

Extrait du Livre des Faits du maréchal Bouciquaut.

CHAPITRE VIII.

« Cy parle d'amour, en demonstrent par quelle maniere les bons doivent aimer pour devenir vaillants.

« Jà estoit venu Bouciquaut en l'aage & au temps que Amour naturellement a coustume de prendre le treu & la paye de tous jeunes nobles courages. Si ne fut mie droict qu'il feust exempt ne eschapaist de l'amoureux lien, lequel n'empesche mie ne oste aux chevaleureux de bonne volonté à poursuivre le noble exercice des armes, ainçois est ce qui plus fait ès jeunes cœurs arriver & croistre le desir de l'honorable poursuite chevaleureuse. Ha quants ont esté exauffez au nom de proüesse, que si ne feust

Amour, par qui leur venoit la hardieffe d'entreprendre les fortes choses, lesquelles pour accroistre leur renommée ils achevoient, affin qu'ils eussent la grace de leurs dames, ce ne feust rien d'eulx? Mais quelle chose est-ce qui soit griefve ne forte à faire à cœur qui bien aime, & qu'il n'ose entreprendre! Certes nulle. Amour oste peur, & donne hardieffe, faict oublier toute peine, & prend au gré tout le travail que on porte pour la chose aimée, & qu'il soit vray, qui veult lire les histoires des vaillans trépassez, assez trouvera de ce preuve. Si comme on lit de Lancelot, de Tristan & de plusieurs autres, que Amour fait bons, & à renommée atteindre. Et mesmement de notre vivant y a eu assez de nobles hommes en France & d'autre part en voyons & avons veu, si comme on dict de messire Othe de Granffon, du bon conestable de Sancerre, & d'autres assez, qui long feroit à dire, lesquels le service d'Amour a faict devenir vaillans & bien morigenez. O noble chose est que d'Amour qui bien en sçait user, quoy que à tort aucuns le blasment. Car si mal en prend à ceulx qui a droict n'en sçavent user, ce n'est pas la coulpe d'Amour; car de foy il est bon.

« Et pour ce qu'il pourroit sembler à aucuns que il ne suffist mie dire de en termes si gene-

raux, sans en plus avant déclarer, que Amour soit bon à qui bien en sçait user, est bon de toucher aucunement par quels termes bien user on en peut, parquoy il soit bon. Et pour déclaration de ce, sans querir trop de subtiles questions, me semble que le cœur qui veut aimer doibt principalement fonder l'attente de son Amour sur trois choses. La première est, qu'il aime pour en valoir mieulx en toutes mœurs & en condicions, & pour amender ses coustumes, vivre plus joyeusement, avoir cœur plus hardy, & plus entreprenant, & en toutes vertus se vouloir habiliter & conjoindre. La seconde chose est, qu'il advise bien de se mettre en lieu, qui soit tel, si bien conditionné, si vertueux & si bon, qu'il y puisse prendre exemple de toute bonté, & où il y ait sens. Car soit certain que s'il aime en fol lieu, il deviendra fol, & si en vil lieu & mal morigéné, semblablement deviendra vil & vicieux : car Amour est de telle nature & aux condicions de la chose que on aime. Doncques si mieulx valoir veut d'emprendre amoureuse vie, quelque soit la personne qu'il veut aimer, soit belle ou laide, grande ou petite, garde soy bien d'aimer en lieu où il n'y ait sens, graces & vertus. La troiesme chose sur quoy le bon cuer doibt fonder son entente est sur honneur, en telle maniere que en

cest Amour où il se mettra, de tout son pouvoir y garde honneur, ne pour mourir ne face à son pouvoir chose dont de nulle part deshonneur vienne à luy, ne à ce qu'il aime.

« Et si fur ces trois choses, le cœur qui veut aimer met bien son entente, c'est à sçavoir que pour aimer il amende ses condicions, en vive plus liément, & que son courage en accroisse en haultes pensées, & qu'il s'affiée en lieu noble de mœurs & bien conditionné, & qu'en cest amour en toutes choses garde honneur, il trouvera Amour si bon & si profitable, qu'il en vaudra mieux toute sa vie : mais aucuns me respondront à ces raisons ; voire mais je cuideray que le lieu où je m'arrestera y soit bon & bien conditionné, & puis je trouveray le contraire : & si n'en pourray oster mon cœur. Car je luy auray tout mis. Si fais telle responce, que puis que ils dient qu'ils ne s'en pourroient oster, & si y treuvent assez de mal, que ils n'usent donc pas du bon Amour que je devise. C'est à sçavoir que ils doivent aimer pour mieulx en valoir, & non mie pour en empirer. Et celuy en empireroit qui plus s'y tiendroit ; puis que le lieu rien ne vaudroit. Et de dire que ce feust fauffeté. Non feroit. Car si est fol qui du mauvais pas ne se tire, s'il y est entré.

« Mais sçais-tu la cause pourquoy tu qui veux

aimer, trouves en Amour communément tant d'amertumes & de maulx? C'est pour ce que tu ne mets mie ton cœur en la vie amoureuse, pour cause de mieulx en valoir, ne pour vertu; mais seulement pour la délectation que ton corps en a ou espere avoir. Et pour ce que telle folle plaifance ou délectation est chose qui durer ne peut, toute chose qui est fondée dessus ne peut estre feure, & à peine se peut garder; mais ce qui est fondé sur vertu est très durable, & en vient bien en joye. Mais trop peu font qui aiment selon les susdictes règles, & pour ce trouvent Amour dur, quant à la chose que ils desirent ils faillent, c'est à sçavoir à leur folle plaifance. Si est à leur coulpe le mal qu'ils en ont, & non mie d'Amour. Car eulx mesmes se font le mal & grief qu'ils en reçoivent.

« Tout ainsi que je puis bailler exemple du vin, lequel est de foy tresbon, & qui resjoïit le cœur de l'homme & le reconforte, & soustient, & assez de bonnes choses en sont faictes: mais si discrettement il n'en prend, & que gloutonnement & en délectation plus que raison de son corps il luy detourne le sens, & le ramène comme à nature de beste, qui n'a nulle raison, & lui trouble la veüe, si n'est mie à la coulpe du vin, mais de celuy qui follement en use. Doncques selon mon

opinion en conclusion je veulx dire, que Amour qui est fondé plus sur la délectation & folle plai-fance que sur vertu & bonnes mœurs, ne peut durer, & que tel Amour est au cœur qui s'y boute cause d'assez de maux & de griefves amer-tumes, & aucunes fois de destruction. Et de ceste matière, qui n'est mal gracieuse, se pourroient mouvoir plusieurs questions & de moult subtiles : mais à temps m'en tairay, pour tourner au premier propos, c'est à sçavoir de celuy de qui nostre matière est encommencée. »

CHAPITRE IX.

« Cy dit comment Amour & desir d'estre aimé creust en Bouciquaut courage & volonté d'estre vaillant & chevaleureux. »

« Le gracieux jovencel Bouciquaut, si comme nous avons touché, jà commençoit à sentir naturellement & par gentilleffe de cuer, de qui Amour vient & fourt, la pointure amoureuse que doux regard, le foubtil archer, procure & envoie à gentils courages. Or, si print à devenir joyeux, joly, chantant & gracieux plus oncques mais : si

print à faire balades, rondeaux, virelais, lais & complaintes d'amoureux sentiment. Desquelles choses faire gayement & doucement Amour le feist en peu d'heures si bon maistre, que nul ne l'en passoit; si comment il appert par le *Livre des Cent Balades*, duquel faire luy & le sénéchal d'Eu furent compaignons au voyage d'oultremer... Et vout avoir robes, chevaux, harnois & tous habillemens, cointes & faitis, plus que il ne souloit. Jà avoit choisy dame belle & gracieuse & digne d'estre aimée, si comme Amour l'avoit admonesté, pour laquelle pristrent ses pensées à croistre de plus en plus en desirs chevaleureux. Si prist devise & mot propice à l'entente & propos de son amour, qu'il porta en tous ses habillemens, & secrètement en son courage hault desireux de tant faire par bien servir, celer, & par vaillance & poursuivre armes, que l'amour de sa Dame peust acquérir. Si la voyoit quand il pavoit sans blasme d'elle; &, quant à danse ou à feste s'esbatoit où elle fut, là nul ne le passoit de gracieuseté & de courtoisie, en chanter, en danser, en rire, en parler & en tous ses maintiens. Là chantoit chansons & rondeaux dont luy mesme avoit fait le dict, & les disoit gracieusement pour donner secrètement & couvertement à entendre à sa Dame, en se complaignant en ses rondeaux

& chançons, comment l'amour d'elle le destraignoit. Mais il ne fut mie tost hardi de sa pensée plainement dire, comme font les lobeurs du temps présent, qui, sans defferte, vont baudemment aux dames requérir qu'ils soient amés, & de faintises & faulx-semblants, pour elles decepvoir, bien se savent aider. Ainsi ne fit mie l'enfant Bouciquaut. Ains devant elle & entre toutes dames estoit plus doux & benigne que une pucelle. Toutes servoit, toutes honoroit, pour l'amour d'une. Son parler estoit gracieux, courtois & craintif devant sa Dame. Si celoit sa pensée à toute gent, & sagement favoit jecter son regard & ses semblans que nul n'apperceust où son cuer estoit. Humblement & douteusement servoit Amour & sa Dame, car il lui sembloit qu'il n'avoit mie assez fait de bien pour si haute chose requerre & demander comme l'amour de dame; & pour ce mettra ce dict toute paine que, par son bien faire, elle soit esmue à l'aimer & le prendre en grâce & voudra toutes ses manières & conditions & contenance amender, & continuer de mieulx en mieulx pour l'amour d'elle.

« En celuy temps estoit assez de nouvel couronné le roy Charles sixiesme du nom qui à présent règne. »

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

A

ACCUEILLIR	Diriger.
ACESMER	Parer, orner.
ACHOISON	Occasion, cause.
ACOINTANCE, ACOINTEMENT.	Compagnie.
ACONSIEVIR, ACONSUIR . . .	Suivre, atteindre.
ACORDRE	Accorder, permettre.
ACQUITTER (s')	Se décharger.
ADEZ, ADÈS	Auffitôt; à présent; alors; toujours.
ADONC, ADONT	Donc, alors.
ADRESSE	Visée.
ADRESSE (IL)	Il advient.
ADROIZ	Bien ajusté.
ADURÈ	Habitué; vaillant; fort; endurci.
AFFERMER	Arrêter.
AFFIE	Garantis, assure.
AFFIERT (IL)	Il convient.
AINÇOIS	Avant.

AINS.	Mais; plutôt.
ALIE.	Fruit de l'alier.
AMENRIR.	Diminuer.
AMIEUDRIR.	Rendre meilleur.
AMORDRE	S'attacher à, s'appliquer.
AOUR (J')	J'adore.
APAIER.	Payer complètement, apaiser.
APOINTER	Arranger.
APPAREILLER	Préparer.
APPERT	Clair, ouvert.
APPERT (EN)	Ouvertement.
APRENDRE	Enseigner.
APRESSER.	Opprimer.
ARDRE.	Brûler.
ARDURE	Brûlure.
ARRESTER	Cesser.
ARROI.	Accoutrement, ordonnance.
ASPRESSE.	Apreté.
ASSÉIR L'ÉTENDART	Planter le drapeau.
ASSEOIR	Affiéger.
ASSERRER.	Lier, attacher.
ASSOUAGIR.	Adoucir.
ATENIR	Tenir ferme.
ATOUR	Forme, tour.
ATRAIRE.	Apporter.
AU FORT.	A la fin.
AÜNER.	Rassembler.
AUQUES	Toujours.
AVAL (DE L').	Par le cours naturel des choses.
AVIS (AVOIR).	S'avifer; avoir fouci de.
AVISER.	Examiner.

AVOYER	Diriger, conduire, amener.
AÏE	Aide, appui, secours.

B

BASME	Baume.
BAUDEMANT	Hardiment.
BAULX	Hardi ; allègre.
BIEN	Aventure de guerre.
BRIEF	Promptement.
BRUIRE	Brûler.

C

CELIEMENT	Secrètement.
CHALAN	Bateau.
CHALLENGER	Appeler en champ clos, défier.
CHALOIR	Importer ; foucier.
CHASTOIER	Enfeigner.
CHEVANCE	Provision, argent.
CHIEF	Terme, fin.
CHIEF TRAIRE (A)	Mener à terme, accomplir.
CHIÈRE	Vifage ; accueil.
CHIÈRE LIE	Vifage joyeux, bon accueil.
CHOISIR	Apercevoir.
CLAMER	Appeler, nommer.
CLINANT	Favorable.
COMMUNAL	Habituel.
COMMUNE	Bienveillante, facile.

COMPAIN	Compagnon.
COMPARER.	Estimer; acheter.
COMPTE	Conte.
COMPTER	Conter.
CONFORTER	Fortifier; endurcir; détourner.
CONROY.	Ordonnance, arrangement; conduite.
CONSEULZ	Conseils.
CONTENIR (SE).	Se conduire.
CONTRALIER	Se mettre contre, contrarier.
CONVOY.	Compagnie, escorte.
CORPS.	La personne.
COURAGE	Cœur, volonté.
COURCIER	Courroucer.
CRÉANTER.	Garantir, promettre.
CRÉMIR	Craindre.
CUIDER	Penfer.
CUIDIER	Penfée, réflexion, sagesse.
CURE	Soin, application, fouci.

D

DANGIER.	Dépendance; puissance, domination; péril.
DÉBAS.	Propos.
DÉBATTRE	Tarder.
DÉDUIS	Plaisir.
DEFFERMER.	Ouvrir; renverser, démanteler.
DÉLAYEMENT.	Retard, délai.
DÉLICTEUX.	Agréable.

DÉLIT	Plaisir.
DÉLITEUX	Délectable.
DÉLIVRER	Acquitter.
DEMAINER	Conduire ; commander.
DEMOUR.	Retard.
DÉPARTIE	Départ ; séparation.
DÉPARTIR	Séparer, éloigner.
DÉPITEUX	Qui aime à faire dépit.
DÉPORT	Amusement.
DESCELER	Découvrir.
DESCONGNOITRE	Méconnaître.
DESCORDEMENT.	Défaccord.
DESDIRE	Dire le contraire.
DESMETTRE.	Oter.
DESPIRE	Prendre en déplaisance.
DÉPRISER.	Tenir pour vil, mépriser.
DESRIRE	Priver de rire.
DESROIZ.	Défordre, mauvaise ordonnance.
DESSEMBLER	Séparer.
DESSERTÉ.	Mérite, service.
DESSEURE	Dessus.
DESSEVRÉ	Séparé.
DESTOURBIER.	Empêchement.
DESTOURNER.	Empêcher.
DESTRANDRE.	Presser, serrer, blesser.
DESTROIS	Détresse, contrainte.
DESTRUISEMENT.	Destruction.
DEVOULOIR	Ne vouloir pas.
DÉTRIE	Retard, délai.
DEULX	Deuil.

DEVÉE	Interdit.
DEVISER	Imaginer, parler.
DOINT	Donne.
DONT	Donc.
DONT	D'où.
DOUBTER	Craindre, redouter ; vénérer.
DOULOIR	Chagrin, douleur.
DRUS	Amoureux, amant.
DUIS	Propre à.

E

EGAL	Consentant.
ELE	Aile.
EMBATTRE	Engager une bataille, s'abattre. fur...
EMPRENDRE	Entreprendre.
EMPRENEUR	Entrepreneur.
EMPRESSER	Serrer de près.
EMPRISE	Hardieffe, entreprife.
ENCUSER	Accufer, révéler.
ENDRUIR	Devenir fort.
ENNOIER	Ennuier, chagriner.
ENS	Dedans.
ENSEIGNIE (KATHERINE L')	Sainte Catherine du mont Sinai.
ENSIEVIR, ENSUIR	Suivre.
ENTENCION	Application.
ENTENTIEU, ENTENTIS	Appliqué.
ENTÉRIN	Complet.
ENTRESUIR	Poursuivre.

ENVIS	Contrarié.
ENVIZ	Malgré foi; difficilement.
ENVOISIÉ.	Agréable.
ERT.	Sera.
ESBANOIER.	Prendre ses ébats.
ESBATTRE (S')	S'amuser, se réjouir.
ESBLÉMIR, ESBLÉNIR	Amollir.
ESCHEVER	Esquiver.
ESCHIET (IL).	Il arrive.
ESCONDIRE.	Refuser.
ESCONDIT	Refus, excuse.
ESCRIS.	Cri, huée.
ESCUEIL	Passé.
ESDRESSER	Soutenir dans son droit.
ESJOÏR.	Réjouir.
ESLIEMENT	Joyeusement.
ESLIZ	Elu.
ESLONGNIER	Eloigner, écarter.
ESMAY.	Emoi.
ESMOUVOIR.	Mettre en mouvement.
ESPARTIR.	Diviser; répandre.
ESPOIR.	Peut-être.
ESTER	Etre.
ESTRANGIER	Tenir loin.
ESTRIVER.	Résister; lutter; s'efforcer.
ESTRUIS	Bâti.

F

FAINTEMENT	Faussement, avec dissimulation.
FAIZ.	Charge.

FAULT.	Manque ; prend fin.
FELLE	Cruelle.
FÉRIR	Frapper, bleffer ; se jeter.
FERMER	Affermir, rendre ferme ; arrêter.
FIERS (TE)	Mets-toi, jette-toi.
FIERS EN.	Frappe dedans, lance-toi.
FINER	Trouver ; tirer parti.
FIZ	Confiant.
FLUN	Fleuve.
FOISON	Beaucoup ; trop.
FOLEUR, FOLIE, FOLOUR	Folie, sottise.
FORCLOSE	Interdite.
FORMENT.	Fortement.
FORS.	Excepté.
FORSENER	Rendre ou devenir forcené.
FORT (AU).	A la fin.
FORTE (SE FAIRE)	Se défendre.
FOURNIR.	Achever.
FUER	Façon ; droit ; prix, valeur.

G

GALÉE.	Galère.
GAS.	Moquerie.
GENT, GENTE.	Agréable.
GIEU	Jeu.
GRANCHE	Grange.
GRAVELLE	Sable, gravier.
GREVEUX, GREVAIN.	Lourd, pénible.

GREZ	Désir, volonté, plaisir.
GUERPIR	Délaisser, quitter.
GUERREDON, GUERREDON- NEMENT	Récompense.
GUIGNARDE	La femme qui guigne, qui joue de l'œil.

H

HAIRON	Héron.
HARDEMENT	Hardiesse, audace.
HARNOIS	Armure, habillement d'un hom- me de guerre.
HUMBLE	Doux.

I J

JA	Déjà.
JENGLER	Bavarder.
JENGLEUR	Bavard.
IERT	Sera.
JOÏR	Faire plaisir.
JOUANT	Allègre, joyeux.
JOURNÉE	Voyage, campagne.
JOUVENT, JOUVENTE	Jeunesse, jeune.
IRÈ	En colère.
JURROIE	Jurerais.
ISTREZ	Irez, fortirez.

L

LAIRE	La Loire.
LAIREZ, LAIROIT	Laisseriez, laisserait.
LAME	La pierre du tombeau.
LARGE	Généreux.
LARGESSE (A)	Largement.
LAS	Lien.
LÉESSE	Joie.
LÉGIER (DE)	Facilement.
LEUX	Loups
LÈZ	Près.
LI, LY	Lui, elle, les.
LIÉ, LIE	Joyeux, joyeuse.
LIEMENT	Joyeusement.
LIGEMENT	Fidèlement.
LIVRÉE	Livraison.
LOER	Louer; approuver; conseiller.
LOIER	Lier.
LOZ	Louange.
LOZENGIER	Flatteur; trompeur.
LUI	Elle.

M

MAIN	Matin.
MAINER	Mener.
MAINT	Beaucoup, plusieurs.

MAINTENIR.	Conferver.
MAIS QUE	Pourvu que.
MAISTROIER	Dominer.
MAT.	Abattu.
MÉRIR.	Payer; punir; mériter.
MESCHÉANCE.	Malheur.
MESCHIEF.	Malheur.
MESDIZ.	Médifance.
MESTRAIRE.	Tirer à mal.
MIE.	Pas.
MIEUDRE.	Meilleur.
MONTEPLOIER.	Multiplier, augmenter.
MORTIEULX.	Mortels.
MOYE	Mienne.
MUE.	Changement; mouvement.
MUER	Mouvoir.
MUSAGE	Sotte perte de temps.
MON (SCA VOIR MON)	C'est-à-dire.
MONJOIE	Grande joie.

N

NAVIE.	Flotte.
NEZ UN	Pas un.
NICE	Sotte, niaise.
NIENT.	Néant, rien.
NOER	Nager.
NON POUR QUAND. . . .	Néanmoins.

O

OÏL	Oui.
ORDONNER FRONTIÈRES . .	Mettre des garnifons aux fron- tières.
ORES	Maintenant.
ORT.	Salé.
OST.	Armée.
OST DE GUERRE	Armée en campagne.
OST DE FRONTIÈRE	Garnifons des frontières.
OT	Eut; entendit.
OU	Au.
OULTRAGE (A)	Hardiment; jufqu'au bout & au-delà
Oÿ	Oui.
OOYE	Entendais.

P

PARANT	Paraiffant.
PARANT (AU MIEUX)	A celui qui a plus grand air.
PARCLOSE (A LA)	A la fin des fins.
PARCRÉUE	Fortement augmenté.
PARFAIT (AU)	A la fin.
PARFOURNIR	Achever, en venir au dernier fait.
PARSONNIER	Participant.
PIÈÇA	Il y a quelque temps.
PERSUIS	Connus.

PETIT	Peu.
PLAGIER, PLASSIER.	Bleffer.
PLÉVIR	Donner gage.
POINDRE.	Piquer.
POINT (A CÉ)	A cet endroit.
POURCHASSIER	Pourfuir, obtenir.
POURPRINS.	Enceinte.
POY, POU, PO	Peu.
PREMIER (AU).	D'abord.
PREUDOM	Sage, prudent
PROYER	Prier.
PUET	Peut.

Q

QUERELLE	Thèse, discussion.
QUÉRIR	Chercher.
QUEUILLIR.	Récolter, cueillir.
QUEURIR.	Courir.
QUOY.	Coy.

R

RAMENTEVOIR	Rappeler.
RASSERRER	Serrer davantage.
RAY.	Rayon.
RECLAIN.	Réputation.
RECOY.	A l'écart.
RECROIRE	Fatiguer.
RECUEIL	Accueil.
RECUEILLIR.	Se retirer ; prendre.

REGARD	Souci.
REFUY	Refuge.
REMANOIR	Refter.
RENOYER	Renier.
REPAIRE	Retraite.
RESCOUY	Sauvé.
RESSORT	Compagnie.
RETRAINS	Attrapé.
RETRAIRE	Retourner; répliquer.
REVEAUX	Divertissement.
REVELLEUX	Donnant plaisir.
RIEN	Quelque chose.
RIENS	Chose (<i>res</i>).
RIOT	Dispute.
RUMOREUX	Tapageur.
RUN	Bruit; conversation.

S

SADAIER, SADOIER	Careffer.
SAILLIR	Affaillir; fauter.
SÉJOUR	Délai.
SEMONDRE	Sommer; appeler.
SENTE, SENTELLE	Chemin, fentier.
SEQUEURE	Secourre.
SERCHER	Chercher.
SÈREMENT	Serment.
SEULZ	J'ai coutume.
SEULZ (PAR CHASCUN)	Chacun à part.
SEURE	Aigre.

SI	Ainsi.
SOLAS	Consolation.
SORT	Sorte.
SORTE	Pareille.
SOYE	Sienna.
SUEIL	J'ai coutume.
SURIE	Syrie.
SURMONTER	Dépaffer.

T

TAILLER	Arranger.
TALENT	Inclination.
TANT NE QUANT	Ni peut ni point.
TANT QUE	Jusqu'à ce que.
TÈCHES	Taches.
TEMPS (A MON).	A ma manière de compter.
TENDRAI	Tiendrai.
TENNER	Tanner, ennuyer.
TENSON	Querelle.
TIEULX	Tels.
TOLT	Enlève.
TORT	Perte.
TOUDIZ, TOUSDIZ	Toujours.
TOVEIL, TOUEIL	Trouble, embarras.
TRAIRE	Tirer.
TRESMONTAINE	Etoile polaire.
TROP	Très, beaucoup.
TRUAGE	Redevance, tribut.
TRUIR	Trouver.

U

UMBLE.	Humain.
UMBLESSE	Aménité.

V

VENUE (DE)	Tout de fuite.
VÉIR	Voir.
VIAIRE.	Vifage.
VIZ	Avis
VO	Votre, vos.
VOIE	Route, moyen.
VOIR	Vrai.
VOIR (POUR).	En vérité.
VOIS, VOISE	Aille.
VOLTE (AU FAUCON, VOLTE AU HAIRON).	Terme de fauconnerie qui se dit en parlant de la chasse du hé- ron : <i>on crie à la volte</i> ; c'est- à-dire qu'on voit le héron.
VOULT	Voulut.
VUEIL	Volonté.
VUIS	Vide.

Y

YERT	Sera.
----------------	-------



LE LIVRE
DE
CENT BALLADES

LE LIVRE

DES CENT BALLADES

NOMBRE DU TIRAGE

170	exemplaires	papier	vergé ;
3	—	papier	Whatmann ;
3	—	papier	de Chine ;
2	—	parchemin ;	
1	—	peau	de vélin.

Tous les exemplaires sont numérotés.

N° 122

LE LIVRE
des
CENT BALLADES

CONTENANT
des conseils à un Chevalier pour aimer loialement
& les responfes aux ballades

PUBLIÉ
d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Paris
& de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles
avec une Introduction, des Notes historiques & un Glossaire

par le marquis

DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

COMPLÈMENT



PARIS

E. MAILLET & C^{ie} LIBRAIRES-ÉDITEURS
72, boulevard Hauffmann

M D CCC LXXIV

INTRODUCTION

LORSQU'EN 1868 nous publiâmes, pour la première fois, le *Livre des Cent Ballades*, nous exprimions, dans notre Introduction, le regret de ne pouvoir donner au complet les réponses faites à l'auteur de cet intéressant poëme. En effet, dans tous les manuscrits que nous avons consultés, à Paris, à Bruxelles & à La Haye, un feuillet au moins manquait : c'était le dernier, qui contenait la fin de la ballade de Bucy, dont nous n'avions pu donner que les trente-cinq premiers vers, & toute la

ballade du Bâtard de Coucy, dont l'existence nous était révélée par une note manuscrite, de M. Paulin Pàris. Cette ballade devait se trouver dans un manuscrit qui avait appartenu à M. Hachon & avait été communiqué à M. P. Pàris par M^{me} Amable Taftu. Mais nos recherches étaient restées infructueuses, & n'ayant pu nous procurer ce manuscrit, nous nous étions vu forcé, bien qu'à regret, de donner notre texte tel que nous le possédions, quoiqu'il fût incomplet. C'est cette lacune que vient de combler un jeune & savant attaché au département de la Bibliothèque de Paris. M. Léopold Pannier a eu la bonne fortune de retrouver, à la Bibliothèque, deux nouveaux manuscrits des Cent Ballades, dont nous n'avions pu avoir connaissance, & dont l'un est certainement celui qui était désigné comme ayant appartenu à M. Hachon. Ces nouveaux manuscrits sont entrés tout récemment à la Bibliothèque de Paris, l'un par suite d'un legs

de M. Magnin, l'autre par achat; ils portent aujourd'hui, dans le *fonds français des nouvelles acquisitions*, les numéros 1664 & 759, & tous deux renferment la dernière ballade du Bâtard de Coucy.

M. Léopold Pannier a publié ces deux dernières ballades, celle de Bucy, que nous n'avions pu imprimer qu'incomplètement, & celle du Bâtard de Coucy, dans un très-curieux article de la *Romania*, revue des langues romanes, du mois de juillet 1873, pages 367 à 373. Il a bien voulu nous donner l'autorisation de les reproduire dans ce *Complément*, que nous avons cru de notre devoir de faire imprimer dans le même format & de la même façon que le livre principal; afin de procurer aux personnes qui ont paru s'intéresser à cette publication la faculté d'avoir un texte absolument complet.

Mais, avant de reproduire ces deux ballades, que l'on trouvera plus loin, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt les

détails que M. Léopold Pannier a donnés sur les deux nouveaux manuscrits, & nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole :

« Le premier de ces manuscrits, dit M. L. Pannier (*fonds français des nouvelles acquisitions*, n° 1664), est un in-4°, sur vélin, de 73 feuillets, non paginés. Il est des toutes premières années du XV^e siècle. En tête est une miniature assez semblable à celles des manuscrits 2201 & 2360. Il y en a cinq autres dans le corps de l'ouvrage. L'exemplaire est en outre orné de lettrines. Après avoir appartenu à un prince de la maison de France, ainsi que le prouve l'écusson qui est sur le premier feuillet, ce manuscrit passa en Espagne. On lit, en effet, ces mots sur le dos de la reliure en parchemin : *Versos en frances.*, *ms.* — C'est évidemment le volume dont M. Paulin Pâris avait eu communication, & dont il fait mention en ces termes sur le feuillet de garde de 2201 : « Dans un manuscrit du même

poëme, qui m'a été communiqué par M^{me} Amable Taftu, & qui appartenait, je crois, à M. Hachon, on lit, à la fin de la première partie anonyme, les lignes suivantes : *Cy feniffent les Cent Ballades & apres s'ensuivent les responses & premiere-ment Regnault de Trie, &c.* » — Cette indication se trouve bien, en effet, au lieu mentionné. Une nouvelle preuve est l'autre particularité remarquée par M. Paulin Pâris. La ballade :

« *J'ay bien oy le plaisir & la joie,* »

attribuée par tous les manuscrits à *François d'Auberchicourt*, est mise dans ce manuscrit sous le nom de *Ducy* (lisez *Bucy*), tandis que la ballade de *Bucy* porte pour auteur *Auberchicourt* ; or, le manuscrit de M. Hachon offrait la même interversion. Cet exemplaire est complet, sauf un feuillet coupé, qui contenait la fin de la ballade XXXIV & la ballade XXXV, & un autre arraché, où se trouvaient les derniers vers

de la réponse du duc d'Orléans, & presque toute celle de Lyonnel de Coïsmes : cette dernière lacune avait déjà été notée par M. Paulin Pâris lui-même sur ce manuscrit, du temps qu'il appartenait à M. Hachon. Ce qui prouve une fois de plus l'identité des deux manuscrits.

« Le second manuscrit (F. fr. N. A. n° 754) est la copie sur papier, faite avec soin au commencement de ce siècle, d'un exemplaire perdu, que déparaient beaucoup de lacunes. En disant que cette copie est faite avec soin, cela ne s'applique pas au texte, qui est à plusieurs reprises évidemment mal lu, mais à la peine qu'a prise le copiste de marquer les lacunes, les détails de calligraphie & l'emplacement des miniatures. Avant sa mutilation, l'original dont ce manuscrit est la copie devait être un bon manuscrit. Dans cet exemplaire, on peut le constater malgré tout ce qui y manque, le classement des réponses n'est pas le même que dans les manuscrits 1664

& 2360. Les réponses aux ballades sont rangées dans l'ordre des manuscrits 2201 & 826, & sans doute aussi du manuscrit de Bruxelles. Il porte *Chambrillac* & non *Chambrillant* (comme les nos 1664 & 2360) & *Aubergicourt*. »

M. L. Pannier ajoute un peu plus loin :

« On remarquera que, de la 4^e strophe de la ballade de *Bucy* & de la 3^e de celle du *Bâtard de Coucy*, il semble résulter que le *Hutin*, souvent cité dans les réponses des autres seigneurs, serait non pas l'auteur du poème mais bien le vieux chevalier, dont le poète, quel qu'il soit, aurait cherché à reproduire les conseils de *Loyauté*. Dans ces deux passages, en effet, *Hutin* est manifestement opposé à la dame qui donne l'avis de *fausseté*. »

Le nom de *Hutin* est en effet mentionné deux fois en ce sens, dans les deux ballades que nous reproduisons plus loin, mais cela ne nous semble pas devoir infirmer les conclusions que nous donnions dans notre

Introduction. Et puisque nous avons à revenir sur ce sujet, nous dirons ici tout ce que les savantes recherches de M. le comte Albert de Circourt, & les nôtres, nous permettent, croyons-nous, d'affirmer aujourd'hui relativement à l'auteur du *Livre des Cent Ballades*.

Nous avons montré (page xxix de notre *Introduction*) que le *Livre des Cent Ballades* avait été composé par un sénéchal d'Eu, & que l'auteur anonyme de la *Chronique de Bouciquaut* attribuait, un peu arbitrairement peut-être, au célèbre maréchal, une part dans sa composition ; que, nécessairement, en effet, d'après les réponses de Tignonville & de Mailly, l'auteur des Cent Ballades était sénéchal de quelque province (page xxxv), ce qui est encore attesté dans la pièce de vers donnée plus bas, en appendice (page 15, vers 7).

Tout à l'heure nous déterminerons le nom du poète, arrêtons-nous d'abord à son surnom.

Dans tout le cours du poëme, l'auteur se met lui-même en scène. Il commence par se représenter comme prêtant une oreille avide aux leçons d'un vieux chevalier qui lui apprend la valeur de loyauté en amour, puis, comme repoussant fermement les conseils d'une dame qui lui préconise fauffeté :

Ne me preschez plus fauffeté
Car pour vous n'en feroie rien.

Enfin, sur les instances de cette dame, il consent, quoiqu'il trouve

La requeste estrangiere
Et legiere,

à proposer

Aux bons compaignons eliz
Qu'Amours a en fes las miz,

de décider la question entre loyauté & inconstance. Mais il ne s'est point départi, pour son compte, des leçons du vieux chevalier, & c'est loyauté qu'il maintient.

Avant d'entreprendre son enquête, il se donne trois compaignons, le comte d'Eu,

Bouciquaut, Crésecque, aussi bien déclarés
que lui en faveur de loyauté :

En loyauté font instruire
Et aduire,
N'autre Amours ne leur peut plaire.

Ces quatre compagnons s'adressent donc
ensemble, & tous les quatre d'une même
opinion, aux chevaliers experts en amour
& en honneur, pour savoir d'eux :

Qui cuer d'Amant fait moins douloir,
Qui plus povoir
Leur donne de devenir preux.

Voilà le débat qui s'élève. Et qui a formulé la question? Qui l'a mise *en termes beaux & bons*, comme dit Regnault de Trie? C'est bien l'auteur du poème, dans la centième Ballade. Or, celui qui *la mist en termes*, Regnault de Trie l'appelle *le bon Hutin!* Bucy & le Bâtard de Coucy disent bien que *Hutin veut loyauté maintenir*, que, vouloir *amer loyaument*, c'est croire *Hutin, estre des siens*; mais, en consentant à poser la question, le poète n'a pas varié dans son propos,

& vouloir *aimer loyaument*, c'est croire au poète : pas n'est besoin de remonter jusqu'au vieux chevalier.

Ainsi, l'auteur du *Livre des Cent Ballades* était sénéchal ; il était surnommé Hutin (hardi batailleur). Dans le poème, il figure comme un personnage symbolique, mais lorsqu'il apporte son livre à la cour, & que s'ouvre le débat bien digne d'une cour d'Amour, chacun se montre à visage découvert, est appelé par son nom. Chaque réponse est signée. A lui, on dit alors ; *Doux sénéchal — bon Hutin — très-bon chevalier, noble & gent, Hutin.*

Nous croyons avoir répondu aux doutes quant au surnom. Il s'applique bien au poète.

Quel était le nom de l'auteur des Cent Ballades ? Pour le découvrir avec certitude, il faut trouver un sénéchal qui ait fait, avec Bouciquaut, le voyage d'outre-mer & dont les relations avec le comte d'Eu, Philippe d'Artois, expliquent suffisamment pour

quoi il va d'abord s'adresser à ce prince & requérir son patronage dans l'enquête sur Inconstance & Loyauté.

Rappelons ce que nous avons dit des miniatures dont le manuscrit 2360 de la Bibliothèque de Paris est orné.

La première représente le poëte faisant rencontre du vieux chevalier, au sortir d'un château sur lequel flottent des Bannières armoyées. Un cartouche d'armoiries placé à la marge de la première page du manuscrit est accompagné de la devise M. X. — Cette devise se retrouve, dans toutes les miniatures, sur le manteau du personnage qui représente le poëte : bannière, cartouche d'armoiries portent les armes des Le Sénéchal. — Or, du temps de Philippe d'Artois, un Jehan le Sénéchal était sénéchal d'Eu.

Sur ce personnage & sur sa famille, M. le comte de Circourt a rassemblé quelques notes que nous reproduisons suivant l'ordre chronologique.

Voici ces notes qui ont été rédigées d'après les documents puisés aux Archives nationales, au cabinet des titres de la Bibliothèque de Paris, & aux Archives de la Seine-Inférieure, obligeamment communiquées par M. de Beaurepaire & M. le comte de Belleval :

« L'auteur du *Livre des Cent Ballades* est très-probablement Jehan le Seneschal, chevalier, chambellan du roi Charles VI, capitaine de Vire, sénéchal d'Eu, seigneur de Bondeville & Limesy, en la vicomté de Rouen.

« Son père, Jehan, fils de Henri le Seneschal, fut capitaine de Honfleur & de Moulineaux, sénéchal d'Eu, lieutenant des maréchaux de France, en Basse-Normandie, pendant l'année 1374, au siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte, l'un des généraux gouverneurs & conseillers en Normandie, diocèse de Rouen, pendant l'année 1382. Il mourut le 4 février 1383.

« Jehan, deuxième du nom, peut être

fuivi dès l'année 1379. On l'appelait alors le Petit Seneschal d'Eu, ou le Petit Senescal. L'identification du Petit Sénéchal d'Eu avec Jean le Seneschal peut être surabondamment justifiée au moyen de trois *monstres d'armes*, dans lesquelles reparaissent les mêmes écuyers qui étaient attachés à la fortune de notre chevalier. Il était déjà chevalier. Il fut fait prisonnier devant Cherbourg, le 4 juillet 1379, & le 1^{er} juin 1381 on le voit reparaître sur la même frontière, menant avec lui deux écuyers seulement.

« Il succéda immédiatement à son père dans la charge de sénéchal d'Eu, &, dès la même année 1383, il paraît comme capitaine de Vire.

« On le voit servir sans interruption dans le Cotentin, avec cinq, sept, neuf ou onze écuyers de sa chambre & compagnie, jusqu'à la fin de l'année 1386.

« Le 24 octobre 1386, il fit montre à Lille, de lui, douze chevaliers & cent douze écuyers, rassemblés sous son pennon & sous

le gouvernement du duc de Bourgogne, pour le voyage d'Angleterre, dont les préparatifs se faisaient à l'Ecluse, & restèrent sans effet.

« L'année suivante, il accompagna Philippe d'Artois, comte d'Eu, dans le voyage d'outre-mer qui le conduisit à Constantinople, en Hongrie, & à travers l'Asie, successivement à Damas, Jérusalem, au Mont-Sinaï, à Beyrouth, au Caire, comme prisonnier du soudan d'Egypte. C'est pendant ce voyage que Jehan le Seneschal composa les *Cent Ballades*, en compagnie de Bouciquaut, si l'on en croit le biographe anonyme du célèbre maréchal.

« Il était de retour en France au mois d'août 1389, & son livre fut probablement alors présenté aux princes & seigneurs qui prirent part à l'enquête poétique & galante ouverte par lui.

« En 1390, il alla de nouveau servir sur la frontière, en Basse-Normandie, avec onze écuyers. La même année il suivit le comte

d'Eu en Afrique, lors de la rude & infructueuse expédition que le duc de Bourbon entreprit contre Méhadia.

« Le comte d'Eu avait pris, le 31 décembre 1392, possession de la charge de connétable. Jehan le Seneschal, qui, dans un titre de l'année 1392 est appelé messire Jehan de Saint-Pierre, sénéchal d'Eu, marcha, l'an 1393, avec deux chevaliers & sept écuyers, dont il fit montre à Orléans, le 27 avril, dans l'armée que le connétable menait en Périgord, pour reprendre aux Anglais la place de Domme. Il était avec le connétable pendant le voyage de Hongrie, dont Jean de Bourgogne, comte de Nevers, avait le gouvernement sous la conduite de l'amiral Jean de Vienne & de Guy de la Trémouille. Le biographe de Bouciquaut cite le sénéchal pour sa conduite au siège de Raco (probablement Raffowa). Il ressort d'une pièce en date du 11 août 1407 qu'il mourut dans ce voyage, tué à la bataille de Nicopolis, ou achevé, comme

son seigneur, par la maladie, dans les prisons de Bajazet.

« De Marguerite de Beuseville, sa femme, il laissa un fils, nommé Jehan, qui passa sous la tutelle du Roi les années de son bas âge, & venait d'être majeur en 1407, lorsqu'il obtint délai pour s'acquitter de l'hommage en raison de ses fiefs.

« Ce troisième Jehan était dès lors qualifié de chevalier, chambellan du Roi, capitaine de Vire & sénéchal d'Eu, comme son père.

« En 1408, le sénéchal d'Eu était messire Pierre le Seneschal, chevalier, chambellan du Roi.

« Celui qui occupait la charge de sénéchal d'Eu, en 1415, fut tué à la bataille d'Azincourt.

« Les seigneuries qui provenaient de Jehan le Seneschal & de Marguerite de Beuseville furent confisquées par Henri V, roi d'Angleterre, & affermées en 1421 à Louis Bourdon pour la somme de VI^{xx}-XVIII livres tournois. »

Maintenant, il nous semble difficile de refuser à Jehan le Seneschal le *Livre des Cent Ballades*, & de lui disputer le furnom de Hutin. Si l'on nous accorde nos deux affirmations, deux des Cent Ballades, la XIII^e & la XIV^e, s'éclaireront d'un nouveau jour.

Nous pourrons suivre le poëte chevalier en Syrie, au Mont-Sinaï, en Turquie, le voir « avissant la contrée, ne sachant si destinée est qu'on aille par-delà en son temps; » et on ne relira pas sans émotion cette strophe prophétique :

Là puet estre la journée
 Ordennée
 Qui en hault pris te mettra;
 Car s'en Turquie est menée,
 A l'entrée
 Tantoft la bataille ara
 Ou ailleurs; mais en ceulx là
 Gent y a
 De guerre plus adurée :
 Qui contre ceulx preux fera
 Doublera
 Proefce bien renommée.

La vocation poétique ne s'éteignit point, avec Jehan le Seneschal, dans sa famille. Nous la retrouvons encore, mais avec un bien moindre mérite, chez un poète du XV^e siècle, Robert le Seneschal.

Enfin, pour qu'il ne manquât, autant que possible, rien à ce complément, nous nous sommes permis d'ajouter, sous forme d'appendice, une dernière ballade, qui n'appartient certainement pas au poème des Cent Ballades, mais que nous avons trouvée écrite à la main, d'une écriture cursive de la fin du XIV^e siècle, sur le dernier feuillet de vélin qui sert de couverture au manuscrit n^o 1664 (*fonds français des nouvelles acquisitions*), que nous pouvons appeler le manuscrit de M. Hachon. Cette ballade, qui nous a paru assez curieuse pour être reproduite ici, a été évidemment écrite par le possesseur de ce manuscrit, contemporain du poète, ou peu s'en faut, & nous fait connaître son opinion sur la question posée & sur le poème même.

Nous avons, en même temps, profité de cette occasion pour rectifier, dans un très-court *erratum*, quelques fautes qui nous avaient échappé dans la révision que nous avons faite du texte sur les épreuves d'imprimerie.



1

BUCT

AINSI qu'Amours & le jolis penser
Qui avec moi ont pris leur demourance
M'ont commandé de par Amours amer,
Le voir diray à ma droite plaifance.

Sachiez que j'ay corps & cuer & puissance
Mis en amer une tant seulement,
A tousjours mais, sans partir nullement.
Et s'il vous plaist devers moy enquerir
Qui plus me fait vivre joyeusement :
L'esper que j'ay de sa grace acquerir.

Car je puis plus en un jour conquerir,
Se c'est son gré & sa bonne vueillance,
A lui servir, que nulle autre donner
Ne me pourroit ; je le scay sans doubtance.
Pour ce me met en son obeissance :

Car j'ayme mieulx, se ne puis autrement,
 Le sien reffus que l'octroy d'autre cent,
 S'Amours me doint de ses grans biens joïr ;
 Car de tous maulx me donne alegement
 L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

C'est mon desir, c'est ma joie sans per,
 C'est mon confort, c'est ma riche esperance,
 C'est ce par quoy je puis en pris monter
 A toute honneur & a droite vaillance ;
 C'est mon eür, mon ressort, ma fiance,
 C'est ce qui peut le mal que mon cuer sent
 Affouager, se son gré s'i assent ;
 C'est ce qui fait ma pensée enrichir ;
 Pour ce doy bien mercier haultement
 L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.

Et vous aussi, seigneurs, qui demander
 Avez voulu par si bonne ordonnance
 Qu'une ballade chacun vueille ordonner
 Des amoureux, pour faire demonstrance
 De ce debat, lequel est en creance,
 Ou la guignarde au muable talant,
 Ou le tres bon chevalier noble & gent


*Hutin, qui veult loyaulté maintenir ;
A lui me tieng, car du tout s'i consent
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.*

*Si vous suppli, plaise vous d'avisier,
Vous qui amez, & avoir souvenance,
C'on n'en voit nul par valeur renommer
Se loyaulté & valeur ne l'avance ;
Et qui des faulx veult avoir l'aliance,
Le dieu d'Amours en prend grief vengeance.
Garder m'en vueil, & du cuer loyaument
Ma seule amour honorer & cherir
A mon pouvoir, car ainsi le m'aprent
L'espoir que j'ay de sa grace acquerir.*

*Princesse dame, la plus belle de France,
Par vo beauté, par vo douce plaisance,
Povez briefment tous mes maulx alegir,
Car tant vous aim qu'adès m'est en presence
L'espoir que j'ai de vo grace acquerir.*



LE BATART DE COUSSY


AMOURS me fait ses maulx si fort sentir
 Que je ne puis plus durer vrayment
 Pour vous sans plus, que je sers & desir,
 Ma douce Amour, à qui suis ligement :
 Car si plain suis de deuil & de tourment,
 Se briefment n'ay reconfort par voz biens,
 Je me mourrai, tres belle, trempement...
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.

Je veuil la mort, haste soy de venir,
 Car tout le corps m'art, bruit & esprent ;
 Mon cuer ne fait que pleurer & gemir,
 Plaindre & pasmer nuit & jour durement,
 Si qu'un seul jour me samble des ans cent,
 Qu'autre que moy n'a nulz maulx, tous sont miens ;
 Pis suis que mort, je languis cruelment...
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.

*Veir povez de ceulx qui ont plaisir
 A fort promettre & tenir pou couvent,
 Et qui semblant font qu'ils veulent morir
 Pour bien amer, & puis font serement
 Que la guignarde n'ensuivront nullement ;
 Hutin croiront, estre veulent des fiens
 A tousjours mais & amer loyaument...
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.*

*Dame d'onneur, vo beaulté qui resplant
 M'a si surpris que tout votre me tiens :
 Sans departir a vous seule me rent.
 Ainsi dit-on, mais il n'en sera riens.*

EXPLICIT

NOTICE HISTORIQUE

NOTICE HISTORIQUE

LE BATARD DE COUCY

VOICI quel a été sur ce personnage le résultat des recherches de M. L. Pannier :

« Le Bâtard de Coucy était, sans aucun doute, un personnage, puisqu'il collabora à une œuvre où figurent les plus grands noms de l'époque. Aussi est-il étonnant qu'il ne se trouve mentionné par aucun des chroniqueurs contemporains. Les généalogies assez nombreuses qui, depuis l'Alouette jusqu'à ce jour, se sont occupées de l'importante maison de

Coucy, ne le connaissent pas davantage. Sous Charles VI, quand les historiens parlent d'un Coucy, il ne s'agit jamais que du célèbre Enguerrand VII, mort en 1397, comte de Soissons, conseiller du roy, un des plus puissants seigneurs de son temps. Il y a cependant, à la Bibliothèque nationale, plusieurs actes où figure un Raoul, dit le Bâtard de Coucy, lequel y est justement marqué comme officier, sous les ordres d'Enguerrand VII, pendant les années 1381-1382. Ces pièces, si peu explicites qu'elles soient, semblent se rapporter au spirituel poète de la treizième ballade. Voyant ainsi Raoul dans la compagnie d'Enguerrand, on pouvait penser que c'était un fils naturel de ce dernier. Mais Enguerrand eut un bâtard qui est connu, c'est Perseval, l'un des lieutenants du duc de Bourgogne à la bataille de Mons en Vimeu, en 1421, & son ambassadeur auprès de l'évêque de Liège, en 1436. Ce Perseval devait être bien jeune en 1386-1392, lors de la composition du *Livre des Cent Ballades*. Il faut supposer donc que Raoul était, non pas le fils, mais le frère d'Enguerrand, ou le descendant de quelque autre branche de la famille de Coucy, celle des seigneurs de Vervins, par exemple. En tous cas, il est pro-

bable qu'il ne faut pas le confondre avec un Raoul de Coucy, sire de Vervins, qualifié de chevalier & de chambellan du duc d'Orléans, dans un acte de 1404, ni avec un autre personnage du même nom, qui fut évêque de Metz en 1387. »

Titres scellés de Clairembaut, vol. 35. Verbo-Coucy. — Voici le détail de ces pièces :

a) Raoul, dit le Bastart de Coucy, escuier « donne quittance d'une somme de 225 francs d'or, pour ses gages & ceux d'un chevalier & de 12 écuyers de sa compagnie pour le mois de mai 1381 « deserviz en ces presentes guerres au païs de Picardie, sous le gouvernement de monseigneur de Coucy, lieutenant du Roy oudit païs. » — 23 juillet 1381.

b) Autre quittance pour les gages des mois de juin, juillet & aout 1381.

c) « Le reveue Raoul, dit le Bastard de Coucy, escuier, & treize escuiers de sa compa-

gnie, reveus à Ardres le premier jour de fevrier l'an mil CCC III^{xx} & un. » — 1382, n. f.

d) Envoi de la précédente montre.

e) Il figure comme écuyer, sous le seul nom de « Bastart de Coucy », dans une montre de la compagnie d'Enguerrand, du 12 janvier 1382 (a. s. 1381).

f) Une autre quittance où il reconnaît avoir reçu une avance sur plusieurs gages qui lui font dus. — Abbeville, 27 mars 1382.

CONSULTER. — Chastellain (éd. Hervyn), l. I, p. 257, 260, 274, & Monstrellet (éd. Douet d'Arcq), tome IV, p. 60 ; l. VI, p. 301-302 ; t. V, p. 227.


B. N. Dom. Villevieille, t. 31, p. 142, v°.

Gallia christiana, t. XIII, col. 780.



APPENDICE

APPENDICE


 JE vueil bien dire mon avis
 Sur les debas, que longuement
 Furent en France au temps jolis
 Deu bon conte d'Eu le vaillant,
 Et Boufficaut, qui maint tourment
 A souffert pour amours servir ;
 Le Seneschal en fut martir ;
 Creseques ne vueill oublier.
 Ceulx veuldrent seulle dame amer,
 Mais non pourtant je te l'octroie
 D'en amer xx o xxx per
 Par amours.... mais je ne pourroie.

Car, par ma foy, com vray subgis,
 Loial, secret, obeissant,

Ay amé en ung lieu tousdis
 De bon cuer excellément,
 Et onques jours de mon vivant
 N'en eü fors que le vèoir
 Ellas ! que c'est petit plaisir
 Qui en puet de plus grant finer,
 Bien douce dame mercier ;
 Et qui d'une ne aura joie
 Peut bien partout dames prier
 Par amours.... mais je ne pourroie.

Or escoutés ce que jadis
 M'avint à une asseblement
 Où mainte dame de hault pris
 Avoit eu grant esbatement.
 J'en trovois là que Beau semblant
 Me faisoient, &, sans mentir,
 Se j'en vouloys plusieurs choisir,
 Bien eust trouvé à qui parler.
 Mais, pour ma loiaulté garder,
 Laissey, com fol, la droite voie
 De ceulx qui veulent guinarder
 Par amours.... mais je ne pourroie.

*Princes, en ces conseils doner
Ne pense vers amours fausser,
Ne pour rien sere ne voudroie :
Mais on doit par tous lieulx prier
Par amours.... mais je ne pourroie.*



ERRATA

P. 20, v. 5 :

Var. *Comme chevalier te contien,
Au retour chevauche derrières;*

P. 198, v. 6 :

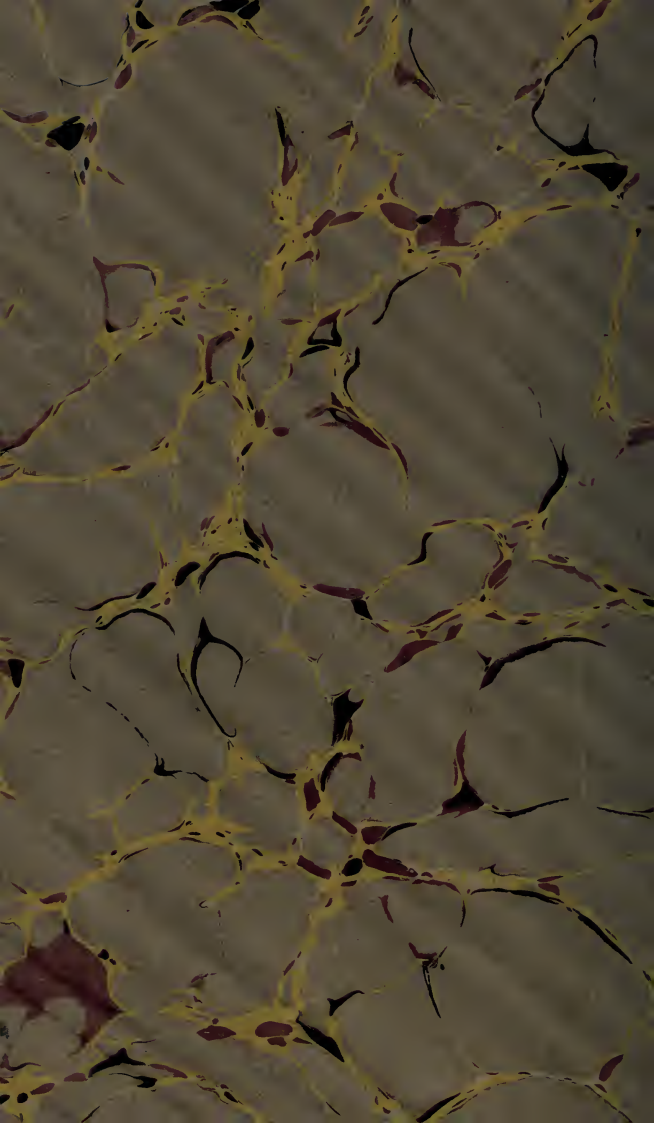
*En tous biens ; mais je m'apuis
Et reduiz
A toute loiauté faire.*

P. 198, v. 14 :

*Qu'en loiauté sont instruiç
Et aduiç,
N'autre Amour ne leur peut plaire.*







PQ
1489
L53
1868

Le Livre des cent ballades
Le Livre des cent ballades

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

